



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011

**PHARMAGEST**

WELCOOP SOLUTION





AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS  
DES MARCHÉS FINANCIERS  
AUTORITÉ

## PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme au capital de 3 034 825 €  
Siège social : 5, allée de Saint Cloud  
54600 Villers-lès-Nancy

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2012, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général.

Ce Document de Référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports de gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2009 déposé sous le n° D.10-0357 le 28 avril 2010 et le Document de Référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° D.11-0381 le 28 avril 2011.



# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011 PHARMAGEST WELCOOP SOLUTION



# PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION





# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>8</b>
1.1	Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	8
1.2	Attestation du responsable du document de référence	8
<b>2.</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>9</b>
2.1	Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux	9
2.2	Contrôleurs légaux ayant démissionnés ou ayant été écartés	9
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>10</b>
3.1	Informations financières consolidées historiques	10
3.2	Informations financières sociales historiques	10
<b>4.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE</b>	<b>10</b>
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	<b>11</b>
5.1	Histoire et évolution de PHARMAGEST INTERACTIVE	11
5.2	Investissements	12
5.3	Communications financières	14
<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	<b>15</b>
6.1	Principales activités	15
6.2	Principaux marchés	22
6.3	Événements exceptionnels ayant influencé les activités	24
6.4	Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication	24
6.5	Concurrence	25
6.6	Organisation commerciale et marketing	26
6.7	Description des clients	28
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>29</b>
7.1	Organigramme du Groupe PHARMAGEST au 31 mars 2012	29
7.2	Description du Groupe WELCOOP et de la place que PHARMAGEST INTERACTIVE y occupe	30
7.3	Relations mère-filiales	32
7.4	Filiales significatives	32
<b>8.</b>	<b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>	<b>33</b>
8.1	Actifs immobiliers	33
8.2	Question environnementale	33
<b>9.</b>	<b>EXAMENS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	<b>34</b>
<b>10.</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	<b>34</b>



<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>34</b>
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	<b>35</b>
12.1	Points clés de 2011	35
12.2	Évolution récente	37
12.3	Perspectives d'avenir	38
<b>13.</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	<b>39</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>39</b>
14.1	Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	39
14.2	Absence de condamnation et de conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de direction générale	47
<b>15.</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES</b>	<b>47</b>
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>48</b>
<b>17.</b>	<b>SALARIÉS</b>	<b>49</b>
17.1	Description des ressources humaines et de l'environnement social	49
17.2	Participation et stock-options	49
17.3	Contrats et accords	49
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>50</b>
18.1	Répartition actuelle du capital social	50
18.2	Contrôle	51
18.3	Pacte d'actionnaires	51
18.4	Accord dont la mise en oeuvre ultérieure pourrait entraîner un changement de son contrôle	51
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	<b>51</b>
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	<b>52</b>
20.1	Informations financières historiques	52
20.2	Informations financières pro forma	52
20.3	États financiers	53
20.4	Vérification des informations financières	97
20.5	Date des dernières informations financières	102
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	102
20.7	Politique de distribution de dividendes	102
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	103
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	103



<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>104</b>
21.1	Capital social	104
21.2	Acte constitutif et statuts	104
<b>22.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>109</b>
<b>23.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>	<b>109</b>
<b>24.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>110</b>
24.1	Le rapport annuel de gestion	110
24.2	Projet du texte des résolutions	136
24.3	Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	140
24.4	Le rapport de contrôle des Commissaires aux Comptes	151
24.5	Calendrier des prochaines publications	153
<b>25.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>153</b>



# 1 PERSONNES RESPONSABLES

## 1.1 Personne responsable des informations contenues dans le document de référence

Monsieur Dominique PAUTRAT,  
Directeur Général et Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE  
5, allée de Saint Cloud  
54 600 VILLERS-LÈS-NANCY  
Tél. : 03 83 15 95 95  
Fax : 03 83 25 64 10

Le présent document est également notre rapport annuel 2011, il contient le rapport financier annuel tel que le prévoit l'article L.222-3 du règlement général de l'AMF.

## 1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en Rubrique 24.1 du Document de Référence 2011 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2011 présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en Rubrique 20.4 et ci-dessous en inclusion par référence, pour les exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2009 figurant dans le Document de Référence 2009 en page 83, contient une observation sur le point suivant exposé dans la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe concernant la première application de la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 contient une observation sur le point suivant exposé dans la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2011 contient une observation sur la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

Monsieur Dominique PAUTRAT, Directeur Général de PHARMAGEST INTERACTIVE



## 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### 2.1 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux

#### Commissaires aux Comptes titulaires

##### **SA BATT AUDIT**

25, rue du Bois de la Champelle

54 500 VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Représentée par Madame Isabelle SAGOT

Nommée le 19 juin 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

##### **MAZARS**

61, rue Henri Regnault

92 400 COURBEVOIE

Représentée par Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM

Nommé le 23 juin 2005 et renouvelé le 16 juin 2011 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

#### Commissaires aux Comptes suppléants

##### **Société SOVEC - Société Vosgienne d'Expertise Comptable**

661, avenue de la Division Leclerc

88 304 NEUFCHATEAU

Nommée le 19 juin 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

##### **Monsieur Antoine MERCIER**

22, boulevard des Iles

56 000 VANNES

Nommé le 23 juin 2005 et renouvelé le 16 juin 2011 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

### 2.2 Contrôleurs légaux ayant démissionnés ou ayant été écartés

Néant.



## 3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

### 3.1 Informations financières consolidées historiques

En M€**	2011	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires net	97,06	91,55	81,62	74,80
Résultat opérationnel courant	17,79	16,81	14,23	13,73
Résultat opérationnel	17,79	16,81	14,23	13,73
Résultat net consolidé part du groupe	11,75	10,72	9,40	8,89
Capitaux propres part du groupe	57,74	50,33	43,63	37,97
Trésorerie nette	31,63	26,66	24,18	13,08
Actifs immobilisés nets d'Amort. / Prov.	42,68	41,60	40,70	40,07
<b>Total du bilan</b>	<b>90,87</b>	<b>84,94</b>	<b>80,23</b>	<b>78,56</b>
GEARING (endettement net / fonds propres)	- 45,79%	- 38,31%	- 31,49%	0,85%
ROE (résultat net / capitaux propres)	21%	22%	22%	24%
Effectif Groupe	734	709	690	651
Dividende (1)	1,80	1,50	1,40	1,35
<b>Résultat de base par action</b>	<b>3,90</b>	<b>3,56</b>	<b>3,14</b>	<b>2,97</b>

\*\* sauf pour le dividende et le bénéfice net par action (unité euros)

(1) Le dividende par action mentionné pour l'exercice 2011 correspond à celui qui sera proposé à l'Assemblée Générale du 22 juin 2012.

### 3.2 Informations financières sociales historiques

Les principales données historiques sur les comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE sont présentées dans le cadre du tableau financier annexé au rapport de gestion présenté en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence.

## 4 FACTEURS DE RISQUE

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux qui sont inventoriés et présentés dans le rapport de gestion du présent Document de Référence en rubrique 24.1.



## 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

### 5.1 Histoire et évolution de PHARMAGEST INTERACTIVE

#### 5.1.1 Raison sociale et nom commercial

La dénomination sociale de la société est : PHARMAGEST INTERACTIVE.

#### 5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

PHARMAGEST INTERACTIVE est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro B 403 561 137 et son code NAF est le 62.02B.

#### 5.1.3 Date de constitution et durée

PHARMAGEST INTERACTIVE a été constituée par acte établi sous seing privé en date du 25 janvier 1996, sous la dénomination « Rousseau CPI », et ceci pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy, soit jusqu'au 24 janvier 2095, sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Son exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

#### 5.1.4 Siège social, forme juridique et législation

Le siège social est situé 5 allée de Saint-Cloud à VILLERS-LES-NANCY (54600).

Les documents juridiques suivants sont consultables à cette adresse ainsi que sur le site [www.pharmagest.com](http://www.pharmagest.com) : comptes annuels et comptes consolidés, rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du Président, rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président, rapport spécial des Commissaires aux Comptes, rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, texte des résolutions, liste des Administrateurs et tableau des mandats, liste des actionnaires nominatifs, attestation des rémunérations.

PHARMAGEST INTERACTIVE est une société anonyme soumise au droit français. Comme telle, les principaux textes qui lui sont applicables sont les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés commerciales et les textes subséquents.

#### 5.1.5 Événements importants dans le développement des activités

PHARMAGEST INTERACTIVE est un éditeur de solutions informatiques proposant des services spécifiques et adaptés au marché de l'officine et de l'industrie pharmaceutique.

L'activité principale de PHARMAGEST INTERACTIVE porte sur le développement de nouvelles solutions informatiques pour les pharmaciens et les laboratoires, appuyée sur la recherche et la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités et méthodes de travail. PHARMAGEST INTERACTIVE accompagne ses clients pharmaciens et laboratoires en assurant la maîtrise globale du projet informatique : gestion traditionnelle, formation des utilisateurs, assistance logicielle et matérielle, développement de solutions de sécurité liées à l'Internet, et aussi mise en place de nouveaux outils de communication et de convergence pour valoriser les métiers de l'industrie pharmaceutique.

Principalement axé sur son produit phare qu'est le LGPI Global Services® (Logiciel de Gestion à Portail Intégré), PHARMAGEST INTERACTIVE est reconnu comme un précurseur dans son domaine d'activité et reste le seul acteur à proposer un outil innovant qui s'impose comme le nouveau standard informatique du marché pharmaceutique.



Fort de son succès en France, un outil de gestion à portail intégré similaire a été développé pour le marché belge, intégrant les spécificités légales et professionnelles ainsi que le bilinguisme de ce pays. Aussi, après un démarrage de son activité en Wallonie, le Groupe PHARMAGEST a ouvert une agence en Flandres en 2010 afin de pouvoir s'adresser à ce marché.

L'offre de Logiciels de Gestion d'Officine du Groupe PHARMAGEST est complétée par une suite de solutions satellites permettant, à titre d'exemple, de centraliser un certain nombre d'informations pour le compte de groupements de pharmacies ou de réaliser de la publicité sur le lieu de vente. Ces solutions pouvant fonctionner indépendamment du logiciel de gestion, elles permettent de ce fait de réaliser des synergies entre les pays.

A travers sa filiale INTECUM, spécialisée dans l'automatisation de la dispensation, le Groupe PHARMAGEST propose désormais un robot-comptoir, SELLEN, destiné plus particulièrement aux pharmacies de petite et moyenne surface, permettant de réaliser un gain de place au cœur de l'officine et, pour l'équipe officinale, un gain de temps qu'elle pourra consacrer au conseil dispensé aux patients.

Enfin, le Groupe PHARMAGEST propose, avec la société HEALTHLEASE, un financement d'équipements à destination des pharmaciens.

L'activité Laboratoires profite de la promulgation de la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) et du fait d'avoir largement anticipé le nouveau rôle conféré par celle-ci aux pharmaciens en termes d'accompagnement et de conseil dispensé auprès des patients.

A travers sa filiale MALTA INFORMATIQUE, le Groupe PHARMAGEST s'adresse aux EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et structures d'accueil de jour pour personnes âgées. TITAN, le logiciel développé par MALTA INFORMATIQUE constitue une solution de référence pour les EHPAD sur un marché en pleine croissance bénéficiant d'un cadre réglementaire favorable.

Des prises de participations récentes permettent au Groupe PHARMAGEST de s'adresser désormais aux autres professionnels de santé ou directement aux patients, mais avant tout d'aider le pharmacien à trouver sa place et à faire face aux nouvelles missions qui lui sont attribuées et pour lesquelles il sera rémunéré :

- La première, DIATELIC, permet au Groupe PHARMAGEST d'être présent sur le marché de la télémédecine et des systèmes experts de suivi des patients à domicile.
- Les participations dans les sociétés GROUPE DOMEDIC Inc. et DOMEDIC EUROPE ont pour objectif la commercialisation d'un pilulier intelligent permettant d'améliorer l'observance des traitements prescrits et de lutter contre des accidents liés à l'iatrogénie.

Par ailleurs, la sécurisation des données de santé est une priorité pour le Groupe PHARMAGEST qui, depuis 2004, propose son VPN (Virtual Private Network) « Offisecure » garantissant aux pharmaciens une protection optimale de leurs échanges électroniques. En 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a mis en place les structures techniques et organisationnelles (certification ITIL - Information Technology Infrastructure Library) pour pouvoir proposer de nouveaux services à ses clients pharmaciens et autres professionnels de santé et a fait la demande de deux agréments d'hébergeur de données de santé à caractère personnel dans les domaines de la sauvegarde de données et de la télémédecine.

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Historique des investissements

Après plus de 10 ans d'expérience commune en informatique officinale acquise chez CP Informatique et Rousseau Informatique, Thierry CHAPUSOT, Thierry PONNELLE et Vincent PONNELLE créent en 1996 la société ROUSSEAU C.P.I. Ils développent le logiciel PHARMAGEST® et mettent en place un réseau de distribution sur la région du Grand Est de la France. Rousseau CPI devient alors PHARMAGEST INTERACTIVE.

Pour renforcer sa présence commerciale et technique de proximité et atteindre la position de leader, en 1998 PHARMAGEST INTERACTIVE décide de l'adossement capitalistique au répartiteur pharmaceutique CERP Lorraine, avec le rapprochement opérationnel à la filiale informatique MIRABEL.

Le 20 octobre 2000, PHARMAGEST INTERACTIVE s'introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris afin d'accroître sa notoriété, pour suivre la politique de croissance externe et développer de nouveaux services et méthodes de travail pour l'industrie pharmaceutique.



Après une succession de croissances externes sur le territoire national, dont la plus importante est CIP, le Groupe PHARMAGEST devient le leader de l'informatique officinale avec 43,5% de parts de marché national (*Source : PHARMAGEST INTERACTIVE*). Poursuivant une stratégie de développement européen, en septembre 2007, PHARMAGEST INTERACTIVE achète la société SABCO au Luxembourg et sa filiale ATS (devenue en 2009 SABCO Services) en Belgique. Celles-ci détiennent 12% de parts de marché en Belgique et 42% au Luxembourg (*Source : SABCO*).

Suite à l'acquisition de MALTA INFORMATIQUE en 2008, le Groupe PHARMAGEST a étendu de manière significative l'offre existante et a ouvert son savoir-faire aux maisons de retraite médicalisées. Après cette première acquisition stratégique, le Groupe PHARMAGEST renforce sa présence dans le secteur des EHPAD avec l'acquisition du fonds de commerce de la société AZUR Software en avril 2009, société éditrice et conceptrice d'une gamme de logiciels de gestion destinés aux maisons de retraite portant ainsi sa part de marché à près de 8% sur ce secteur (*Source : MALTA INFORMATIQUE*).

Suite à la liquidation judiciaire de la société NOVAX, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis des éléments incorporels (logiciels, marques) dépendant des actifs de celle-ci en juin 2009. De ce fait, PHARMAGEST INTERACTIVE propose, en plus de son logiciel OffiMédia®, le logiciel Pharmaxess® développé par NOVAX, garantissant ainsi aux pharmaciens équipés de ce dernier une continuité de leur solution, et confortant ainsi sa position de leader du marché de la communication sur le lieu de vente.

Le 30 octobre 2009, PHARMAGEST INTERACTIVE participe à la création de la société de droit belge QUALITY FLUX, spécialisée dans l'achat et la revente de données statistiques, à hauteur de 40% du capital social. Cette participation est portée à 42,27% après deux augmentations du capital au cours de l'exercice 2011.

En mars 2010 est créée la société HEALTHLEASE dans laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE détient 35% du capital. Cette société a pour vocation d'exercer une activité de location longue durée de matériel destiné aux acteurs de l'industrie pharmaceutique, et plus particulièrement aux pharmaciens.

Par acte sous seing privé en date du 20 septembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE acquiert une participation de 41,6% dans la société DIATELIC accédant ainsi à un domaine d'expertise complémentaire au sien qui est la télémédecine et les systèmes experts de suivi des patients à domicile.

Une autre participation est prise en décembre 2010 dans la société INTECUM, à hauteur de 49% du capital social, participation par laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE complète son offre à destination des pharmaciens par l'automatisation de la dispensation.

Ces investissements permettent au Groupe PHARMAGEST, directement ou indirectement, de proposer de nouveaux services à ses pharmacies clientes, mais également à celles équipées de certaines solutions informatiques concurrentes, soit à minima 90% du marché français ciblé. Ces services pourront également être exportés en Belgique et au Luxembourg ainsi que sur d'autres marchés européens.

En mai 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE prend une participation de 35% dans la société de droit canadien GROUPE DOMEDIC Inc. qui développe et commercialise un pilulier intelligent et communicant pour lequel elle a concédé un droit de distribution et de licence de marque à la société française DOMEDIC EUROPE, dans laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE détient 65%.

La valeur globale des investissements réalisés en 2011 est inférieure à 20% des actifs au bilan et à ce titre les valeurs restent non significatives.

## 5.2.2 Description des principaux investissements réalisés depuis le 31 décembre 2011

Le Conseil d'Administration a autorisé la souscription par PHARMAGEST INTERACTIVE à une augmentation du capital de sa filiale DIATELIC portant sa participation dans le capital de celle-ci à 68,58% à la date du 27 février 2012.

## 5.2.3 Description des principaux investissements futurs du Groupe PHARMAGEST

Néant.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST maintient sa démarche de croissance externe en étudiant des pistes internationales, mais également en France, en donnant une priorité aux services innovants et domaines technologiques liés à la Santé.



## 5.3 Communications financières

### Politique d'Information

Monsieur Dominique PAUTRAT,  
Directeur Général et Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE est responsable de l'information.  
Siège Social : 5, allée de Saint Cloud - 54 600 VILLERS-LÈS-NANCY  
Tél. : 03 83 15 95 95  
Fax : 03 83 25 64 10

PHARMAGEST INTERACTIVE s'engage à organiser chaque année deux réunions d'information à destination des analystes, investisseurs et journalistes.

Les événements significatifs pourront faire l'objet d'un communiqué de presse.

Par ailleurs, pendant la durée de validité du présent document, l'acte constitutif, les rapports des Commissaires aux Comptes et les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document, sont disponibles au siège social de l'émetteur.

Les informations financières sont également disponibles sur le site [www.pharmagest.com](http://www.pharmagest.com).

La société Gilbert Dupont (établissement teneur de marché) réalise périodiquement des études financières sur PHARMAGEST INTERACTIVE.

PHARMAGEST INTERACTIVE a poursuivi pour cette année le contrat d'animation de son cours de bourse signé le 20 octobre 2003 avec Gilbert Dupont.



## 6 APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1 Principales activités

#### 6.1.1 Informatique pour les officines

##### **Maîtrise des compétences en interne**

Pour la pharmacie, le Groupe PHARMAGEST assure la maîtrise complète de l'informatisation d'une officine en tant qu'éditeur de ses propres solutions. Dans ce cadre, ses activités sont structurées autour de :

- L'édition de logiciels : conception, développement, maintenance et évolutions ;
- La diffusion des produits : commercialisation directe par son propre réseau de centres de compétences ;
- L'intégration et la formation : intégration des matériels, logiciels, reprise et gestion des données, formation et assistance des utilisateurs de l'officine ;
- La maintenance : suivi et entretien de l'environnement informatique de l'officine pharmaceutique.

Les prestations comprennent :

- L'étude du parc informatique existant ;
- L'intégration des différents composants logiciels et matériels ;
- Les tests de validation ;
- L'implantation du matériel sur site et des logiciels sur l'ensemble du parc installé (en moyenne 6 postes par pharmacie sur 9.800 du parc PHARMAGEST INTERACTIVE) ;
- La formation des utilisateurs ;
- Le support hotline et la maintenance.

##### **Le développement : cœur de métier du Groupe PHARMAGEST**

Les compétences du Groupe PHARMAGEST, tant en termes de recherche et développement qu'en termes de connaissance des besoins et des attentes de sa clientèle, se traduisent par :

- Une adaptation permanente de l'outil et un accompagnement de l'utilisateur dans son acte de conseil, de vente, de commande et de gestion ;
- Une prise en compte de la complexité des fonctionnalités liées à la facturation (paiement direct, tiers payant, mutuelles,...).

Les logiciels doivent répondre à des besoins de base comme la gestion de la facturation, la télétransmission SESAM-Vitale, la gestion et l'optimisation des stocks, la gestion du Dossier Pharmaceutique, les missions conférées aux pharmaciens par la Loi HPST en France, ou le Nouveau Système de Rémunération en Belgique. Ces fonctionnalités de base répondent aux cahiers des charges imposés par l'autorité du GIE SESAM-Vitale et du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens à l'ensemble des acteurs informatiques du marché français ou par Arrêté royal et l'Ordre des Pharmaciens en Belgique.

Les SSII doivent également s'engager, pour leurs clients, dans le développement de nouvelles fonctionnalités dépassant ce simple cadre des évolutions obligatoires et proposer des fonctionnalités nouvelles et valorisantes. Le Groupe PHARMAGEST développe donc des outils innovants et uniques répondant aux besoins de ses clients et anticipant les opportunités de la profession.

Dans un contexte économique de plus en plus difficile pour l'officine, le Groupe PHARMAGEST s'engage à apporter des réponses concrètes au double enjeu de la profession :

- Nouvelles missions du pharmacien,
- Recherche de nouveaux leviers de rentabilité.

Il propose des outils d'analyse statistique très performants pour soutenir les officines dans leur gestion et leur politique économique ; il met à disposition des campagnes de suivi d'observance pour renforcer le rôle de conseil du pharmacien dans la chaîne de soins et entraîner une nouvelle fidélité du client à son officine (intégrant des communications SMS, messages vocaux ou mails automatisés depuis le logiciel ainsi qu'une application Smartphone) ; il développe un outil de communication sur le lieu de vente et un site Internet pour la pharmacie, avec des liaisons site Internet-pharmacie et une boutique en ligne.



Le Groupe PHARMAGEST a également repensé les approvisionnements directs des pharmacies en proposant une nouvelle gestion des commandes directes intégrant la redescende dans l'applicatif des catalogues des principaux fournisseurs, des suivis des marchés annuels par fournisseur, par gamme de produit, des politiques de prix et de promotions, des utilitaires de suivi des achats, d'alertes de ruptures possibles ou de meilleures conditions chez un autre fournisseur.

Courant 2009, en collaboration avec la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et les syndicats de pharmaciens, PHARMAGEST INTERACTIVE a été le premier éditeur de Logiciels de Gestion d'Officines à participer à l'expérimentation nationale de la dématérialisation intégrale des ordonnances.

Début 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a obtenu l'agrément du CNDA (Centre National de Dépôts et Agréments) des développements réalisés dans le cadre du cahier de charges 1.40 du GIE SESAM-Vitale apportant deux fonctionnalités majeures : une classification commune des actes médicaux et une normalisation des échanges électroniques avec les organismes d'assurance maladie complémentaires.

## 6.1.2 Pharmacie Europe

Au 31 décembre 2011, la Pharmacie constitue le cœur de métier du Groupe PHARMAGEST et contribue au chiffre d'affaires (IFRS) du Groupe à hauteur de 85,9%.

### 6.1.2.1 La Pharmacie France

La Pharmacie France à elle seule représente 82,9% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS).

Son logiciel phare, le LGPI Global Services®, équipe désormais plus de 7.300 officines. Il s'agit du 1er logiciel pour officines de France.

#### **Des outils statistiques et de gestion performants et efficaces pour tout type d'officine**

Le Groupe PHARMAGEST propose un nouvel outil statistique intuitif et performant, Oracle Business Intelligence intégré dans le module Décisionnel du LGPI Global Services®, pour soutenir les officinaux dans le pilotage de leur officine au travers de tableaux de bord et graphiques clairs et interactifs. Depuis septembre 2009, l'accès à ces statistiques depuis un iPhone® est désormais rendu possible aux pharmaciens raccordés à l'Internet via OffiSecure®.

#### **Un accès Internet sécurisé**

A l'ère du numérique où les flux d'information ne cessent de s'accroître en officine et se doivent, par conséquent, d'être sécurisés au maximum, le Groupe PHARMAGEST propose OffiSecure®, un accès Internet professionnel et sécurisé spécialement étudié pour les pharmacies. Depuis 2008, celles-ci ont également la possibilité de bénéficier d'un service professionnel de téléphonie illimitée. Avec 4.000 abonnements souscrits, PHARMAGEST INTERACTIVE équipe désormais plus de 40% de ses clients.

#### **Une solution d'achats groupés**

Dans un contexte où les rapprochements entre pharmaciens sont stratégiques et se multiplient, notamment sous forme de groupements, de S.R.A. (Structure de Regroupement à l'Achat) ou de S.E.L (Société à Exercice Libéral), PHARMAGEST INTERACTIVE a créé OffiCentral® : un outil idéal pour les pharmacies en recherche de nouvelles sources de rentabilité, afin d'optimiser leurs commandes groupées et d'harmoniser leurs politiques commerciales.

Aujourd'hui, plus de 200 groupements et 800 officines utilisent OffiCentral®.

#### **Un panel de solutions pour renforcer l'accompagnement et le conseil du patient**

Parce que le pharmacien dispose de nombreux atouts pour intervenir dans l'information et l'éducation des patients et que le périmètre de ses missions est amené à évoluer dans le cadre de la loi HPST, le Groupe PHARMAGEST développe des solutions destinées à l'épauler dans son rôle de conseil et de prévention auprès de ses patients. En 2007, PHARMAGEST INTERACTIVE a adhéré au projet du Dossier Pharmaceutique (DP), préconisé par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) et principalement mis en place dans le but de contrer les risques d'iatrogénie. Ainsi, le Groupe PHARMAGEST a été le premier éditeur de logiciels à relier une officine française à ce réseau informatique national. Fin 2010, le logiciel LGPI Global Services® se plaçait au 1<sup>er</sup> rang des logiciels équipant des pharmacies reliées au DP et près de 95% (Source : CNOP) des officines équipées de ce logiciel y sont aujourd'hui reliées.

Dans une même démarche de proximité des pharmaciens avec leurs patients, PHARMAGEST INTERACTIVE a développé des outils informatiques adéquats répondant aux besoins de la profession :

- Les Services Communicants permettent d'accompagner les patients atteints de maladies chroniques, d'optimiser le suivi de leur traitement et d'en améliorer l'observance. En effet, le pharmacien peut programmer l'envoi automatique de SMS,



e-mails ou messages vocaux pour signaler à ses patients la nécessité de renouveler un traitement ou une ordonnance ainsi que la disponibilité en officine de produits dus ou commandés et de matériel médical réservé.

- **MaPharmacieMobile®** : cette application Smartphone gratuite disponible sur iPhone® et Android permet au pharmacien d'offrir aux patients des services de proximité particulièrement utiles au quotidien et de les accompagner à tout moment, surtout dans un contexte de mobilité grandissante. En effet, les patients peuvent non seulement situer la pharmacie ouverte la plus proche, mais également envoyer une photo d'ordonnance directement en sortant du cabinet du médecin ou bénéficier d'un suivi des traitements (le patient peut enregistrer ses prises à chaque réception d'une alerte et le pharmacien recevant sur son logiciel les informations peut suivre l'observance et sensibiliser le patient). Plus de 60 000 particuliers ont d'ores et déjà téléchargé l'application (*Source : PHARMAGEST INTERACTIVE*).

#### **Un outil de communication dynamique sur le lieu de vente**

Depuis 2007, le Groupe PHARMAGEST propose OffiMédia®, un système de communication permettant aux officines d'animer leur point de vente et d'informer la clientèle. De plus, cette solution suscite les demandes de conseil et les achats d'impulsion via la diffusion de messages sur des écrans positionnés aux emplacements incontournables de l'espace de vente. Au-delà de la communication classique diffusée sur l'espace de vente, OffiMédia® permet de diffuser des messages ciblés, au niveau du comptoir de vente, en fonction du patient pris en charge et des stocks de l'officine, et ce grâce à sa liaison avec le logiciel de gestion du pharmacien (LGPI Global Services®). Cet outil analyse les données du patient et la délivrance de médicaments pour proposer des messages adaptés. La pertinence et la cohérence du conseil sont ainsi assurées.

L'affichage du 'Total à Payer' sur les écrans OffiMédia® au comptoir permet aux pharmaciens de répondre aux obligations légales en matière d'affichage des prix.

Avec la fonctionnalité OffiMédiaPrint les pharmaciens peuvent jouer sur le rappel visuel en imprimant les fiches produit diffusées sur écran.

Aujourd'hui, plus de 1 600 pharmacies sont équipées d'une solution de communication par l'écran du Groupe PHARMAGEST.

#### **Un site Internet dédié à chaque officine**

A l'heure où Internet est incontestablement devenu l'outil de communication et d'information privilégié des Français, le Groupe PHARMAGEST propose Pharmattitude®, le site web du pharmacien. Par le biais d'un espace personnalisé, les pharmacies peuvent garder contact avec leurs patients et communiquer sur leurs horaires, proposer des réservations de produits en ligne et dispenser des conseils : la garantie de demeurer un interlocuteur santé de référence. Depuis juin 2009, un module de boutique en ligne permet aux pharmaciens équipés de prolonger leur officine réelle en officine virtuelle et d'ouvrir leur catalogue de produits de parapharmacie et de conseil aux internautes.

#### **Une solution de financement des équipements**

Depuis mai 2010, le Groupe PHARMAGEST, à travers une prise de participation de 35% du capital de la société HEALTHLEASE France, propose aux pharmaciens un catalogue de services de financement de leurs équipements informatiques et/ou autres biens professionnels.

#### **Un nouveau marché : la robotisation d'officines**

En décembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE a pris une participation dans la société startup INTECUM et propose désormais une activité de robotisation d'officines et de dispensation de médicaments sur le lieu de vente. Le robot « Sellen » révolutionne le monde des robots de pharmacie par ses avantages :

- Il s'agit d'un « robot-comptoir » permettant un gain de place important, étant donné qu'il est placé au cœur de l'officine ;
- Positionnement de prix inférieur aux solutions actuellement sur le marché ;
- Standardisation mécanique et modulable ;
- Il permet à l'équipe officinale de dispenser du conseil auprès du patient au lieu de chercher des médicaments dans des tiroirs.

La commercialisation du produit a débuté au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

#### **Une innovation majeure pour améliorer l'observance des patients : le DO-Pill Secure™**

En 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a pris une participation de 35% dans la société canadienne GROUPE DOMEDIC Inc., complétée par une prise de participation majoritaire, à hauteur de 65%, dans la société DOMEDIC EUROPE. Cette dernière détient les droits de distribution exclusifs des produits développés par GROUPE DOMEDIC Inc. pour l'Europe et a signé une convention de cession des droits de distribution pour la France et le BeLux en vue de la commercialisation du pilulier intelligent DO-Pill Secure™.

Ces prises de participation dans les services innovants et les domaines technologiques liés à la Santé sont conformes avec la stratégie du Groupe PHARMAGEST et permettront d'épauler les pharmaciens dans leur rôle de conseil et de prévention auprès de leurs patients. En effet, le pilulier DO-Pill Secure™ permettra au Groupe PHARMAGEST de compléter son offre de services visant à aider le pharmacien dans son accompagnement des patients atteints de maladies chroniques ou des personnes du 3<sup>ème</sup> âge et de pallier les risques liés aux accidents iatrogènes et/ou au défaut d'observance, dans un contexte de population vieillissante (selon



une estimation de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) la population de personnes âgées de 75 ans et plus était de 5,6 millions en 2010 et devrait dépasser les 12 millions en 2050) et d'un nombre croissant de personnes atteintes de maladies chroniques (près de 20% selon une étude du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé).

- Le pilulier émet un signal sonore et visuel pour rappeler le moment de la prise de médicaments au patient ;
- Un logiciel de traçabilité permet l'archivage d'informations essentielles et fiables (heure et jour de la prise, retard ou avance de prise, etc.) destinées au médecin, aux infirmiers, à la famille du patient ou au pharmacien pour un suivi du traitement en temps réel (avec accord du patient) ;
- Conformément aux autorisations du malade, le pharmacien, les soignants, la famille, sont alertés en temps réel s'il n'a pas pris ses médicaments au moment prévu.

### 6.1.2.2 La Pharmacie en Belgique et au Luxembourg

La Pharmacie BeLux représente 3% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS).

#### Une offre en parfaite adéquation avec les besoins du pharmacien belge

Innovante sur le marché belge, l'offre SABCO se décline en une gamme de 3 logiciels adaptés à toutes les officines et disponibles dans les deux langues majoritaires du pays, le français et le néerlandais :

- Le Logiciel **SABCO® New** : un outil alliant efficacité et rapidité pour l'exercice du métier de pharmacien au quotidien ;
- Le Logiciel **SABCO® Optimum** : un panel de solutions complémentaires pour conseiller au mieux les patients et les accompagner dans le suivi de leur traitement ;
- Le Logiciel **SABCO® Ultimate** : un allié performant complet pour le management de l'officine, et en particulier la gestion dynamique des stocks, l'aide à la prise de décision, les commandes groupées facilitées ainsi qu'un support au rôle de professionnel de santé du pharmacien et un outil de communication vers le patient.

Au-delà du marché de renouvellement des clients SABCO, l'offre ainsi structurée, a permis une conquête de nouveaux clients en 2011, notamment sur la partie néerlandophone (Flandre) du pays où SABCO détient 6% de parts de marché. Par ailleurs, SABCO détient 12% de parts de marché sur la totalité de la Belgique et 18% en Belgique francophone (*Sources : SABCO et APB-Association Pharmaceutique Belge*).

A travers son logiciel phare, SABCO® Ultimate qui a conquis plus de 45 nouvelles pharmacies en 2011, la société mise sur une solution en parfaite adéquation avec les besoins du pharmacien belge d'aujourd'hui, à la fois expert santé et chef d'entreprise. Cette "double casquette" constitue la voie choisie par la profession pour rebondir face aux tendances actuelles du marché de la santé : hausse des coûts fixes et variables, baisse des marges, baisse de la fréquentation des officines au profit des parapharmacies, diminution du panier moyen, etc.

Pour contrer ces obstacles, SABCO® Ultimate constitue un outil performant incontournable permettant d'associer, dans un environnement ergonomique, le renfort de l'accompagnement des patients et l'optimisation de la gestion de l'officine. Comptant également sur l'utilisation exclusive de la technologie d'Oracle Business Intelligence pour réaliser des statistiques performantes et des tableaux de bord intelligents sur l'ensemble des données-clés de l'officine, SABCO® Ultimate confirme sa longueur d'avance par rapport aux autres logiciels de gestion : une solution permettant aux pharmaciens de renforcer leur pouvoir de décision et de négociation tout en appuyant leur rôle d'expert santé de référence auprès de leurs patients.

Les équipes de SABCO ne cessent de faire évoluer SABCO® Ultimate afin de continuer à anticiper le marché en proposant des nouveautés à sa version 2, comme entre autres, en 2011, un module d'historique des ventes encore plus ergonomique et intuitif ainsi qu'une nouvelle fonctionnalité fortement plébiscitée par les pharmaciens belges, permettant de favoriser la liaison avec les Home (maisons de repos et de soins). Ce module inclut la gestion électronique des commandes et factures entre le Home et l'officine, et permet le transfert automatisé du schéma de médication (prescription) des patients du Home vers sa pharmacie référente, avec possibilité de déconditionnement et blistérisation automatisée des médicaments.

Par ailleurs, les équipes du développement France et Belgique collaborent étroitement à l'adaptation des solutions satellites (OffiCentral®, OffiMédia®, etc.) élaborées par le Groupe PHARMAGEST aux logiciels de SABCO afin de pouvoir proposer une offre complète aux pharmaciens belges et luxembourgeois. OffiCentral®, le module dédié à la gestion centralisée d'officines groupées, a connu en 2011 de nombreuses améliorations. La mise à disposition prévue en 2012 d'OffiSynchro, un module permettant la parfaite synchronisation d'un même réseau d'officines de façon à coordonner, par exemple, des campagnes d'association ou uniformiser des politiques de prix, constitue un pas de plus vers l'adéquation des solutions de SABCO avec les besoins en gestion des chaînes et groupements de pharmacies en Belgique.

#### SABCO, un acteur de l'informatique officinale désormais reconnu

En février 2010, SABCO a été reconnue comme expert de l'informatique officinale en étant sélectionnée comme partenaire privilégié pour contribuer à la mise en œuvre du vaste projet de prescription électronique « **Recip-e** ». SABCO est l'une des 2 seules sociétés éditrices de logiciels élues pour travailler sur le projet pilote en collaboration avec d'autres acteurs d'envergure internationale. La



prescription électronique présente plusieurs avantages pour le grand public : un plus grand confort pour le patient, des gains en efficacité, une diminution des coûts grâce à la simplification et la diminution des risques de mauvaise lecture et des prescriptions falsifiées. Plus de 100 millions de prescriptions médicales sont délivrées chaque année en Belgique.

Pour le secteur médical et officinal, la prescription électronique est devenue indispensable sachant que le nombre de consultations médicales, et donc le nombre de prescriptions, va considérablement augmenter ces 30 prochaines années en raison du vieillissement de la population.

Une fois le projet pilote terminé, la Belgique devrait choisir de l'étendre à la totalité des pharmacies belges et devrait ainsi rejoindre le peloton des pays européens qui ont déjà validé la dématérialisation des ordonnances.

SABCO s'inscrit donc dans une grande avancée qui profitera à tous, patients et professionnels de santé, tant au niveau de la protection écologique et du développement durable que dans la sécurisation et l'optimisation de la prescription de traitements. Le Groupe PHARMAGEST pourra bénéficier de cette expérience dès lors que la France choisira d'emboîter le pas de ses pays voisins et de mettre en place une prescription de type électronique.

Depuis fin 2011, SABCO participe également à la phase pilote de « **MyCareNet** », un projet de transmission électronique de facturation tiers-payant visant l'échange électronique et sécurisé de données et d'informations structurées entre les prestataires de soins professionnels et les mutualités au travers de la plateforme Internet gouvernementale **eHealth**. Cet échange de données permettra la vérification systématique de l'état d'assurabilité de chaque patient, de façon à éviter toute fraude au remboursement.

Pour que les clients pharmaciens disposent d'un outil les aidant à lutter contre la contrefaçon, SABCO a intégré en septembre 2011, dans l'ensemble de ses logiciels, le système d'authentification des médicaments mis en place par une société d'envergure européenne.

#### **Au Luxembourg**

Au Grand-Duché du Luxembourg, siège historique de la société, SABCO confirme sa place de leader en 2011 avec 42% de parts de marché (*source* : SABCO) dans le secteur de l'informatique officinale grâce à son logiciel phare Officine II. Fortement démarqué de ses concurrents, Officine II permet aux pharmaciens luxembourgeois de gérer efficacement leurs préparations magistrales, leurs commandes directes et la facturation des vétérinaires. Officine II propose également en exclusivité l'accès à un portail d'information et à la base de données Delphi Care, la possibilité d'interfacer un robot, le scan de documents, l'envoi de SMS ou encore l'interfaçage avec des étiquettes électroniques.

Courant 2011, les équipes de R&D du Grand-Duché y ont intégré de nombreuses nouveautés comme, à titre d'exemple, l'interfaçage avec un terminal d'inventaire portable wifi, un suivi financier des commandes permettant au pharmacien de quantifier ses marges, l'accès en ligne aux notices médicamenteuses ou encore une gestion intégrée des tâches pour l'équipe officinale.

Avec la prochaine intégration d'un ensemble de fonctions de communication, la refonte de l'interface graphique et le passage à un moteur de base de données avancé, Officine II devrait permettre à SABCO de conquérir de nouvelles parts de marché en 2012 sur le territoire luxembourgeois.

### **6.1.3 PHARMAGEST INTERACTIVE partenaire de l'industrie pharmaceutique**

La contribution de l'activité Laboratoires au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS) est de 11,2%.

Expert de la pharmacie depuis plus de vingt ans, le Groupe PHARMAGEST est l'interlocuteur de choix des laboratoires qui souhaitent développer un marketing orienté client. Avec plus de 10 000 officines (en France, Belgique et Luxembourg) équipées des solutions informatiques du Groupe PHARMAGEST, il s'adresse à plus de 50 000 professionnels de santé utilisateurs de ses solutions et à travers eux, à 2 millions de patients par jour (*Source* : INSEE) et s'impose comme un leader sur le marché de l'informatique officinale, en développant des solutions enrichissantes pour les différents acteurs du circuit officinal. En créant des ponts inédits entre les laboratoires et les officines et en développant des liens multidimensionnels dans leur intérêt commun, le Groupe PHARMAGEST s'impose comme le partenaire incontournable des acteurs du circuit pharmaceutique.

#### **Outil de communication, de formation, et d'information**

Le LGPI Global Services® est un vecteur d'information au même titre qu'un média traditionnel par le biais duquel le laboratoire annonceur s'adresse à une cible captive et profilée : l'équipe officinale. Le Groupe PHARMAGEST a participé à la mise en valeur des officines dans la stratégie des laboratoires en orientant leur message et leur centre d'intérêt vers le point de vente, en dehors du canal historique des médecins.



Le Groupe PHARMAGEST a développé des process permettant aux laboratoires de former et d'informer les équipes officinales à travers leur outil de travail quotidien, notamment à travers des espaces dédiés à la communication. Le laboratoire peut ainsi pousser de l'information sur ses nouveautés « produits », sur les spécificités de ses médicaments, sur ses promotions, etc. Le laboratoire valorise ainsi son image auprès des pharmaciens en leur mettant à disposition des informations « métier » nécessaires au bon exercice de leur activité. Le LGPI Global Services® agit comme un outil de renforcement de notoriété et de fidélisation du point de vente.

Média d'impact, le LGPI Global Services® permet également aux laboratoires de présenter et de proposer ses produits au moment opportun de la vente, notamment dans une démarche de produit associé à la prescription initiale ou d'information contextuelle. Ces process permettent de stimuler les ventes et d'augmenter le panier moyen en officine.

#### **Des dispositifs d'accompagnement des patients**

Les conséquences d'un mauvais suivi d'observance engendrent des risques au niveau sanitaire pour le patient et des pertes financières pour le pharmacien et le laboratoire. En agissant sur l'information et la formation du patient, il a été observé que le traitement était mieux respecté et que l'engagement du patient vis-à-vis de sa pathologie devenait plus fort. Le Groupe PHARMAGEST développe des services pour les laboratoires et les pharmaciens visant à travailler sur une démarche éducative du patient, par le biais de fiches d'informations et de conseils profilées et évolutives. Les résultats des campagnes d'observance soulignent une augmentation du nombre de boîtes vendues par patient, une fidélisation du patient à son officine et une augmentation consécutive du chiffre d'affaires de chacun des acteurs économiques.

#### **Des campagnes de communication grand public**

La communication par l'écran sur le lieu de vente, complémentaire aux autres canaux de promotion, est indispensable pour capter l'attention des clients au moment le plus propice à déclencher un acte d'achat. Les officines se servent du fort potentiel des écrans pour moderniser leur image, dynamiser leur espace de vente et favoriser l'achat. Le Groupe PHARMAGEST, via sa nouvelle activité publicitaire, propose aux pharmaciens la location de leurs espaces audiovisuels pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et laboratoires dermo-cosmétiques. Ce service de publicité permet aux partenaires annonceurs de diffuser des messages contextuels et ciblés d'information ou promotionnels, de mettre en scène leurs produits dans l'espace de vente et de capter la clientèle de l'officine.

#### **Gestion du capital patient**

Les laboratoires sont passés d'un marketing produit à un marketing patients. Les enquêtes diffusées au sein même du système d'information du pharmacien sont un levier pour appréhender les attitudes et pratiques des patients. Connaître le contexte de prescription de l'un ou plusieurs de ses produits, collecter des données comportementales leur permet d'adopter de nouvelles stratégies promotionnelles et d'ajuster l'information à diffuser.

#### **Gestion des flux commerciaux**

La commande directe informatisée proposée par le Groupe PHARMAGEST vient en complément de l'action des équipes de vente du laboratoire et renforce les relations entre le laboratoire et l'officine. Le pharmacien accède au catalogue des produits du laboratoire, régulièrement actualisé dans son outil de travail, et peut passer ses commandes directes aux laboratoires via Internet.

La commande directe, en remplacement total ou partiel des commandes passées par fax ou par téléphone, est soumise à des contrôles de conformité qui apportent plus d'efficacité au niveau de la gestion du pharmacien et du laboratoire. La commande directe permet de réduire des coûts logistiques et administratifs tout en augmentant les marges. Ce modèle est un process supplémentaire de stratégie gagnant/gagnant entre le pharmacien et le laboratoire.

#### **Acteur de Santé publique**

A travers la mise en place d'observatoires santé ou d'enquêtes de prévention et de dépistage, le Groupe PHARMAGEST démontre son expertise en la matière ainsi que sa capacité à mobiliser les équipes officinales. Ainsi, en 2011, les pharmaciens équipés du LGPI Global Services® se sont vus proposer quatre opérations de dépistage et de prévention : cancer de la peau non mélanome, asthme, sevrage tabagique et diabète. Du 19 au 25 septembre, les pharmacies ont été invitées à participer à une grande campagne de sensibilisation initiée par le Centre d'Investigation Clinique Pierre Drouin de Nancy, visant à étudier les pratiques d'auto mesure de la pression artérielle des patients hypertendus sous traitement antihypertenseurs (1 176 officines se sont mobilisées sur cette dernière opération avec 3 546 patients interrogés).



#### 6.1.4 Informatique pour les EHPAD et Accueils de Jour

L'activité Maisons de Retraite contribue au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS) à hauteur de 2,9%.

MALTA INFORMATIQUE, éditeur de logiciels spécialisés dans le domaine des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et Accueils de Jour, se caractérise par une très forte expertise en suivi thérapeutique et des soins des résidents en proposant une suite logicielle intégrée et modulaire cœur de métier permettant d'apporter une réponse efficace et différenciatrice dans le cadre de l'évolution du secteur médico-légal.

Au travers de son application TITAN, qui constitue la seule solution du marché capable de proposer un circuit du médicament complet pour EHPAD, il est proposé différents modules permettant :

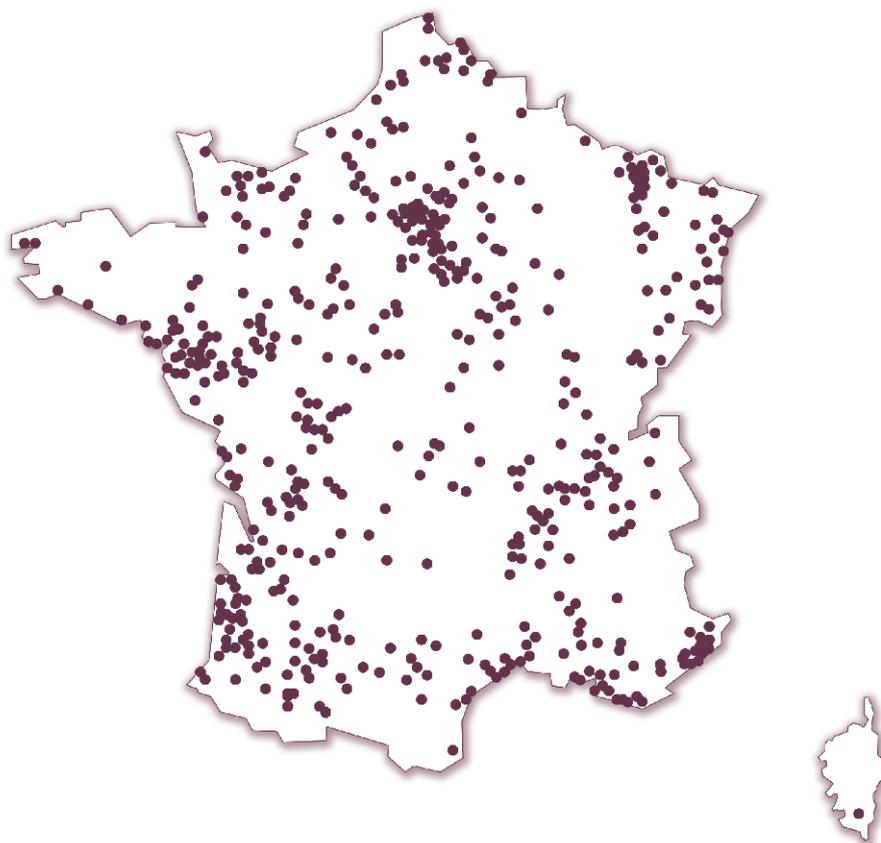
- La gestion des admissions et l'administration des résidents ;
- La facturation, le suivi des encaissements et la comptabilisation ;
- Le suivi des soins ;
- Le suivi des animations ;
- La gestion de l'intendance ;
- Le planning du personnel ;
- La traçabilité par code barre ;
- La gestion de la qualité ;
- La gestion avec les pharmacies de ville et les PUI (Pharmacie à Usage Intérieur).

L'investissement en R&D (Recherche et Développement) est une constante forte dans l'activité de MALTA INFORMATIQUE et l'ensemble des modules bénéficie régulièrement de nombreuses évolutions métier qui ont abouti à une maturité de l'offre standard. Ainsi, l'offre produit s'est enrichie du module TITAN PHARMA sécurisant totalement le circuit du médicament dans les EHPAD en intégrant une traçabilité des échanges avec le pharmacien.

Avec l'acquisition en 2009 du fond commercial de la société AZUR Software, la société MALTA INFORMATIQUE équipe aujourd'hui 900 établissements sur l'ensemble du territoire français et devient ainsi leader en solutions logicielles pour EHPAD (*Source : MALTA INFORMATIQUE*).

Aujourd'hui, grâce à une stratégie de très forte spécialisation, MALTA INFORMATIQUE est devenu un acteur clé du secteur des EHPAD.

#### Répartition des 900 établissements équipés de solutions MALTA INFORMATIQUE :





## 6.2 Principaux marchés

### 6.2.1 Le marché en France

#### Présentation générale des officines

Au 31 décembre 2011, on dénombre 22 890 officines en France, y compris les Départements d'Outre Mer. Elles sont globalement bien équipées en matériel informatique : en moyenne, 5 postes par officine\*.

\* Source : *Ordre des Pharmaciens*.

Bilan de l'activité 2011 - En K€**	2011	2010	Évolution
Chiffre d'affaires moyen HT	1 616,5	1 603,0	+ 0,8%
Marge moyenne HT en valeur	473,6	461,4	+ 2,6%
Charges de personnel	165,6	162,9	+ 1,6%
Rentabilité	230,0	221,6	+ 3,8%

La progression notable de la marge en valeur ainsi que la maîtrise des principaux postes de charges, et notamment des frais de personnel salarié, génèrent une performance commerciale et de gestion en augmentation de + 3,8%, plus faible que l'année précédente à 5,1%.

\*\* Source : *KPMG*.

La rémunération des officinaux sur les médicaments remboursables (hors génériques non soumis à TFR – Tarif Forfaitaire de Responsabilité) est fixée par arrêté et se décompose en deux dispositifs réglementaires : la marge dégressive et les remises. L'arrêté du 3 mars 2008 modifie les marges de distribution des grossistes.

#### La marge des officinaux est égale à\*\*\*:

- 26,1% du PFHT jusqu'à 22,90 €,
- 10% entre 22,90 et 150 € et
- 6% au-delà,
- auxquels s'ajoute un forfait par boîte de 0,53 €.

Les remises accordées aux pharmaciens par les grossistes-répartiteurs ou les laboratoires sont plafonnées à 2,5% du prix de vente aux pharmaciens pour les médicaments remboursables non génériques et à 17% du PFHT (Prix Fabricant Hors Taxes) pour les médicaments génériques et les princeps sous TFR. Le taux de TVA appliqué sur les médicaments remboursables est égal à 2,1%. \*\*\*

#### La décomposition\*\*\* du prix du médicament remboursable :

	2010	2009
Pour l'industrie	67,6%	68,2%
Pour l'officine	24,8%	24,8%
Pour les grossistes-répartiteurs	1,8%	1,8%
Pour l'État	5,8%	5,2%

\*\*\* Source *LEEM (Les Entreprises du Médicament)*

#### Le secteur de la Pharmacie repose sur des facteurs de croissance solides :

- Croissance de la population en France : 65,35 millions de personnes, soit + 6,4% en dix ans (*source INSEE*) ;
- Allongement de l'espérance de vie : Un habitant sur trois serait âgé de plus de 60 ans en 2050 (*source INSEE*) ;
- Innovations pharmaceutiques ;
- Développement de l'automédication ;
- Explosion des maladies chroniques : 15 millions de personnes en seraient atteintes en France (*source Assurance Maladie*) ;

qui constituent autant de sources d'augmentations de dépenses que les pouvoirs publics doivent maîtriser, voire freiner.



La principale mesure du gouvernement pour limiter le déficit de la Sécurité Sociale était la baisse des prix et le déremboursement de certains médicaments qui représentent 80% de l'économie de l'officine.

- LFSS (Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale) 2012 : Plus d'1 milliard d'euros d'économies à réaliser sur les médicaments de marque et surtout les génériques ;
- Impact négatif sur les marges des pharmacies estimé à 450 millions d'euros.

Les pouvoirs publics ont pris conscience que la pharmacie constitue un maillon incontournable du réseau de santé français

- De par sa disponibilité et la simplicité d'accès ;
- De par son excellent maillage territorial.

Une réflexion sur des nouveaux rôles et une nouvelle rémunération, initiée par la Loi HPST de juillet 2009 (Hôpital, Patients, Santé et Territoire) a désormais été traduite dans la LFSS 2012 du 21/12/11, dans son article 74, et permet :

- Le transfert d'une part de la rémunération à la marge sur le prix de vente vers un dispositif à l'acte d'honoraires de dispensation ;
- Une part de la rémunération fondée sur la performance à partir d'indicateurs de qualité de santé publique et d'efficience de la dépense ;
- Une part de la rémunération basée sur des objectifs individualisés de prise en charge de nouvelles missions (dépistage, prévention, accompagnement des patients chroniques, tenue du calendrier vaccinal, etc.).

## 6.2.2 Le marché en BeLux

### 6.2.2.1 En Belgique

Au 31 décembre 2011, on comptait 5 060 pharmacies ouvertes au public en Belgique soit en moyenne une pharmacie pour 2 170 habitants, avec la répartition géographique suivante :

- Flandre : 53%
- Wallonie : 35%
- Bruxelles : 12%

Source : APB - Association Pharmaceutique Belge

Dans un contexte économique difficile, les associations représentatives des pharmaciens en Belgique, l'APB et l'Ophaco ont négocié avec le gouvernement un Nouveau Système de Rémunération (NSR), entré en vigueur le 1er avril 2010, afin de contrer :

- Une baisse des marges des médicaments remboursables et des grands conditionnements ;
- La stagnation du montant global des marges compte tenu des baisses des prix et des volumes de ventes ;
- Et de prendre en charge la fonction de conseil/accompagnement du patient par le pharmacien.

Après une année de mise en application de cette réforme, la rémunération du pharmacien est composée d'un honoraire pour les activités liées aux soins pharmaceutiques de 79,6% des revenus du pharmacien (75,2% d'honoraires de base et 4,4% d'honoraires complémentaires) et d'une marge économique sur le produit pharmaceutique (20,4%). Cette marge qui est couplée au prix ex-usine du médicament, doit servir à couvrir les frais d'exploitation de l'officine. Entre le 1er août 2010 et le 31 juillet 2011, les pharmaciens belges ont gagné 27,6 M€ supplémentaires par rapport à l'ancien système de rémunération, soit une moyenne de 5 400 € par officine. (Source : APB)

Contrairement à la France, l'installation d'officines dans les centres commerciaux est interdite en Belgique. D'autre part, la Belgique n'impose pas que le propriétaire d'une pharmacie d'officine soit un pharmacien. Un titulaire d'officine qui est acté comme personne physique peut être propriétaire de plusieurs officines. Le gérant d'une officine doit toutefois être obligatoirement un pharmacien diplômé dans ce cas.

13% environ des pharmacies appartiennent à une chaîne de Pharmacie comme LLOYDS ou MULTIPHARMA.

Les Pharmacies belges réalisent un chiffre d'affaires inférieur d'environ un tiers de la moyenne française.

La répartition du chiffre d'affaires est en général de :

- 75% Médicaments remboursables ;
- 15% Médicaments OTC (Over the Counter) ;
- 10% Médicaments non remboursables sous prescription médicale.

Source APB



### 6.2.2.2 Au Luxembourg

En 2011, le nombre de pharmacies ouvertes au public est de 91, dont 23 concessions privées et 68 concessions d'Etat. (*Source : Ministère de la Santé*)

Le marché des pharmacies est contraint par d'importantes barrières à l'entrée, ce qui limite la concurrence. Le nombre de pharmacies est strictement encadré, étant limité à 1 pharmacie pour 5 000 habitants (*Source : OCDE*).

Une officine est gérée par un pharmacien titulaire qui exerce une profession libérale. Il existe deux possibilités d'obtenir une concession de pharmacie :

- Soit le pharmacien pose sa candidature pour l'attribution d'une concession d'Etat. C'est le cas pour les 2/3 des pharmacies. La candidature est classée sur une liste en fonction des années de travail effectuées, de l'ancienneté du diplôme et du nombre d'années d'études ;
- Soit il achète une concession privée, ce qui exige des fonds importants.

Le Ministère de la Santé, dans son Programme Gouvernemental du 29 juillet 2009, prévoit de renforcer le rôle de conseil du pharmacien et de lui permettre de procéder à des substitutions. Le réseau des pharmacies sera renforcé et la procédure d'attribution de concessions de pharmacie doit être révisée afin d'améliorer la couverture du territoire dans un intérêt de santé public.

Aussi, le Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg poursuivra la mise en place d'un plan national « e-santé » ainsi que d'un dossier patient électronique.

### 6.2.3 Le marché des EHPAD et Accueils de jour en France

Le marché est composé de plus de 10.000 structures d'hébergements de personnes âgées en France\*, dont 75% sont des maisons de retraites, EHPAD ou USLD (Unité de Soins de Longue Durée), et 25% sont des foyers logements pour personnes non dépendantes.

Le marché est en progression constante compte tenu des besoins en places d'hébergement liés au vieillissement de la population française. Dans un horizon à 20 ans, le nombre de structures pourrait doubler.

Les structures d'hébergement ont connu différentes réformes importantes depuis 2002-2003 avec l'apparition des premières conventions tripartites (EHPAD/DASS puis ARS/CONSEIL GENERAL) puis la réintégration des dispositifs médicaux en 2008 dans leur budget de fonctionnement sans compter l'intégration du médicament prévue début 2013.

Toutes ces évolutions amènent le marché à s'équiper de logiciels spécialisés et de bons niveaux. Nous pouvons considérer qu'aujourd'hui 70% des structures sont équipées de solutions complètes\*.

\* *Source : MALTA INFORMATIQUE*

## 6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités

Néant.

## 6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication

La société a procédé à une revue de ces risques qui sont inventoriés et présentés dans le rapport de gestion figurant en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence.



## 6.5 Concurrence

### 6.5.1 Sur le marché de la Pharmacie en France

#### Deux principaux acteurs se partagent le marché :

- Le Groupe PHARMAGEST avec 43,5% du marché ;
- Le Groupe CEGEDIM avec sa filiale ALLIADIS avec 32% de parts de marché.

Le LGPI Global Services® est le premier, et encore le seul, logiciel à avoir revu entièrement ses fondements technologiques.

«Il est réellement le produit qui répond à la demande du pharmacien qui attend une solution adaptée à son métier tout en intégrant et facilitant l'accès aux nouvelles technologies et à leurs apports. Cette richesse de fonctionnalités qui adressent le cœur de son métier lui permet d'apporter plus de valeur ajoutée à ses clients et d'améliorer la fidélité.»\*

\* Etude Capgemini disponible au siège de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Groupe	Société	Logiciel	Clients utilisateurs	Total utilisateurs Groupe	Part de marché
CEGEDIM	Alliadis / Data Conseil / Servilog	Alliance Plus / Premium	7 100	7 100	32%
ASTERA	Isipharm	Winpresto / LEO	1 000	1 000	4,5%
INDEPENDANT	Everys	Winpharma	2 000	2 000	9%
EURALLIANCE	ASP Line	Périphar	1 100	1 100	5%
PHARMAGEST	PHARMAGEST INTERACTIVE	LGPI Global Services®	7 300	9 800	43,5%
DIVERS			1 990	1 990	6%

Source : PHARMAGEST INTERACTIVE.

### 6.5.2 Sur le marché des officines en Belgique et au Luxembourg

#### EN BELGIQUE

Société	Logiciel	Clients utilisateurs	Part de marché
CORILUS	4 logiciels différents	2 050	41%
PHARMAD	Pharmad	1 280	25%
SABCO	SABCO® Ultimate, New et Optimum	620	12%
OFFICINAL	Officinal	267	5%
AUTRES		843	17%

Source : SABCO.

#### AU LUXEMBOURG

Société	Logiciel	Clients utilisateurs	Part de marché
SABCO	OFFICINE I / OFFICINE II	38	42%
PROPHALUX	PHARMASOFT	31	34%
MULTIDATA	PHARMA2000	11	11%
AUTRES		13	13%

Source : SABCO.



### 6.5.3 Sur le marché de l'informatique des EHPAD et Accueils de jour

Les fournisseurs historiques de ce marché proviennent :

- Soit de l'informatique de gestion des associations médico-sociales, ce qui rend leur offre, lorsqu'elle existe, peu experte dans le domaine de la gestion des soins et souvent peu intégrée ;
- Soit de modules spécialisés en soin ou en facturation, trop monolithiques et ayant subi des évolutions successives et peu intégrés les uns aux autres.

Ceci bien souvent avec des outils de développement qui manquent de modernité (pas de diffusions automatiques des mises à jour logicielles, ergonomie ancienne, etc....).

La part de MALTA INFORMATIQUE dans ce marché s'élève aujourd'hui à près de 8%.

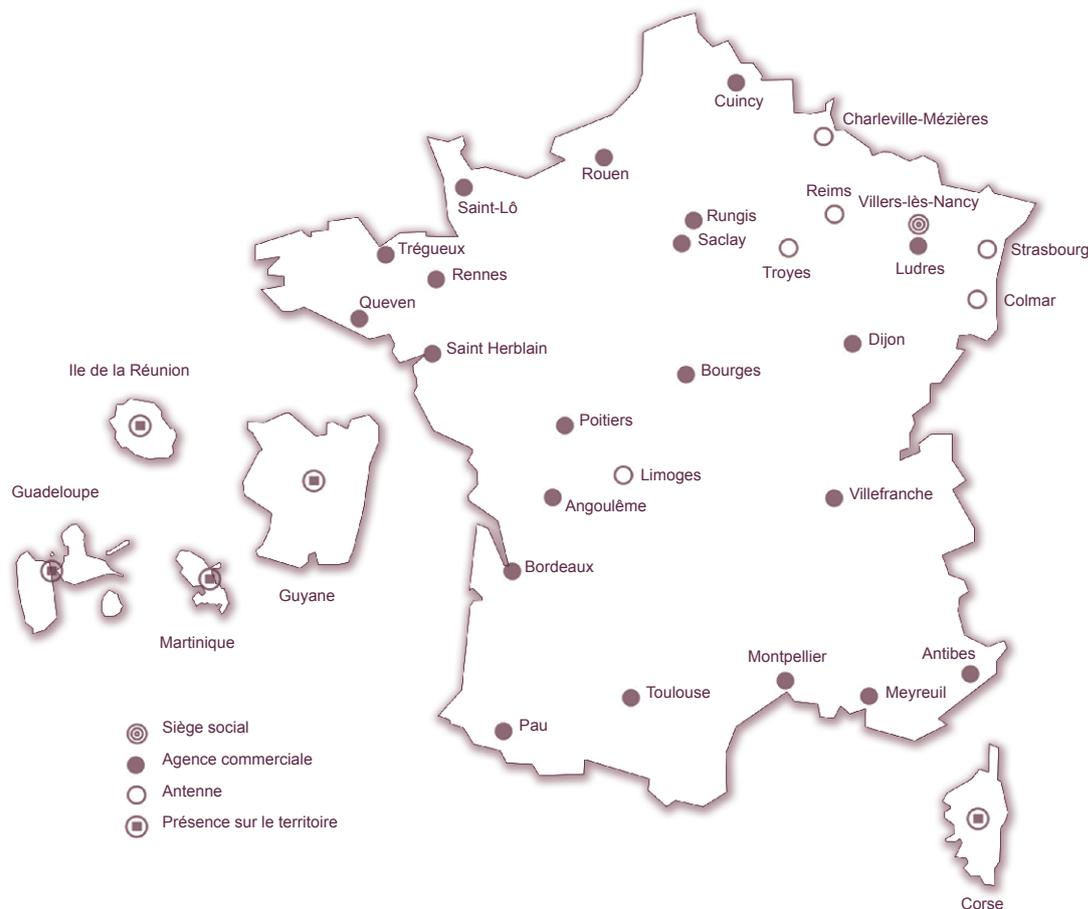
Source : MALTA INFORMATIQUE.

## 6.6 Organisation commerciale et marketing

### 6.6.1 Sur le marché de l'activité Pharmacie France

La diffusion et la commercialisation des produits du Groupe PHARMAGEST sont assurées par 27 centres de compétences en France et 4 dans les DOM, regroupant au total 79 commerciaux.

Les centres de compétences sont répartis dans 8 grandes régions plus les DOM. Chaque centre dispose de son autonomie commerciale et technique au travers d'une équipe dirigée par un Directeur Régional. Ce dernier veille à la réalisation des budgets, à l'application des procédures techniques, et à la satisfaction de la clientèle. Le centre de compétences est chargé de dupliquer sur la région la politique commerciale établie par la Direction Commerciale de PHARMAGEST INTERACTIVE.





L'équipe commerciale, sous la direction d'un Directeur Commercial et de 8 Directeurs Régionaux, épaulés par les Responsables Commerciaux d'Agence, est ainsi chargée de relayer la communication nationale par des actions terrain (prospection, mailing, phoning, visites...).

Ces actions sont complétées par les évolutions technologiques des produits de PHARMAGEST INTERACTIVE, au travers du LGPI Global Services® par la diffusion d'informations directes et quotidiennes sur l'outil informatique du pharmacien devenant une solution communicante et fidélisante.

Enfin, l'organisation commerciale du Groupe PHARMAGEST a pour avantage de disposer au niveau national d'un maillage étroit de ses agences et de ses forces terrain représentées par les techniciens, les formateurs et les commerciaux.

La Direction Marketing construit les outils de promotion et les messages de communication pour une diffusion nationale au travers de divers supports. Elle organise également la présence du Groupe PHARMAGEST lors des événements suivants : salon PHARMAGORA (plus de 15 000 visiteurs et 300 exposants)\*, les Universités régionales PHARMAGEST INTERACTIVE, des séminaires clients, et mène diverses actions régionales de présentation et promotion des produits et services de son offre globale.

\*Source : PHARMAGORA

De plus, elle accompagne étroitement le Service R&D dans les cahiers des charges et les études de nouvelles fonctionnalités ou améliorations des produits. Elle est en contact régulier et étroit avec les clients utilisateurs et le Service Clients dans le cadre d'une recherche permanente de l'amélioration de l'offre produits/services.

La Direction du Service Clients met en œuvre, déploie et contrôle les process d'installation, de maintenance et de formation vers l'ensemble des collaborateurs techniciens et formateurs répartis en région ainsi que vers les équipes de l'Assistance Téléphonique Centralisée. Elle est relayée en région par des Responsables Régionaux du Service Clients, placés sous l'autorité du Directeur Régional.

## 6.6.2 Sur le marché de l'activité Pharmacie en Belgique et au Luxembourg

Dans son fonctionnement, SABCO applique les process du Groupe PHARMAGEST en matière d'outil de reporting, de helpdesk et d'organisation des services commerciaux, services clients et assistance suivant les modèles éprouvés du Groupe PHARMAGEST.

Ces process garantissent une vision de l'activité Belgique et Luxembourg au sein du Groupe PHARMAGEST suivant les mêmes modèles que pour les agences et grandes régions de France, tout en respectant les spécificités et l'autonomie requises pour une implantation pérenne au sein de ces 2 pays voisins.

La R&D (Recherche & Développement) BeLux, en coopération avec la R&D France, a procédé à l'adaptation d'options logicielles issues du LGPI Global Services® et compatibles avec les marchés belges et luxembourgeois. Ainsi, SABCO a mis l'accent sur le développement d'une offre complète et high tech, en phase avec les besoins de l'ensemble des pharmaciens belges et luxembourgeois, dans le respect de l'actualité normative et législative du secteur pharmaceutique.

Innovante sur le marché belge, l'offre SABCO se décline en une gamme de 3 logiciels adaptés à toutes les officines et disponible dans les deux langues majoritaires du pays :

- Le Logiciel SABCO® New : un outil alliant efficacité et rapidité pour l'exercice du métier de pharmacien au quotidien ;
- Le Logiciel SABCO® Optimum : un panel de solutions complémentaires pour conseiller au mieux les patients et les accompagner dans le suivi de leur traitement ;
- Le Logiciel SABCO® Ultimate : un allié performant et complet pour le management de l'officine, et en particulier la gestion dynamique des stocks, l'aide à la prise de décision, les commandes groupées facilitées, ainsi qu'un support au rôle de professionnel de santé du pharmacien et un outil de communication vers le patient.

Après l'ouverture, en 2010, d'une agence dans la région de Gand, SABCO a poursuivi en 2011 son objectif de s'étendre en Flandre avec l'embauche de plusieurs collaborateurs néerlandophones en renfort de son équipe commerciale et du service formation.

Les actions de communication institutionnelle et marketing visant à renforcer la notoriété de SABCO et de ses produits, associées à l'offensive des équipes commerciales et à une stratégie de conquête de part de marché, devraient permettre à SABCO de conquérir de nouveaux clients au cours de l'année à venir.



**Au Grand-Duché du Luxembourg**, siège historique de la société, SABCO a confirmé sa place de leader en 2011 avec 42% de parts de marché dans le secteur de l'informatique officinale. Dans un contexte géographique particulier notamment où une industrie pharmaceutique nationale ne s'est jamais implantée, SABCO a su tirer son épingle du jeu grâce à son logiciel phare Officine II. Les équipes commerciales belges couvrent également le territoire du Grand-Duché.

### 6.6.3 Sur le marché de l'activité Laboratoires

L'organisation commerciale de cette activité intègre une équipe de 10 personnes, sous la responsabilité du Directeur de l'Activité Laboratoires, qui se décompose notamment en un département contenu et ligne éditoriale dirigé par un pharmacien, un département commercial avec trois responsables Grands Comptes, un département marketing avec une responsable marketing opérationnel et une chargée de communication, une hotline pharmaciens avec une gestionnaire de l'activité publicitaire, une chargée de clientèle publicité et une chargée de clientèle OffiDirect.

### 6.6.4 Sur le marché de l'informatique pour Maisons de Retraite

L'équipe de MALTA INFORMATIQUE est composée de 25 collaborateurs experts dans la connaissance des EHPAD, répartis dans cinq régions : Sud-Ouest, Sud-Est, Grand-Ouest, Grand-Est et Ile de France.

Cette répartition géographique permet d'être proche des 900 clients afin d'assurer un suivi personnalisé de proximité.

**MALTA INFORMATIQUE s'est enrichie de 5 collaborateurs en 2011, avec une forte orientation service clients :**

- Elle s'est dotée d'un Responsable Service Clients, permettant de renforcer le niveau de qualité des services et des logiciels et d'apporter un suivi précis dans le déploiement des projets ;
- La croissance de l'effectif a permis de mettre en place une activité de consultants projets (3 collaborateurs) chargés de suivre les projets de groupes et des projets complexes.

L'année 2011 aura été marquée par la signature de plus de 130 nouveaux clients ayant souscrit le logiciel TITAN, dont plusieurs groupes significatifs.

## 6.7 Description des clients

Les 5 premiers clients représentent 10,5% du chiffre d'affaires consolidé, les 10 premiers clients représentent 12%.

Les principaux débiteurs du Groupe PHARMAGEST sont les organismes de financement (« leasers ») HEALTHLEASE, GE Capital et CIT France représentant 45,7% du chiffre d'affaires consolidé.

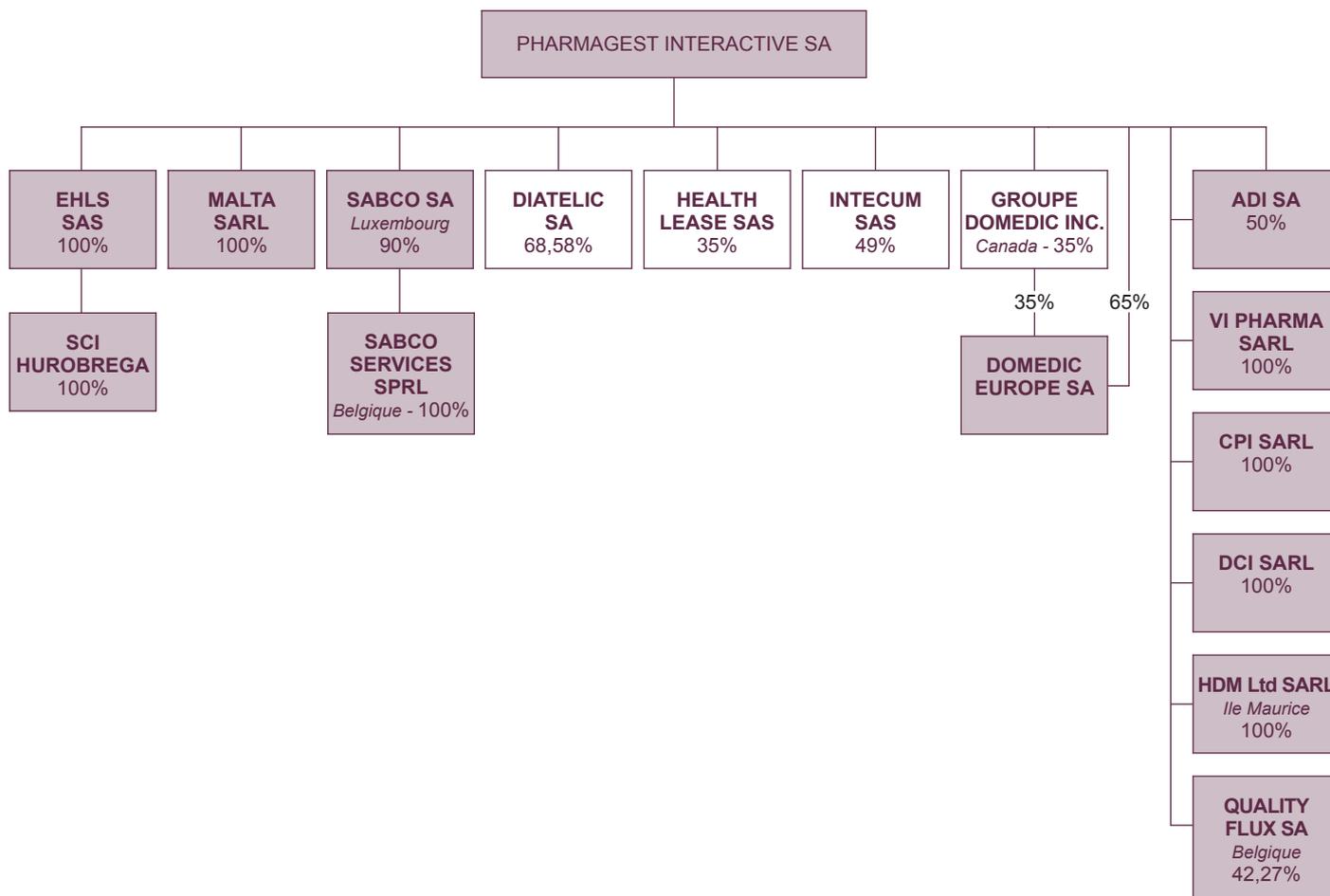
Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2011 est constitué de revenus récurrents : la maintenance et bases de données représentent 29,5%, les ventes de configurations matériel en renouvellement RENTPHARM 32,7% et les ventes de licences 6,4%. Cette forte stabilité (70 à 75% chaque année) permet au Groupe PHARMAGEST d'avoir une grande visibilité sur ses perspectives de chiffre d'affaires.

Il n'y a pas de dépendance vis-à-vis de quelque client que ce soit, la société équipant plus de 10 000 pharmaciens (France, Belgique et Luxembourg).



## 7 ORGANIGRAMME

### 7.1 Organigramme du Groupe PHARMAGEST au 31 mars 2012



#### Variations de périmètre depuis le 31 décembre 2011 :

- Absorption de DRS par PHARMAGEST INTERACTIVE par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) au 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de DIATELIC est portée à 68,58% depuis une augmentation du capital en février 2012.



## 7.2 Description du Groupe WELCOOP et de la place que PHARMAGEST INTERACTIVE y occupe

WELCOOP PHARMA, actionnaire de référence avec une participation de 61,31% dans le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE, suite à un apport en nature régi par les articles L.225-147 et suivants du Code de commerce par GROUPE WELCOOP de l'intégralité de sa participation dans PHARMAGEST INTERACTIVE, est le bras opérationnel et filiale à 97,60% de la Coopérative GROUPE WELCOOP.

WELCOOP PHARMA a développé un ensemble d'activités diversifiées pour apporter des réponses efficaces aux pharmaciens d'officines, structures de soins et industries pharmaceutiques. WELCOOP PHARMA offre le plus riche back office existant en France qui contribue à remettre le pharmacien au cœur du dispositif de santé en s'engageant sur trois axes :

- Un axe économique avec des génériques, de l'OTC, des dispositifs médicaux et produits de parapharmacie, un accès aux médicaments européens ;
- Un axe services avec une offre de maintien à domicile (MAD) et des solutions d'aide à la vente (merchandising, référencement, etc.) ;
- Un axe technologique permettant au pharmacien de jouer son rôle de coordinateur de santé grâce à des systèmes d'information performants.

Le Groupe est présent en France et en Europe.

Le siège social de WELCOOP PHARMA est situé 54 500 VANDOEUVRE LES NANCY - Technopole de Nancy Brabois - 7 allée de Vincennes.

Avec des capitaux propres consolidés de 124 M€ au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires consolidé 2011 de WELCOOP PHARMA est de 917 M€ (normes françaises).

### **Dans le Groupe PHARMAGEST, en 2011, 13 sociétés sont consolidées par intégration globale, y compris PHARMAGEST INTERACTIVE :**

**ADI**, société filiale à 50% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 48 000 €, dont le siège social est situé 4 rue René Razel à SACLAY (91 400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 387 882 038. La société est distributeur sur la région Ile de France exclusivement des produits de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**CPI**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 623 €, dont le siège social est situé 27 Boulevard des Champs aux Métiers à QUETIGNY (21 800), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 341 984 508. La société a pour activité la distribution de solutions informatiques «clef en mains» provenant d'éditeurs divers aux PME.

**DCI**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 38 250 €, dont le siège social est situé Avenue Becquerel à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 395 381 817. La société loue son fonds de commerce à PHARMAGEST INTERACTIVE depuis 2001.

**DOMEDIC EUROPE**, société filiale à 65% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 120 000 €, dont le siège social est situé 5 allée de Saint Cloud à VILLERS-LES-NANCY (54 600), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 533 081 360. La société est le distributeur européen exclusif du pilulier intelligent « DO-Pill Secur™ » et de ses produits accessoires.

**DRS Expansion**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine par CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE au 1er juillet 2011, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 € dont le siège social est situé 9, rue Montgolfier à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 499 992 089. Il s'agit d'une société holding.

**EHLS**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine par CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE au 1er juillet 2011, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 144 000 €, dont le siège social est situé ZAC du Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 333 434 157. La société est une centrale d'achats de matériels informatiques.



**HDM LIMITED**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une « Private Company limited by shares » de droit mauricien au capital de 30 000 €, dont le siège social est situé c/o Multiconsult Limited, Rogers House, 5 President John Kennedy Street, PORT LOUIS (Ile Maurice). La société a pour objet la réalisation de prestations informatiques.

**HUROBREGA**, société filiale à 100% d'EHLS, est une Société Civile Immobilière au capital de 152 €, dont le siège social est situé ZAC de Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 330 201 575. La société est propriétaire des locaux situés ZAC du Mourillon à QUEVEN.

**MALTA INFORMATIQUE**, société filiale à 50% de DRS Expansion et à 50% de PHARMAGEST INTERACTIVE suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine par CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE au 1er juillet 2011, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé 9 rue Montgolfier à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 444 587 356. La société a pour activité l'étude, la conception et la commercialisation de tous logiciels informatiques ainsi que de tous produits s'y rattachant.

**SABCO**, société filiale à 90% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 38 671,39 €, dont le siège social est situé 2 Rue d'Arlon à WINDHOF (8399) (Koerich-Luxembourg), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du LUXEMBOURG sous le numéro B 15.220. La société a pour objet le commerce d'installation en informatique et les différents services à rendre à la clientèle dans le domaine de l'informatique.

**SABCO SERVICES**, société filiale à 100% de SABCO, est une Société Privée à Responsabilité Limitée de droit belge au capital de 18 600 €, dont le siège social est situé Route du Saussin 45 à SPY (5190) (Belgique), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRUXELLES (Belgique) sous le numéro 0476 626 524. La société a pour objet, entre autre, le commerce et la vente de matériel informatique et de logiciels.

**VIP Pharma**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 €, dont le siège social est situé 2 rue Jean Macé à SAINT SYMPHORIEN D'OZON (69 360), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 511 930 844. La société a pour objet la commercialisation de programmes de fidélisation.

et 5 sociétés par mise en équivalence :

**DIATELIC**, société filiale à 41,60% et 68,58 % depuis février 2012 de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 38 000 €, dont le siège social est situé 2 allée Joachim du Bellay à VILLERS LES NANCY (54 600), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 443 656 350. La société a pour objet la prestation et commercialisation de services de télésurveillance et d'aide au diagnostic.

**GROUPE DOMEDIC Inc.**, société filiale à 35% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société par Actions de droit canadien au capital de 2 657 773,88 \$ canadiens, dont le siège social est situé 1305 Boulevard Lebourgneuf, suite 304, QUEBEC (Québec), G2K 2E4, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUEBEC sous le numéro 659696-7. La société a pour objet le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux, et plus particulièrement le pilulier intelligent « DO-Pill Secur™ » et ses accessoires.

**HEALTHLEASE**, société filiale à 35% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 4 rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92 300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 522 381 441. La société a pour objet principalement la location longue durée de matériels ou tous autres actifs mobiliers.

**INTECUM**, société filiale à 49% de PHARMAGEST INTERACTIVE est une Société par Actions Simplifiée au capital de 333 300 €, dont le siège social est situé Logis de Montesoro, BT C 23, BASTIA (20 200), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 507 906 329. La société a pour objet la conception, fabrication et commercialisation de systèmes automatisés.

**QUALITY FLUX**, société filiale à 42,27% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme de droit belge au capital de 379 000 €, dont le siège social est situé 29 Bte D Rue de la Terre à Briques à TOURNAI (7522) (Belgique), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MOUSCRON (Belgique) sous le numéro 0820 212 501. La société a pour activité principale le négoce de données statistiques.



## 7.3 Relations mère-filiales

PHARMAGEST INTERACTIVE, maison mère du Groupe PHARMAGEST, assure le pilotage de la stratégie.

Les fonctions support telles que la recherche et développement, le marketing, les actions commerciales sont issues de la maison mère. Les Directions Régionales et le Service Clients appliquent les décisions prises en Comité de Direction de PHARMAGEST INTERACTIVE. Le contrôle comptable et financier fonctionne de manière centralisée.

La rémunération de ces services rendus est fondée sur une facturation des frais de personnel et frais généraux réels (justificatifs fournis sur facture) majorée d'une marge.

EHLS est la centrale d'achats du Groupe PHARMAGEST. La rémunération des services rendus est faite sur la facturation des matériels plus une marge.

Une présentation valorisée des différents flux entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales est présentée en Rubrique 20.3.2.3.5 (éléments concernant les entreprises liées) des annexes sur les comptes sociaux.

## 7.4 Filiales significatives

En M€	EHLS	ADI	SABCO	MALTA INFORMATIQUE
Chiffre d'affaires	18,7	5,6	2,9	2,8
Résultat d'exploitation	0,8	1,1	0,1	0,7
Résultat courant avant impôts	0,8	1,1	0,1	0,7
Résultat net	0,5	0,7	0,1	0,5



## 8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### 8.1 Actifs immobiliers

Les principaux Actifs Immobiliers s'organisent autour des sièges sociaux et des agences commerciales.

#### EN FRANCE

##### SIÈGES SOCIAUX :

**Grand Ouest** : QUEVEN (Siège social d'EHLS - locataire auprès de sa filiale à 100%, la SCI HUROBREGA, elle-même propriétaire)

**Grand Est** : VILLERS LES NANCY (Siège social de PHARMAGEST INTERACTIVE - propriétaire)

**Ile de France** : SACLAY (Siège social d'ADI - en location)

**Rhône Alpes** : SAINT SYMPHORIEN (Siège social de VIP Pharma - en location)

**Sud Ouest** : MERIGNAC (Siège social de MALTA INFORMATIQUE - en location)

##### AGENCES :

**Grand Ouest** : - QUEVEN (SCI HUROBREGA - propriétaire)

- NANTES, RENNES, SAINT LO et SAINT BRIEUC (en location)

**Nord** : ROUEN et CUINCY (en location)

**Grand Est** : LUDRES, DIJON, REIMS, TROYES, STRASBOURG, COLMAR et CHARLEVILLE MAIZIERES (en location)

**Rhône Alpes** : VILLEFRANCHE (en location)

**Sud Est** : MEYREUIL (AIX), ANTIBES et MONTPELLIER (en location)

**Sud Ouest** : - TOULOUSE, ANGOULEME et PAU (en location)

- MERIGNAC (DCI - propriétaire)

**Centre** : BOURGES, POITIERS et LIMOGES (en location)

**Ile de France** : RUNGIS (en location)

#### EN BELGIQUE - LOCAUX DE SABCO SERVICES

**Wallonie** : SPY (siège social en location)

**Flandre** : GAND (agence en location)

#### AU LUXEMBOURG - LOCAUX DE SABCO

**Windhof** : Siège social en location

#### ILE MAURICE

**Port Louis** : Siège social de HDM Limited (en location)

### 8.2 Question environnementale

Les différents sites du Groupe PHARMAGEST ne sont pas soumis à des problématiques environnementales.



## 9 EXAMENS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Les différentes données et explications sont incluses dans le rapport de gestion figurant en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence.

## 10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Les différentes données et explications sont incluses dans la présentation des comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST figurant en Rubrique 20.3 du Document de Référence.

## 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS, BREVETS ET LICENCES

**L'organisation s'articule autour : d'une Direction Technique**, composée de 4 pôles, chacun dirigé par un Directeur Adjoint :

- **Un Pôle Etude et Assurance Qualité Logiciel**, chargé de la veille réglementaire de la rédaction des spécifications ainsi que du pilotage des tests et de l'assurance qualité pour l'ensemble de l'offre produit. Ce pôle comprend 8 collaborateurs;
- **Un Pôle Edition Pharmacie pour la France, la Belgique et le Luxembourg**, chargé des logiciels de gestion d'officine : LGPI Global Services®, EVOLUTION®, PRIMORIS® et PHARMAGEST®; SABCO® New, Optimum et Ultimate pour la Belgique, OFFICINAL II pour le Luxembourg. Ce pôle comprend 42 salariés : 38 personnes en France dont 4 qui travaillent pour le développement BeLux ainsi que 4 développeurs belges et luxembourgeois;
- **Un Pôle Web**, chargé des produits satellites OffiCentral®, OffiMédia®, Pharmattitude®, Services Communicants, Activité Publicité et autres produits orientés web. Ce pôle est composé de 34 salariés dont 10 en France et 24 chez HDM Ltd, la filiale mauricienne de PHARMAGEST INTERACTIVE;
- **Un Pôle Informatique Interne, Réseaux et Exploitation**, en charge du système d'information interne de l'entreprise, c'est à dire la gestion de la relation clients et la gestion commerciale, mais aussi de l'architecture des infrastructures et de la sécurité des données, notamment par la fourniture d'un accès Internet sécurisé ainsi que de la plateforme d'hébergement de données de santé. Ce pôle est constitué de 15 personnes.

Chaque projet est piloté par un chef de projet qui anime des équipes d'analystes fonctionnels, d'analystes développeurs et des testeurs chargés de valider les bons fonctionnements des modules développés.

Le montant des frais de Recherche et Développement activés dans les comptes consolidés IFRS est présenté dans la Rubrique 20.3.1.5.4.1.



## 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

### 12.1 Points clés de 2011

#### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

En France, la mutation du réseau officinal s'inscrit dans un contexte économique et réglementaire en évolution :

- D'un point de vue économique, les pharmacies françaises sont confrontées à une stagnation de leur chiffre d'affaires compte tenu d'une baisse des volumes et des prix des médicaments. Cependant, selon une étude du Cabinet KPMG de mars 2012, la marge en valeur retraitée des remises commerciales évolue en moyenne de + 2,6% permettant de faire face à l'augmentation des charges et donc de conforter la rentabilité des officines ;
- D'un point de vue réglementaire, les pharmaciens sont confrontés à une dérégulation des conditions d'exercice, de nouveaux pôles de compétences avec la loi « HPST », une évolution de la rémunération, etc.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont pris clairement conscience de la nécessité d'adapter le modèle économique de l'officine et de mener une réflexion sur le rôle du pharmacien au sein du système de santé français. Dans son rapport remis au Ministre de la Santé début juillet 2011 intitulé « Pharmacies d'officine : rémunération, missions, réseau », l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) livre son diagnostic et fait une série de 37 propositions visant à diversifier les missions des pharmaciens, les rémunérer comme des professionnels de santé et optimiser le réseau des officines sur le territoire ([www.igas.gouv.fr](http://www.igas.gouv.fr)).

Ce rapport, dans lequel PHARMAGEST INTERACTIVE est citée à deux reprises :

- Dans le chapitre traitant de l'e-prescription pour son application Smartphone « Ma Pharmacie Mobile® » ;
- Dans le chapitre consacré au dépistage (enquêtes, sensibilisation, fiches conseil) ;

ainsi que la reprise d'un certain nombre de ces propositions dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2012 (LFSS), démontrent la perspicacité de la politique de développement et des récentes acquisitions de PHARMAGEST INTERACTIVE.

#### ACTIVITÉ PHARMACIE EN FRANCE

Dans le contexte actuel, les pharmaciens ont plus que jamais besoin d'un accompagnement efficace par un outil informatique leur permettant d'échanger avec les autres professionnels de santé afin d'offrir un suivi patient personnalisé et de devenir un réel coordinateur de santé.

PHARMAGEST INTERACTIVE, consciente de la mutation qui s'opère dans la profession et de la nécessité de créer une réelle proximité entre le pharmacien et le patient, propose, grâce à la capacité d'innovation de ses équipes et l'étude permanente des évolutions du métier et du marché, des outils permettant aux pharmaciens d'améliorer la gestion de leurs officines et donc de leurs marges et de répondre à leurs nouvelles missions de conseil et de prise en charge des patients dans leur pathologie.

**Le LGPI Global Services®** équipe au 31 décembre 2011 près de 7 300 pharmacies ; il s'agit du 1<sup>er</sup> logiciel installé en France. Ce logiciel dispose d'un ensemble de fonctionnalités nécessaires au fonctionnement et à la gestion des pharmacies permettant de maîtriser les achats, d'optimiser la politique de prix et de piloter de façon efficace l'activité grâce à l'outil décisionnel, bénéficiant de la technologie Oracle® Business Intelligence (OBI) et permettant la création de tableaux de bord personnalisés. Le logiciel renforce également le conseil au comptoir à travers son portail d'informations complet et interactif, d'améliorer le suivi thérapeutique en s'appuyant sur des fiches conseils évolutives ou des campagnes d'information et de dépistage, d'accompagner les patients dans leur traitement avec l'envoi automatique de SMS, e-mails ou messages vocaux pour rappeler les dates de renouvellement d'un traitement ou d'une ordonnance.

**Le logiciel Officentral®** (gestion du back-office centralisé de réseaux de pharmacies), module complémentaire et connecté au LGPI Global Services®, permet aux pharmacies de mettre en commun des moyens pour le fonctionnement de plusieurs pharmacies, et notamment des achats groupés. Ce produit né en 2005-2006, installé dans plus de 210 groupements de pharmacies, évolue au gré des demandes des pharmacies et des évolutions du LGPI Global Services®, permettant un fonctionnement centralisé de plus en plus large. Ce logiciel est multilingue et s'adapte aux autres logiciels du Groupe PHARMAGEST (notamment en Belgique).

**Le logiciel OffiMédia®** (communication sur le lieu de vente) peut fonctionner connecté ou déconnecté du LGPI Global Services®. Il permet des affichages en boucle de films, de vidéos ou montages photos animés sur des écrans positionnés dans la pharmacie. Ce logiciel est installé dans plus de 1 600 pharmacies. S'il est connecté au LGPI Global Services®, le film général va être interrompu pour diffuser, uniquement sur un écran de comptoir de petite taille afin de garantir la confidentialité, une séquence en relation avec le client ou patient servi au comptoir. Ce logiciel est devenu multilingue et peut s'adapter sur d'autres logiciels du marché.



**Le logiciel Pharmattitude®** (le site Internet du pharmacien) permet au pharmacien de disposer d'un site Internet personnalisé muni d'une boutique en ligne le mettant en mesure de vendre des produits de parapharmacie sur Internet.

**MaPharmacieMobile®**, un dispositif 100% gratuit offert à toutes les pharmacies de France. Cette application Smartphone Grand Public offre aux pharmaciens et aux patients des services inédits comme l'envoi d'ordonnance par le patient à son pharmacien, un suivi des traitements et de l'observance, l'historique de dispensation, etc. Au 31 décembre 2011, près de 60 000 personnes ont téléchargé l'application.

Avec **Sellen®**, le Groupe PHARMAGEST propose aux pharmaciens un robot placé au cœur de l'officine. En effet, s'agissant d'un robot-comptoir entièrement modulable, il permet non seulement un gain de place conséquent, mais aussi de libérer du temps pour l'équipe officinale, temps pouvant être mis à profit pour apporter du conseil aux patients.

### ACTIVITÉ PHARMACIE EN BELUX

Comme en France, le réseau officinal belge est soumis à une dégradation de son économie et à un bouleversement politique et réglementaire avec la mise en place d'un Dossier Pharmaceutique, d'un Nouveau Système de Rémunération ainsi que d'une vision de la mission du pharmacien en pleine mutation axée sur le service et la qualité.

**Le logiciel SABCO® Ultimate** (équivalent du LGPI Global Services®) est installé dans plus de 145 pharmacies constituant une hausse de 45% du nombre de clients installés. Il est doté de toutes les fonctionnalités nécessaires au fonctionnement de gestion des pharmacies belges. Il est interfacé avec les offres satellites développées par le Groupe PHARMAGEST, notamment OffiCentral® et OffiMédia®, également disponibles en version néerlandophone.

**Le logiciel SABCO® New** ainsi que sa version plus récente **SABCO® Optimum**, sont installés dans un peu moins de 500 pharmacies en Belgique dont 9% de clients utilisateurs supplémentaires pour la version Optimum, et poursuivent leur évolution via les demandes formulées par les pharmacies utilisatrices.

Au Luxembourg, **le logiciel Officiel II** équipe 38 pharmacies sur un total de 91 et gagne ainsi 1% de parts de marché. Le développement de nouvelles fonctionnalités en adaptation avec les évolutions du marché et des besoins des pharmaciens ainsi que l'interfaçage avec les offres satellites du Groupe PHARMAGEST font de ce logiciel un outil performant et plébiscité.

### ACTIVITÉ LABORATOIRES

Les laboratoires OTC (Over The Counter) et parapharmacie confirment leur intérêt dans les services de **dynamisation des ventes et dispositifs de communication** auprès du grand public.

La prestation de **commande directe** remporte un réel succès.

**Les dispositifs d'information en cours de vente** pour les produits éthiques à usage particulier ou sorties de réserve hospitalière montent en puissance.

Un positionnement dynamique a pour objectif de faire de l'activité Laboratoires de PHARMAGEST INTERACTIVE une passerelle entre tous les partenaires de l'officine souhaitant communiquer vers les patients (associations de patients, organismes de formation, groupements, prestataires de service, syndicats, Associations Régionales de Santé, etc.) en proposant des services évoluant vers la prévention, le dépistage, l'observance ainsi qu'une offre publicitaire.

### ACTIVITÉ MAISONS DE RETRAITE EN FRANCE

Le marché des Maisons de Retraite bénéficie d'un contexte économique et réglementaire extrêmement favorable.

TITAN, le logiciel développé par MALTA INFORMATIQUE, est la solution de référence pour les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et Accueils de jour. Les solutions intégrées et modulaires proposées permettent aux Maisons de Retraite, entre autres, d'assurer la traçabilité des soins prodigués par le personnel soignant grâce au module ZAPETTE par une saisie des soins et des actions par lecteur code barre autonome, module désormais enrichi de l'intégration des codes barres ZAPETTE sur les sachets dose des robots de reconditionnement. Un autre module différenciateur permet de procéder à une auto-évaluation de la qualité des établissements et de générer un plan d'actions associé.



## NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE

Face aux défis actuels du secteur de la Santé (dépendance, explosion des maladies chroniques, accroissement des dépenses), la télémédecine, la télésanté et plus généralement les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) constituent une réponse pertinente permettant de mettre en place une interactivité entre les professionnels de santé et les patients par les systèmes d'information.

Les récentes prises de participations dans DIATELIC et DOMEDIC EUROPE, traduisent la capacité d'anticipation du Groupe PHARMAGEST devant les évolutions du marché des TIC appliquées au secteur de la Santé, une ouverture vers les patients et autres professionnels de la Santé, des réseaux de soins ainsi que la volonté du Groupe PHARMAGEST de veiller à ce que le pharmacien trouve sa place dans les organisations liées à l'e-Santé et d'offrir des services dont le pharmacien aura besoin dans la mise en place de ses nouvelles missions et de la nouvelle rémunération.

**DIATELIC** propose des solutions de télémédecine et d'e-santé pour l'amélioration du suivi médical et la qualité du traitement s'adressant dans un premier temps plus particulièrement à la pathologie de l'insuffisance rénale :

- plus de 300 patients traités par dialyse péritonéale suivis à domicile avec l'offre « diatelic dp »,
- plus de 900 patients hémodialysés suivis par télémédecine grâce à l'offre « diatelic hp »,
- plus de 100 patients greffés rénaux suivis par télémédecine.

Le modèle pourra être étendu à d'autres pathologies.

L'originalité des systèmes experts développés réside dans le fait qu'ils s'attaquent au véritable problème de l'informatique et de la télésurveillance médicale, soit la quantité d'information générée par l'acquisition des données, par des systèmes d'alerte et d'aide au diagnostique sophistiqués.

**DOMEDIC EUROPE** détient les droits de distribution exclusifs pour l'Europe du pilulier intelligent « **DO-Pill Secur™** » et de ses accessoires, droits dont elle a attribué l'exclusivité à PHARMAGEST INTERACTIVE pour la France et le BeLux.

Il s'agit d'une solution particulièrement adaptée aux problématiques actuelles de la bonne observance des traitements et de la dépendance qui s'inscrit pleinement dans l'évolution du cadre de la Loi HPST et correspond aux outils recommandés par l'IGAS dans son rapport de juin 2011. Le pilulier garantit une amélioration de l'efficacité des traitements par une meilleure observance ainsi que du confort du patient.

La mise en place, en 2011, de structures organisationnelles et techniques devant permettre au Groupe PHARMAGEST de proposer de nouveaux services à forte valeur ajoutée à ses clients pharmaciens et autres professionnels de santé a abouti en 2012 à l'obtention d'un agrément en tant que **Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel** par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

## 12.2 Évolution récente

L'année 2011 a été marquée pour le Groupe PHARMAGEST par une croissance solide du chiffre d'affaires à hauteur de 6% par rapport à 2010, croissance plus soutenue sur les 3 premiers trimestres et en retrait sur le dernier trimestre de l'exercice.

**L'activité Pharmacie France** a connu une progression de son chiffre d'affaires de 3,6% par rapport à l'exercice 2010, minorée par la faiblesse du chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 (+ 0,5%), alors même que le niveau du carnet de commandes enregistré sur cette période est excellent. Le Groupe PHARMAGEST bénéficie ainsi d'une bonne visibilité sur son activité pour les mois à venir.

**L'activité Pharmacie en Belgique et au Luxembourg** continue de croître à un rythme constant avec un chiffre d'affaires en progression de 2,3% par rapport à 2010. Les efforts significatifs réalisés sur les équipes commerciales et pour bâtir la notoriété du Groupe PHARMAGEST sur cette zone ont été concrétisés, en toute fin d'année, par la signature d'un Groupement permettant d'envisager avec confiance l'année à venir.

**L'activité Laboratoires** a progressé de 21,9% comparée à 2010, malgré un recul de 19% sur le seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2011. Les offres de services à très forte marge (campagnes d'informations, de prévention, enquêtes, etc.) attirent de plus en plus l'intérêt des Laboratoires leur permettant de communiquer directement avec les équipes officinales et de s'adresser au patient par ce biais, alors que les prestations de communication à faible marge pour le compte des Laboratoires sont en recul.



L'activité **Maisons de Retraite** a réalisé une augmentation de son chiffre d'affaires de 34,4% par rapport à 2010. La suite logicielle développée par MALTA INFORMATIQUE est particulièrement appréciée par les professionnels du secteur qui, dans un contexte réglementaire en pleine évolution, continuent d'investir et de se moderniser.

#### **Création du Pôle e-Santé**

Les croissances externes récentes de PHARMAGEST INTERACTIVE prennent tout leur sens avec la récente création du Pôle e-Santé :

- **DOMEDIC EUROPE** (pilulier intelligent DO-Pill Secure™) aide les patients dans le suivi de leur traitement et permet de récolter des constantes ;
- **DIATELIC** permet de traiter des informations recueillies grâce au développement de systèmes experts prédictifs de l'état de santé des patients ;
- Le récent agrément comme **Hébergeur de Données de Santé** à caractère personnel reçu par PHARMAGEST INTERACTIVE de la part du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé le 4 janvier 2012 permet de soutenir structurellement le Pôle e-Santé en garantissant un niveau optimal de qualité et de sécurité.

## 12.3 Perspectives d'avenir

Pendant que l'environnement du secteur de la Pharmacie et, plus généralement, de la Santé, est en pleine mutation, le Groupe PHARMAGEST continue à :

- Consolider l'ensemble de ses activités sur le marché français et sur le marché du BeLux ;
- Innover pour faire bénéficier les pharmaciens de services leur permettant une optimisation et amélioration de leur productivité et donc de leur rentabilité.

L'activité Pharmacie France maintiendra un bon niveau de performance par le biais d'une croissance organique liée à ses business modèles éprouvés ainsi qu'au dynamisme de ses équipes. Aussi, elle continue sur la voie de l'innovation en proposant aux pharmaciens, en 2012, une nouvelle solution de paiement sécurisée par carte bancaire reliée directement au LGPI Global Services® grâce à laquelle ils pourront réaliser un gain de temps et baisser leurs coûts. Par ailleurs, un partenariat exclusif avec le leader de l'édition de formation en e-learning pour les pharmacies d'officine, avec une offre très complète de formation en ligne et le développement d'une offre de sauvegarde en ligne rendue possible grâce à l'obtention de l'agrément d'Hébergeur de Données de Santé, viennent enrichir la palette de services proposées par le Groupe PHARMAGEST. Un plan de lancement ambitieux a également été mis en place en vue de la commercialisation du robot « Sellen ».

L'activité Pharmacie BeLux compte sur une dynamisation de ses résultats plus particulièrement grâce au renforcement de son activité en Flandre avec un déploiement d'actions commerciales et de prospection dans cette région et la finalisation de l'embauche d'équipes néerlandophones.

L'activité Laboratoires est confrontée à un contexte réglementaire défavorable suite à la promulgation de la loi sur le renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé. Cette évolution a pu être anticipée par un renforcement des équipes commerciales pour sensibiliser et accompagner les laboratoires compte tenu de l'obligation de déposer des dossiers de demande de « visa Grand Public et Professionnels de Santé » en amont de la réalisation des campagnes. Une approche commerciale qualitative à l'aide d'une base CRM (Customer Relationship Management), le renforcement des synergies avec les autres filiales du GROUPE WELCOOP ainsi que les nouvelles opportunités de services à l'industrie avec la création du Pôle e-Santé sont autant d'atouts qui permettent à l'activité Laboratoires d'envisager sereinement l'année 2012.

La filiale MALTA INFORMATIQUE (activité Maisons de Retraite) est confiante quant à la pérennisation de sa croissance compte tenu de la solide dynamique des négociations en cours avec des Groupes importants. Elle a par ailleurs engagé des projets techniques majeurs pour 2012 afin de répondre aux engagements pris auprès des Groupes clients, comme par exemple la gestion des données multi établissements dans une base de données unique ou le développement du module TITAN GROUPE permettant la gestion de nomenclatures communes, de dossiers d'attente partagés ou de la consolidation de statistiques.

La nouvelle activité e-Santé qui regroupe les filiales DIATELIC et DOMEDIC EUROPE place le Groupe PHARMAGEST au cœur d'un secteur d'activité en pleine explosion avec, selon une étude de Capgemini, un taux de croissance de 15 à 20% en Europe, estimé à 15,6 milliards d'euros en 2012 et sur un positionnement de précurseur en France. L'activité e-Santé a pour objectif de concevoir et de déployer des nouveaux services et dispositifs s'adressant aux patients, professionnels de santé et, en premier lieu, les pharmaciens et d'en mesurer les économies générées pour l'Assurance Maladie.



De plus, le Groupe PHARMAGEST maintient sa démarche de croissance externe en étudiant des pistes en France, mais aussi au niveau international en fixant ses priorités sur les services innovants et domaines technologiques liés à la Santé.

## 13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Comme pour les exercices antérieurs, la société n'inclut pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice dans son Document de Référence.

## 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

#### 14.1.1 Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2011

Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions	Date d'échéance du mandat (1)
Monsieur Thierry CHAPUSOT, <i>Président du Conseil d'Administration</i>	31 décembre 2013
Monsieur Dominique PAUTRAT, <i>Directeur Général Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DG) 31 décembre 2014 (Adm.)
Monsieur Thierry PONNELLE, <i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DGD) 31 décembre 2013 (Adm.)
Monsieur Denis SUPPLISSON, <i>Directeur Général Délégué non Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Daniel ANTOINE, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Michel DUSSEY, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2014
Monsieur François JACQUEL, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur William LE BELLEGO <i>Administrateur</i>	31 décembre 2014
Madame Anne LHOTE <i>Administrateur</i>	31 décembre 2016
Monsieur Philippe VIVIER <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2011
GRUPE WELCOOP, représenté par Monsieur Hugues MOREAUX, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.



## 14.1.2 Renseignements personnels concernant les organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

### ADMINISTRATEURS

**Monsieur Thierry CHAPUSOT** : Né le 29 avril 1959 à NANCY (54).

Ingénieur de formation (ESSTIN) et titulaire d'un DESS en Génie Biomédical obtenu en 1982.

Thierry CHAPUSOT débute sa carrière en 1983 en tant qu'Ingénieur Désigner micro électronique dans la société TEXET Corporation à DALLAS, USA.

Après son retour en France, il a fondé en 1986 la société CP Informatique à DIJON, spécialisée dans l'informatisation des pharmaciens.

En 1996, il donne une nouvelle impulsion à sa carrière dans cette même activité en créant avec Thierry PONNELLE et Vincent PONNELLE la société PHARMAGEST INTERACTIVE dont il occupa la fonction de Directeur Général jusqu'au 31 décembre 2009.

En 1998, PHARMAGEST INTERACTIVE s'adosse au Groupe WELCOOP et depuis 2006, Thierry CHAPUSOT est également membre du Directoire de GROUPE WELCOOP et depuis 2008 du Directoire de WELCOOP PHARMA.

Nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 Président du Directoire de GROUPE WELCOOP et WELCOOP PHARMA et Président du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**Monsieur Dominique PAUTRAT** : Né le 2 mars 1965 à NEVERS (58).

Brevet de Technicien Supérieur en informatique.

1987 : commercial chez CP Informatique DIJON (aujourd'hui intégrée à PHARMAGEST INTERACTIVE).

1990 - 1999 : Créé et dirige CP Informatique Centre (aujourd'hui intégrée dans PHARMAGEST INTERACTIVE).

2000 - 2007 : Créé et dirige l'activité Laboratoires de PHARMAGEST INTERACTIVE.

De 2008 à 2009 : Directeur Général Délégué non Administrateur en charge de l'activité Pharmacie France de PHARMAGEST INTERACTIVE.

2009 : Directeur Général Délégué et Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 Directeur Général et Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**Monsieur Thierry PONNELLE** : Né le 22 Mai 1960 à NANCY (54).

Débute chez ROUSSEAU INFORMATIQUE, éditeur et créateur du logiciel Pharmagest® en 1982.

Thierry PONNELLE développe les ventes du logiciel sur l'Est de la France et met en place et anime un réseau de distributeurs du logiciel Pharmagest® sur la France.

En 1996, il est fondateur avec Thierry CHAPUSOT et Vincent PONNELLE de la société PHARMAGEST INTERACTIVE.

En 1998, PHARMAGEST INTERACTIVE s'adosse au GROUPE WELCOOP et Thierry PONNELLE occupe les fonctions de Directeur Commercial et Marketing de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Il est aujourd'hui Directeur Général Délégué Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE et Directeur de la Stratégie Commerciale.

**Monsieur Denis SUPPLISSON** : Né le 19 mars 1969 à LUÇON (85).

Débute chez PHARMAGEST INTERACTIVE en tant que Responsable technique en 1991.

Poursuit sa carrière en tant que Responsable du Service Clients de la Région Centre.

2002 : Directeur du Service Clients National.

2010 : Directeur de l'activité Pharmacie France.

Depuis le 9 novembre 2010 : Directeur Général Délégué non Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**Monsieur Daniel ANTOINE** : Né le 26 mars 1952 à BLAMONT (54).

Pharmacien diplômé de la Faculté de NANCY en 1977. Installé pharmacien d'officine à CHARMES (88) depuis 1978.

Vice-président du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP.

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA de 2008 à 2010, puis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 représentant permanent de GROUPE WELCOOP, membre du conseil de surveillance de WELCOOP PHARMA.

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Président du Syndicat des Pharmaciens des Vosges (adhérent FSPF) depuis 1996.

Membre du Conseil d'Administration de la FSPF depuis 2001.

**Monsieur Hugues MOREAUX** : Né le 10 juin 1953 à CANDERAN (33).

Docteur en Pharmacie, Pharmacien d'officine, diplômé de la Faculté de BORDEAUX, installé à CAPBRETON (40) depuis 1987.

Vice président du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP, nommé Président du Conseil de Surveillance au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA, nommé Président du Conseil de Surveillance au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE, puis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 représentant permanent de GROUPE WELCOOP, Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Secrétaire Général du CROP (Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens) d'Aquitaine.



**Monsieur Michel DUSSERRE** : Né le 12 septembre 1943 à LUNEVILLE (54).

En retraite depuis 2003.

**Activité exercée antérieurement :**

- Expert Comptable - Inscrit au tableau du Conseil de l'Ordre des Experts Comptables (C.R.O.E.C) Région Lorraine de 1972 à 2003 :
  - Membre du Comité Informatique de 1978 à 1985 ;
  - Elu : Membre du C.R.O.E.C de 1994 à 2003 ;
  - Membre de la Commission des Devoirs et Intérêts Professionnels (D.I.P.) en 2003 et 2004 ;
  - Membre titulaire de la Chambre Régionale de Discipline en 2003.
- Commissaire aux Comptes - Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de NANCY (C.R.C.C.) et à la Cour d'Appel de NANCY de 1975 à 2003 :
  - Elu : Membre de la C.R.C.C. de NANCY de 1992 à 1994 ;
  - Membre de la Commission Art.66 (Contrôle Qualité) de 1992 à 1999.

Depuis juin 2009, Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE, dont il assure la Présidence depuis juillet 2010.

**Monsieur William LE BELLEGO** : Né le 24 juillet 1969 à SAINT BRIEUC (22).

Titulaire d'une MIAGE (Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises) obtenue en 1991.

William LE BELLEGO débute sa carrière dans le secteur des assurances, poursuivie ensuite dans le domaine de la fabrication de produits en MDD pour la Grande Distribution.

En 1993, il intègre PHARMAGEST INTERACTIVE en qualité de Chef de Projet Informatique pour développer un logiciel de gestion d'officine, a ensuite occupé successivement divers postes en régions, notamment la Direction Régionale du Grand Ouest avant de reprendre la Direction technique de PHARMAGEST INTERACTIVE en 2001.

En 2005, il est nommé à la Direction des Systèmes d'Information du GROUPE WELCOOP, poste qu'il a occupé conjointement avec son poste précédent chez PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'en 2009.

Depuis mai 2009, Représentant Permanent du GROUPE WELCOOP, Administrateur de D.MEDICA.

Depuis juin 2009, Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 au Directoire du GROUPE WELCOOP.

Nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 au Directoire de WELCOOP PHARMA.

**Monsieur François JACQUEL** : Né le 26 décembre 1958 à PERPIGNAN (66).

Pharmacien diplômé de la Faculté de NANCY en 1985.

DU de pharmacie vétérinaire en 1998 à la Faculté de LYON.

De 1987 à 1988 : Pharmacien commercial à la CERP NANCY.

De 1989 à 1991 : Directeur de l'agence CERP TROYES.

De 1992 à 1994 : Directeur de Liège Pharma, filiale du Groupe CERP LORRAINE en Belgique.

De 1995 à 2001 : Directeur de l'agence CERP TROYES.

Depuis 2001 : Pharmacien titulaire en exercice à MUSSY-SUR-SEINE (10).

Administrateur de la société PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP.

**Madame Anne LHOTE** : Née le 12 août 1968 à LAXOU (54).

Titulaire d'une Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières.

De 1991 à 1996 : Collaboratrice dans un cabinet régional d'expertise comptable.

En 1997 : Obtention du diplôme d'expertise comptable.

De 1997 à 2003 : Expert-comptable, associée cogérante d'un cabinet de taille régionale, en charge notamment du dossier GROUPE WELCOOP (anciennement dénommé CERP LORRAINE).

En 2003 : intègre GROUPE WELCOOP en tant que Directeur Administratif et Financier.

Membre du Directoire de GROUPE WELCOOP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Membre du Directoire de WELCOOP PHARMA depuis septembre 2005.

Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 16 juin 2011.

**Monsieur Philippe VIVIER** : Né le 17 octobre 1936 à NANCY (54).

En retraite depuis plus de sept ans.

De Janvier 1991 à décembre 2005 : Juge au Tribunal de Commerce de NANCY en qualité de :

- Tout d'abord Juge de Base ;
- Puis Délégué à la « Prévention » et Président Adjoint de la Chambre des « Procédures Collectives » ;
- Président de l'une des deux « Chambres Contentieuses » ;
- Président de la Juridiction de Janvier 2002 à Décembre 2005.

Depuis 2002 : Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la « Conférence Générale des Juges Consulaires ».

Depuis octobre 2003 : Délégué Régional Grand Nord Est (Lorraine - Alsace - Franche Comté) pour la formation des juges consulaires et formateur pour la même région dans le domaine particulier des « Procédures collectives ».

Depuis Avril 2004 : Membre suppléant au sein du « Conseil National de Discipline des Tribunaux de Commerce ».



Depuis Janvier 2006 : Membre titulaire au sein du « Conseil National des Tribunaux de Commerce ».  
De Juillet 2004 à décembre 2005 : Membre du Directoire de la SASP « SLUC NANCY BASKET ».  
Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE et Président jusqu'en juin 2010.  
Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.  
Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA.

### 14.1.3 Liste des mandats exercés au cours des 5 dernières années

#### Monsieur Thierry CHAPUSOT

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Administrateur jusqu'au 31/12/2009 A compter du 01/01/2010 : Président du Conseil d'Administration
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Membre du Directoire à compter d'avril 2006 A compter du 01/01/2010 : Président du Directoire
WELCOOP PHARMA	Membre du Directoire à compter du 28/07/2008 A compter du 01/01/2010 : Président du Directoire
ADI - APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE jusqu'au 31/12/2009
DC INFORMATIQUE	Gérant jusqu'au 31/12/2009
CP INTERACTIVE (anciennement AF INFORMATIQUE)	Gérant jusqu'au 31/12/2009
CIP	Administrateur - Président du Conseil d'Administration Directeur Général, puis à compter de septembre 2006 représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'au 31/12/2009
SOCIETE CIVILE DE L'ERMITAGE SAINT JOSEPH	Gérant
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (anciennement MICRO MAINTENANCE France - MMF)	Président du Conseil d'Administration puis représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 21/06/2007 jusqu'au 31/12/2009
DDI	Président à compter de 2004 jusqu'au 31/12/2009
SCI HUROBREGA	Gérant de 2004 au 31/12/2009
D,MEDICA (société absorbée par D,MEDICA HOLDING le 29.06.2007)	Vice-président du Conseil de Surveillance et d'Orientation à compter de septembre 2006 jusqu'en juin 2007
D,MEDICA (anciennement D,MEDICA HOLDING)	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP de juin 2007 à mai 2009 puis Administrateur
SABCO (société luxembourgeoise)	Président Administrateur à compter de 2007 jusqu'au 24/12/2009
HDM (Ile Maurice)	Directeur jusqu'au 02/01/2010
OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)	Membre du Conseil de Surveillance du 25/06/2009 au 05/10/2010 puis Président du Directoire à compter du 05/10/2010
QUALITYFLUX (société belge)	Administrateur du 30/10/2009 au 15/06/2011
SEMES	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2010
SCI CERP IMMO 2	Représentant GROUPE WELCOOP, Gérante, à compter du 01/01/2010
WELMO	Gérant à compter d'août 2010
DIATELIC	Administrateur à compter du 08/09/2010
SARL DUVAL DE VITRIMONT	Gérant à compter de mars 2011
GROUPE DOMEDIC Inc. (société canadienne)	Administrateur à compter du 05/05/2011
DOMEDIC EUROPE	Président du Conseil d'Administration à compter du 10/06/11



### Monsieur Dominique PAUTRAT

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Délégué non Administrateur du 07/03/2008 au 18/06/2008 Directeur Général Délégué Administrateur du 19/06/2008 au 31/12/2009 Directeur Général Administrateur à compter du 01/01/2010
ADI - APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE à compter du 01/01/2010
DC INFORMATIQUE	Gérant à compter du 01/01/2010
CP INTERACTIVE (anciennement AF INFORMATIQUE)	Gérant à compter du 01/01/2010
CIP (société dissoute au 30/06/2011)	Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 01/01/2010 jusqu'au 30/06/2011
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (anciennement MICRO MAINTENANCE France - MMF)	Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE à compter 01/01/2010
DDI	Président du 01/01/2010 au 30/06/2010
SCI HUOBREGA	Gérant à compter du 01/01/2010
HDM (Ile Maurice)	Directeur à compter du 02/01/2010
SABCO (société luxembourgeoise)	Président Administrateur à compter du 24/12/2009
SABCO SERVICES (société belge)	Gérant à compter du 09/09/2009
SCI MESSIRE JACQUES	Gérant
DIATELIC	Administrateur à compter du 08/08/2010
QUALITYFLUX (société belge)	Administrateur à compter du 15/06/2011
GROUPE DOMEDIC Inc. (société canadienne)	Administrateur à compter du 05/05/2011
DOMEDIC EUROPE	Directeur Général Administrateur à compter du 10/06/2011

### Monsieur Thierry PONNELLE

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Délégué Administrateur
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (anciennement MICRO MAINTENANCE France - MMF)	Administrateur jusqu'au 21/06/2007
ADI - APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	Représentant l'Administrateur PHARMAGEST INTERACTIVE
SABCO (société luxembourgeoise)	Administrateur délégué à compter de 2007 jusqu'au 01/09/2009
SABCO SERVICES - anciennement ATS (société belge)	Gérant à compter de 2007 jusqu'au 09/09/2009

### Monsieur Denis SUPPLISSON

Société	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Délégué non Administrateur à compter du 9/11/2010
DOMEDIC EUROPE	Administrateur à compter du 10.06.2011



**Monsieur Daniel ANTOINE**

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Vice-président du Conseil de Surveillance
WELCOOP PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance du 28/07/2008 au 31/12/2010 Représentant le Membre du Conseil de Surveillance, GROUPE WELCOOP, à compter du 01/01/2011
OBJECTIF PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 5/10/2010
INVESTIPHARM FRANCE	Administrateur
SCI JADD	Gérant

**Monsieur Michel DUSSERRE**

Société	Mandat
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 19/06/2009

**Monsieur François JACQUEL**

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 01/01/2011
GROUPE WELCOOP	Membre du Conseil de Surveillance
SELARL FRANCOIS JACQUEL	Gérant
SA PHARMA 10	Membre du Conseil de Surveillance
SCI CRAPAUDINE	Co-Gérant



### Monsieur William LE BELLEGO

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 19/06/2009
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010
WELCOOP PHARMA	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010
SABCO (société luxembourgeoise)	Administrateur à compter de 2007
HDM (Ile Maurice)	Directeur à compter de novembre 2007
D,MEDICA (anciennement D,MEDICA HOLDING)	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP du 13/05/2009 au 26/06/2009 Directeur Général Administrateur du 26/06/2009 au 31/12/2009 Président du Conseil d'Administration et Directeur Général à compter du 01/01/2010
AMS PARAPHARM 37	Gérant à compter du 30/06/2009
DMS-DIFFUSION MEDICALE SEDANAISE	Gérant à compter du 30/06/2009
SCI LEBMER	Gérant à compter du 01/07/2009
SEMES	Administrateur à compter du 02/06/2009 Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010
OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)	Membre du Directoire du 25/06/2009 au 31/12/2009
DOMEDIC EUROPE	Administrateur à compter du 10/06/2011

### Madame Anne LHOTE

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 16/06/2011
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010
WELCOOP PHARMA	Membre du Directoire depuis septembre 2005
INVESTIPHARM FRANCE	Administrateur à compter du 28/05/2009 puis Présidente du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010
D,MEDICA (anciennement DMEDICA HOLDING)	Directeur Général Administrateur jusqu'au 29/06/2007 puis Administrateur
D,MEDICA	Membre du Directoire jusqu'au 29/06/2007, date de la fusion avec DMEDICA HOLDING devenue D,MEDICA
UK PHARMA (société anglaise)	Administrateur
ESPAFARMED (société espagnole)	Administrateur
ITAPHARM (société italienne)	Administrateur
INVESTIPHARM BELGIUM (société belge)	Administrateur délégué
ALPHA FINANCE REPARTITION (société belge)	Administrateur délégué
BELGIUM INVESTMENT DISTRIBUTION (société belge)	Représentant l'Administrateur STALLION MANAGEMENT
STALLION MANAGEMENT (société luxembourgeoise)	Administrateur
OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)	Membre du Directoire depuis le 25/06/2009



**Monsieur Hugues MOREAUX**

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur jusqu'au 31/12/2010 Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2011
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Vice-président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010 Président du Conseil de Surveillance depuis le 01/01/2011
WELCOOP PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance du 12/12/2008 au 31/12/2009. Représentant le Membre du Conseil de Surveillance GROUPE WELCOOP du 01/01/2010 au 31/12/2010. Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011
EHLS - EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING (anciennement MICRO MAINTENANCE France - MMF )	Représentant l'Administrateur CERP Lorraine jusqu'au 21/06/2007
D,MEDICA (anciennement dénommée D,MEDICA HOLDING)	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 26/06/2009
OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 25/06/2009 Vice-président du conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011
SEMES	Administrateur à compter du 01/01/2011
INVESTIPHARM	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2011
SNC MOREAUX DUCASSOU	Gérant
SCI DU FRONTON	Gérant

**Monsieur Philippe VIVIER**

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 22/06/2006
WELCOOP PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 12/12/2008



## 14.2 Absence de condamnation et de conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de direction générale

### Absence de condamnation pour fraude des membres du Conseil d'Administration

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, aucun des mandataires sociaux ou des directeurs généraux n'a fait l'objet :

- d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années au moins.

### Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE et à la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel à l'égard de PHARMAGEST INTERACTIVE entre les devoirs des mandataires sociaux et directeurs généraux, et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

Si l'application stricte des critères mentionnés dans le rapport **Medef/Afep** ainsi que dans le Code de Gouvernement d'entreprise émis par **Middlenext** pourrait conduire à considérer certains d'entre eux comme non indépendants, PHARMAGEST INTERACTIVE estime que chacun de ces administrateurs dispose à la fois des compétences et d'une expérience professionnelle utiles à PHARMAGEST INTERACTIVE et d'une entière liberté et indépendance de jugement.

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec des actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration a été nommé en cette qualité ou en tant que Directeur Général.

Aucun octroi d'avantages au terme des contrats n'est prévu.

L'émetteur se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

## 15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Les rémunérations versées par PHARMAGEST INTERACTIVE sont indiquées dans le rapport annuel de gestion figurant en Rubrique 24.1 du Document de Référence.

Les modalités de détermination de ces rémunérations sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne figurant en Rubrique 24.3 du Document de Référence.

Les rémunérations versées par WELCOOP PHARMA et GROUPE WELCOOP sont indiquées dans le rapport annuel de gestion figurant en Rubrique 24.1 du Document de Référence.



## 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

**Ces informations sont reprises dans le rapport de gestion et/ou le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques présentés en Rubrique 24**

**Les informations suivantes sont néanmoins précisées :**

### **Nombre d'actions minimum pour chaque Administrateur**

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'une action conformément aux statuts.

### **Conseil d'Administration**

Les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.3.

### **Administrateurs Indépendants**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2006 a nommé pour six années Monsieur Philippe VIVIER comme Administrateur Indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 19 juin 2009 a nommé pour six années Monsieur Michel DUSSERRE comme Administrateur Indépendant.

La définition d'Administrateur Indépendant est précisée dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.3.

### **Comité d'Audit**

Au cours de l'année 2011, le Comité d'Audit était constitué ainsi :

- Monsieur Daniel ANTOINE, Administrateur,
- Monsieur Michel DUSSERRE, Administrateur Indépendant,
- Monsieur François JACQUEL, Administrateur,
- Monsieur Philippe VIVIER, Administrateur Indépendant.

En sa qualité de Président du Comité d'Audit, Monsieur Philippe VIVIER, nommé le 3 février 2006, a mis fin à son mandat à effet du 30 juin 2010. Il a été remplacé par Monsieur Michel DUSSERRE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Les modalités de fonctionnement du Comité d'Audit sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.3.

### **Comité de Rémunération**

Il n'existe aucun Comité de Rémunération.

### **Comités Opérationnels**

La composition et les actions des différents Comités de Direction sont décrites dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.3.



## 17 SALARIÉS

### 17.1 Description des ressources humaines et de l'environnement social

Le Groupe PHARMAGEST compte 734 salariés au 31 décembre 2011, 718 en Equivalent Temps Plein (ETP).

La majorité des salariés est embauchée en CDI et l'âge moyen est de 40 ans avec une ancienneté moyenne de 10 ans.

Plus de la moitié est employée sur des fonctions opérationnelles, principalement au service des pharmaciens d'officine, et notamment 79 commerciaux et responsables commerciaux, 77 assistants techniques et logiciels, 95 formateurs et 160 techniciens.

Plusieurs accords ont été signés en 2011, énumérés dans le rapport de gestion en Rubrique 24.1.

### 17.2 Participation et stock-options

#### Participation au capital

Les salariés ne possèdent pas plus de 3% du capital social dans le cadre de l'épargne salariale.

#### Stock-options

L'information sur les stocks-options accordées aux mandataires sociaux est précisée en Rubrique 20.3.1.5.6.

Messieurs Thierry CHAPUSOT, Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE, William LE BELLEGO et Denis SUPPLISSON disposent, en tant que mandataires sociaux, de 1 000 options chacun consenties dans le cadre du programme de stock-options.

### 17.3 Contrats et accords

#### Contrat d'intéressement

Un avenant de révision à l'accord d'intéressement du 30 juin 2008 au périmètre Union Economique et Social (UES) « PHARMAGEST » a été signé le 22 juin 2011.

Pour l'exercice 2011, le Groupe PHARMAGEST a comptabilisé une charge de 1 143 126 €.

#### Contrat de participation

Conformément aux articles L 442-1 et suivants du Code du travail visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, PHARMAGEST INTERACTIVE est tenue de faire participer son personnel aux résultats de l'entreprise.

Dans ce cadre légal, un accord de participation a été signé le 29 juin 2009 (sans abondement) pour l'UES « PHARMAGEST », ainsi qu'un accord portant modification du PEE.

Les sommes constituant la réserve de participation sont versées dans les FCPE « Perspective Monétaire A », « Perspective Obligations MT A », « Perspective Confiance 90 A », « Avenir Tempéré », « Avenir Equilibre », « Perspective Actions Europe A », « Social Active Solidaire », gérés, conformément au Règlement Intérieur dudit Fonds et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, par la société INTERSEM 12 rue Gaillon 75002 PARIS, dont le dépositaire des avoirs est le Crédit Industriel et Commercial et la Banque Promotrice CIC-EST.

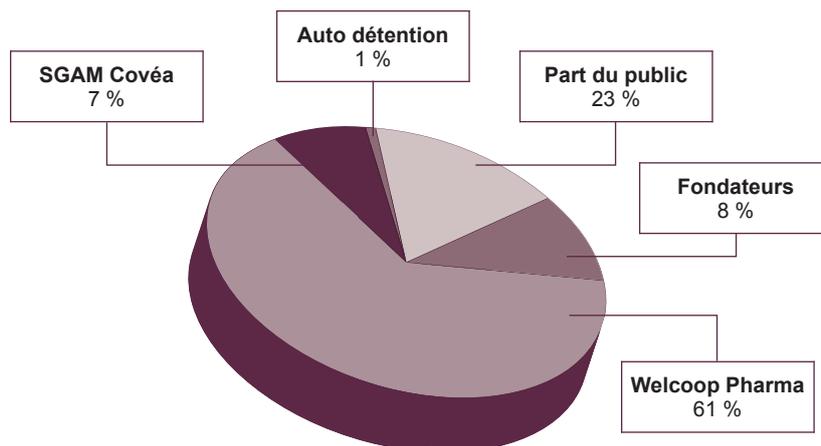
Montant de la participation versée courant avril 2012 par le Groupe PHARMAGEST au titre de l'exercice 2011 : 1 936 639 €. Ce montant inclut un supplément exceptionnel de 300 € par salarié à temps plein.



## 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Répartition actuelle du capital social

La répartition du capital au 31 mars 2012 est la suivante :



Nom	Nombre d'actions	Nombre droits de vote	Capital en %	Droits de vote en %
SC Ermitage Saint Joseph (Thierry Chapusot)	152 040	152 040	5,01	5,05
Thierry Ponnelle	90 240	90 240	2,97	3,00
<b>Sous total dirigeants fondateurs</b>	<b>242 280</b>	<b>242 280</b>	<b>7,98</b>	<b>8,04</b>
WELCOOP PHARMA	1 860 519	1 860 519	61,31	61,71
SGAM Covéa	207 101	207 101	6,82	6,87
Auto détention	20 245	0	0,67	0
Part du public	704 680	704 680	23,22	23,38
<b>TOTAL</b>	<b>3 034 825</b>	<b>3 014 580</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Les actionnaires dirigeants sont Messieurs Thierry CHAPUSOT et Thierry PONNELLE, qui s'étaient par ailleurs engagés à conserver pendant un an à compter de la date d'introduction, 80% des titres qu'ils détenaient au jour de l'introduction en bourse (20 octobre 2000).

Monsieur Thierry CHAPUSOT est Président du Conseil d'Administration et ancien Directeur Général.  
Monsieur Thierry PONNELLE est membre du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué.

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% de capital ou des droits de vote.

Outre la cession de 55 000 actions par Monsieur Thierry PONNELLE sur le marché, en juillet 2011, cession régulièrement déclarée auprès de l'AMF, il n'y a pas de mouvements significatifs sur les 3 dernières années.

PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu connaissance d'aucun mouvement significatif entre le 31 décembre 2011 et la date d'émission du présent Document de Référence.



## 18.2 Contrôle

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est détenu à 61,31% par WELCOOP PHARMA, filiale elle-même à 97,60% de la société Coopérative GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine).

Le représentant de GROUPE WELCOOP au Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE apporte toutes les diligences et compétences à ce que soient respectées les différentes orientations économiques et juridiques de PHARMAGEST INTERACTIVE en harmonie avec la politique générale du Groupe.

La présence d'Administrateurs Indépendants et la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

## 18.3 Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de conventions d'actionnaires dans lesquelles PHARMAGEST INTERACTIVE serait partie prenante et pourrait avoir un impact significatif sur le cours de l'action. Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Il n'existe pas non plus de convention de vote entre les actionnaires.

## 18.4 Accord dont la mise en œuvre ultérieure pourrait entraîner un changement de son contrôle

Néant.

# 19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Le détail des flux financiers entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales est présenté en Rubrique 20.3.2.3.5 (éléments concernant les entreprises liées) des annexes sur les comptes sociaux.

Les flux financiers entre le Groupe PHARMAGEST et les parties liées sont présentés en Rubrique 20.3.1.5.17 des annexes sur les comptes consolidés.



## 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Informations financières historiques

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°D.010-0357 le 28 avril 2010 et le Document de Référence 2010 déposé sous le n° D.11-0381 le 28 avril 2011.

### 20.2 Informations financières pro forma

Compte tenu de l'impact non significatif des variations de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.



## 20.3 États financiers

### 20.3.1 Comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST

#### 20.3.1.1 État de la Situation Financière Consolidée NORMES IFRS

État de la Situation Financière - Actif - En K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	1.5.4.1 /4	9 526	9 675
Écarts d'acquisition	1.5.4.1 /4	26 881	26 881
Immobilisations corporelles	1.5.4.2 /4	3 697	3 849
Actifs financiers non courants	1.5.4.3 /4	444	223
Titres mis en équivalence		2 127	973
Impôt différé actif	1.5.13	172	731
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>42 847</b>	<b>42 332</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	1.5.4.5	2 106	2 019
Clients et comptes rattachés	1.5.4.6	12 424	12 213
Autres créances	1.5.4.6	1 854	1 712
Titres disponibles à la vente	1.5.4.7	22 697	21 962
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.5.4.8	8 936	4 699
<b>Total des actifs courants</b>		<b>48 017</b>	<b>42 604</b>
<b>TOTAL</b>		<b>90 865</b>	<b>84 937</b>

État de la Situation Financière - Capitaux propres et Passif - En K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		3 035	3 035
Réserves consolidées		42 954	36 580
Résultat de l'exercice		11 754	10 718
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>57 743</b>	<b>50 333</b>
Réserves intérêts minoritaires		408	390
Résultat intérêts minoritaires		358	322
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>766</b>	<b>711</b>
<b>Total des capitaux propres (ensemble consolidé)</b>	<b>1.5.5.1</b>	<b>58 509</b>	<b>51 044</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions à long terme	1.5.7	1 456	1 476
Dettes financières à long terme	1.5.8	3 014	4 467
Impôt différé passif	1.5.13	692	1 385
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 162</b>	<b>7 327</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions à court terme	1.5.7	636	834
Part à moins d'un an des dettes financières	1.5.8	1 825	2 638
Dettes fournisseurs	1.5.8	6 608	6 594
Impôt exigible	1.5.8	1 024	1 240
Autres dettes	1.5.8	17 099	15 259
<b>Total des passifs courants</b>		<b>27 193</b>	<b>26 565</b>
<b>TOTAL</b>		<b>90 865</b>	<b>84 937</b>



**20.3.1.2 Compte de Résultat Consolidé NORMES IFRS**

Compte de Résultat - En K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1.5.9 /10</b>	<b>97 064</b>	<b>91 551</b>
<b>Sous total produits d'exploitation</b>		<b>97 064</b>	<b>91 551</b>
Achats consommés		-27 840	- 25 478
Charges de personnel		-36 144	- 33 995
Achats et charges externes		-11 955	- 12 155
Impôts et taxes		-2 136	- 1 829
Dotations aux amortissements	1.5.11	-1 954	- 1 989
Dotations aux provisions	1.5.11	154	503
Autres produits et charges		599	204
<b>Sous total charges d'exploitation</b>		<b>-79 275</b>	<b>- 74 739</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>17 789</b>	<b>16 812</b>
Autres produits et charges opérationnels		-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>17 789</b>	<b>16 812</b>
Produits de trésorerie et équivalents	1.5.12	914	640
Coût de l'endettement financier brut	1.5.12	-164	- 168
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>750</b>	<b>472</b>
Autres produits et charges financiers	1.5.12	-64	- 325
Résultat des sociétés mises en équivalence		43	- 33
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt</b>		<b>18 518</b>	<b>16 926</b>
Impôt sur les résultats	1.5.13	- 6 405	- 5 886
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>12 112</b>	<b>11 040</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>12 112</b>	<b>11 040</b>
<b>Résultat part du groupe</b>		<b>11 754</b>	<b>10 718</b>
<b>Résultat part des intérêts minoritaires</b>		<b>358</b>	<b>322</b>
Résultat (part du groupe) de base par action	1.5.5.4	3,90	3,56
Résultat (part du groupe) dilué par action	1.5.5.4	3,87	3,53

État du Résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres - En K€	31/12/2011	31/12/2010
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>12 112</b>	<b>11 040</b>
Écart de conversion	12	17
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		17
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Écarts actuariels / Charge stock-options sur période	-66	- 117
Réévaluation des immobilisations		
Quote-part des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts	22	33
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-32</b>	<b>- 67</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>12 080</b>	<b>10 973</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>11 722</b>	<b>10 651</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires</b>	<b>358</b>	<b>322</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - de base par action	3,89	3,54
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - dilué par action	3,86	3,51



## 20.3.1.3 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidés NORMES IFRS

Tableau des Flux de Trésorerie - En K€	31/12/2011	31/12/2010
<b>I. Opérations et investissements d'exploitation</b>		
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>17 789</b>	<b>16 812</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers	1 757	1 787
Autres charges calculées, hors éléments financiers	0	0
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	- 14	- 13
Autres retraitements	0	0
<b>Capacité d'autofinancement générée par l'activité</b>	<b>19 532</b>	<b>18 586</b>
Coût de la dette financière brute, intérêts versés	- 169	- 169
Impôts payés	- 6 754	- 5 500
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôt</b>	<b>12 609</b>	<b>12 917</b>
Variation des stocks	- 87	138
Variation des créances clients	- 211	- 2 072
Variation des fournisseurs	18	- 562
Variation des autres créances et dettes	1 681	1 923
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 401</b>	<b>- 572</b>
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>	<b>14 010</b>	<b>12 345</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 688	- 1 973
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	40	49
Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation	- 221	- 16
<b>Investissement d'exploitation</b>	<b>- 1 869</b>	<b>- 1 941</b>
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation</b>	<b>12 141</b>	<b>10 404</b>
<b>II. Investissements financiers</b>		
Acquisitions d'investissements financiers	0	0
Cessions d'investissements financiers	0	0
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	- 1 116	- 958
<b>Variation de la trésorerie issue des investissements financiers</b>	<b>- 1 116</b>	<b>- 958</b>
<b>III. Opérations en capital</b>		
Augmentation de capital PHARMAGEST INTERACTIVE	0	0
Augmentation de capital des filiales souscrites par les minoritaires	42	0
Acquisitions et cessions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)	205	260
Dividendes versés par PHARMAGEST INTERACTIVE	- 4 516	- 4 206
Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires	- 345	- 227
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires		
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations en capital</b>	<b>- 4 614</b>	<b>- 4 172</b>
<b>IV. Opérations de financement</b>		
Emission ou souscription d'emprunts et dettes financières	0	40
Remboursements d'emprunts et dettes financières	- 2 286	- 3 166
Acquisitions et cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente)	- 735	- 5 968
Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus	914	640
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations de financement</b>	<b>- 2 106</b>	<b>- 8 454</b>
<b>V. Incidence des écarts de conversion</b>		
	<b>- 64</b>	<b>- 308</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>4 238</b>	<b>- 3 488</b>
Disponibilités	4 237	- 3 489
Concours bancaires	1	- 1
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>4 238</b>	<b>- 3 488</b>



Tableau de bouclage trésorerie nette	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Disponibilités	8 936	4 699	4 237
Concours bancaires	0	1	1
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>8 936</b>	<b>4 698</b>	<b>4 238</b>

Une nouvelle présentation du tableau de flux de trésorerie a été mise en place afin d'apporter une pertinence plus importante sur l'analyse des flux.

La différence entre le « flux net de trésorerie généré par l'activité » selon la présentation retenue dans le Document de Référence 2010 et la « variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation » s'explique par le coût de l'endettement qui est repris dans l'exploitation selon la nouvelle présentation et les produits de trésorerie qui dans la nouvelle présentation sont présentés dans les Opérations de financement.

#### 20.3.1.4 Tableau de Variation des Capitaux propres NORMES IFRS

Tableau de Variation des Capitaux propres - En K€	Part du groupe					Capitaux propres - Part des minoritaires	Total Capitaux propres
	Capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Total		
<b>Capitaux propres au 01/01/2010</b>	<b>3 035</b>	<b>- 1 418</b>	<b>42 019</b>	<b>-9</b>	<b>43 627</b>	<b>616</b>	<b>44 244</b>
Changement de méthodes comptables <b>Capitaux propres au 01/01/2010 corrigés</b>	<b>3 035</b>	<b>- 1 418</b>	<b>42 019</b>	<b>-9</b>	<b>43 627</b>	<b>616</b>	<b>44 244</b>
Résultat net de l'exercice Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			10 718	- 67	10 718 - 67	322	11 040 - 67
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			10 718	- 67	10 651	322	10 973
<i>Dividendes</i> <i>Modifications Écarts d'acquisition</i> <i>Opérations sur capital</i>			- 4 206		- 4 206	- 227	- 4 433
<i>Variations de périmètre</i> <i>Autres</i> <i>Variation actions propres détenues</i>		260			260		260
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	<b>3 035</b>	<b>- 1 158</b>	<b>48 531</b>	<b>- 76</b>	<b>50 333</b>	<b>711</b>	<b>51 044</b>
Changement de méthodes comptables <b>Capitaux propres au 31/12/2010 corrigés</b>	<b>3 035</b>	<b>- 1 158</b>	<b>48 531</b>	<b>- 76</b>	<b>50 333</b>	<b>711</b>	<b>51 044</b>
Résultat net de l'exercice Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			11 754	- 32	11 754 - 32	358	12 112 - 32
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			11 754	- 32	11 722	358	12 080
<i>Dividendes / Opérations sur capital</i> <i>Modifications Écarts d'acquisition</i> <i>Opérations sur capital</i>			- 4 516		- 4 516	- 345	- 4 861
<i>Variations de périmètre</i> <i>Autres</i> <i>Variation actions propres détenues</i>		205			205	42	42 205
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>3 035</b>	<b>- 954</b>	<b>55 769</b>	<b>- 108</b>	<b>57 743</b>	<b>766</b>	<b>58 509</b>



### 20.3.1.5 Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes se caractérisent par un état de situation financière représentant un total de 90 865 K€ et un résultat net global de 12 080 K€.

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clef en mains » de ses solutions informatiques.

#### 20.3.1.5.1 Faits marquants

- Fusion/absorption à effet au 1<sup>er</sup> juillet 2011 de CIP par PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Prise de participation minoritaire au capital de la société de droit canadien GROUPE DOMEDIC Inc.

Ce nouveau partenariat qui lie désormais PHARMAGEST INTERACTIVE à GROUPE DOMEDIC Inc. se concrétise en Europe par la création de DOMEDIC EUROPE.

DOMEDIC EUROPE détient les droits de distribution exclusifs des produits de GROUPE DOMEDIC Inc. pour l'Europe dans le cadre d'une convention de distribution et de licence de marque intervenue avec GROUPE DOMEDIC Inc.

Par ailleurs, PHARMAGEST INTERACTIVE a signé avec DOMEDIC EUROPE une convention de cession des droits de distribution pour la France et le BeLux.

#### 20.3.1.5.2 Principes comptables

##### 20.3.1.5.2.1 Textes appliqués

###### A/ ÉVOLUTION DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE EN 2011

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 du Groupe PHARMAGEST sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE).

Les principes comptables suivis par le Groupe PHARMAGEST sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2010 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

- **Amendement IAS 32** : Amendement relatif au classement des droits de souscription émis ;
- **IAS 24R** : Révision de la norme sur les informations à fournir au titre des parties liées : clarification de la définition actuelle et suppression des incohérences, exemption partielle d'informations à fournir au titre de transactions entre entreprises contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable d'un même 'Etat' ;
- **Annual Improvements** : Améliorations annuelles apportées à différentes normes :
  - **IFRS 3 révisée** : Evaluation des participations ne donnant pas le contrôle, traitement des compléments de prix sur des acquisitions antérieures à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 3R ;
  - **IFRS 7** : Clarification des informations à fournir, précisions concernant la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ;
  - **IAS 1** : Clarification relative à la présentation du tableau de variation des capitaux propres s'agissant de la variation des autres éléments du résultat global ;
  - **IAS 27** : Dispositions transitoires d'application des amendements consécutifs à l'IAS 27 révisée ;
  - **IAS 34** : Informations sur les événements et transactions significatives ;
  - **IFRIC 13** : Détermination de la juste valeur des avantages accordés.
- **Amendements IFRIC 14** : Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal.
- **IFRIC 19** : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres.



L'application de ces textes n'a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes consolidés 2011.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations qui peuvent avoir un impact sur les comptes du Groupe PHARMAGEST, et qui sont applicables de manière obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou au-delà, n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2011 lorsque cela était autorisé par les textes.

Il s'agit de :

- **IFRS 7** : Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers.

L'application de ces textes sur l'exercice 2012 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les comptes consolidés.

Le Groupe PHARMAGEST estime que l'application des normes IFRS 10, 11 et 12 ne devrait pas avoir un impact significatif. Cependant, elle entreprendra une analyse détaillée sur 2012 afin de valider cette estimation.

## B/ PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Nous rappelons ci-après les principales options de première application des IFRS :

### **Regroupements d'entreprises**

Le Groupe PHARMAGEST a choisi de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 qui consiste à ne pas retraiter, conformément à IFRS 3, les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Cette exception permet :

- De maintenir le traitement comptable antérieur (méthode de l'acquisition ou mise en commun d'intérêt) ;
- De ne pas s'interroger sur le sens de l'opération.

### **Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles, des immeubles de placement**

Le Groupe PHARMAGEST a décidé de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 selon laquelle tout ou partie des immobilisations corporelles et incorporelles, des immeubles de placement peuvent être comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### **Engagement de retraite**

Le Groupe PHARMAGEST ayant par le passé enregistré la totalité des pertes et gains actuariels sur engagements de retraite dans le résultat, l'option offerte par IFRS 1 en la matière n'a pas été utilisée.

### **Stock-options**

Le Groupe PHARMAGEST n'a qu'un seul plan de stock-options en cours. Sa mise en place étant postérieure au 7 novembre 2002, il a fait l'objet d'un retraitement conformément à IFRS 2.

#### **20.3.1.5.2.2 Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations**

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe PHARMAGEST pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition comme indiquée en Rubrique 20.3.1.5.2.6.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe PHARMAGEST révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.



Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe PHARMAGEST a fait usage d'appréciation pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. En particulier, la Direction a exercé son appréciation pour déterminer les modalités de reconnaissance des produits et le classement des contrats de location.

#### **20.3.1.5.2.3 Méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont l'intégration globale et la mise en équivalence :

- Les filiales (sociétés dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir les avantages économiques) sont consolidées par intégration globale ;
- La mise en équivalence s'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe PHARMAGEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Toutes les transactions et positions inter sociétés du Groupe PHARMAGEST sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence est présentée en Rubrique 20.3.1.5.3.

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe PHARMAGEST utilisés pour la consolidation de l'année 2011 sont ceux au 31 décembre 2011.

#### **20.3.1.5.2.4 Immobilisations incorporelles**

##### **A/ ÉCARTS D'ACQUISITION**

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

La différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe PHARMAGEST dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe PHARMAGEST dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 Révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, en application d'IAS 27 révisée, les transactions avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.2.6.



## B/ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un module nouveau est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'il permette d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

## C/ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable, et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Relations clientèles Logiciels acquis	En fonction des caractéristiques des contrats 1 à 3 ans	Linéaire Linéaire

### 20.3.1.5.2.5 Immobilisations corporelles

#### A/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES - ÉVALUATION INITIALE ET ÉVALUATION POSTÉRIEURE

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe PHARMAGEST, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction sont constatés en charges de la période.

#### B/ AMORTISSEMENT

En application de l'approche par composants, le Groupe PHARMAGEST utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
Agencements	8 à 20 ans	Linéaire
Installations générales	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire



#### **20.3.1.5.2.6 Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs**

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée au moins une fois par an et les autres actifs à long terme lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Une diminution importante de la valeur de marché de l'actif ;
- Un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la juste valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur se définit comme étant le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs testé. La méthode des cash flow futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

Ces actifs sont testés individuellement ou regroupés avec d'autres actifs lorsqu'ils ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les possibles pertes de valeur sont comptabilisées en 'Autres produits et charges opérationnels'.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition ont été affectés à des unités génératrices de trésorerie correspondant, conformément à la norme IFRS 8, aux secteurs d'activités identifiés dans l'organisation interne du Groupe PHARMAGEST.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et les écarts d'acquisitions/fonds de commerce est affecté à chaque secteur d'activité (Rubriques 20.3.1.5.2.20 et 20.3.1.5.4.1).

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discount Cash Flow avec des flux pour les années de 2012 à 2015 issus des projections de la Direction du Groupe PHARMAGEST. Le taux d'actualisation utilisé sur tous les secteurs d'activité est de 11,57% avec une croissance à l'infini de 2%.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés chaque année sur le dernier trimestre.

Le taux d'actualisation et de croissance à l'infini pris en compte sont ceux utilisés par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité.

Les hypothèses utilisées par le Groupe PHARMAGEST pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.

Pour déterminer les taux de croissance future des revenus et les flux de trésorerie opérationnels, le Groupe PHARMAGEST a utilisé les budgets de chaque entité, qui servent de base pour l'estimation des flux de trésorerie pour les 4 années suivantes.

Les tests de dépréciation réalisés en 2011 par le Groupe PHARMAGEST n'ont révélé aucune perte de valeur de ces actifs.

La comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable pour chaque UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est présentée en Rubrique 20.3.1.5.4.1.

#### **20.3.1.5.2.7 Contrats de location**

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe PHARMAGEST utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Ces contrats de location font l'objet d'une analyse au regard des situations décrites et indicateurs fournis dans la norme IAS 17 afin de déterminer s'il s'agit de contrats de location simple ou de contrats de location financement.

Après analyse, il ressort que le Groupe PHARMAGEST n'a recours qu'à des contrats de location simple : les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que d'assurance et de maintenance) sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.



#### **20.3.1.5.2.8 Titres disponibles à la vente**

La catégorie « titres disponibles à la vente » comprend les placements du Groupe PHARMAGEST et les valeurs mobilières ne satisfaisant pas aux critères de classement en tant qu'équivalent de trésorerie. Notamment, les montants investis dans un contrat de capitalisation, ayant un objectif de placement à moyen et long terme, ont été exclus de la trésorerie et portés en titres disponibles à la vente.

Lors de leur acquisition, les titres sont évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Ces titres sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur à chaque clôture. Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture considérée. Pour les sociétés non cotées, la juste valeur est appréhendée à partir de techniques d'évaluation reconnues (référence à des transactions récentes, actualisation de cash flows futurs...). Certains titres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont évalués au coût amorti.

Les gains et pertes latents par rapport au prix d'acquisition sont systématiquement comptabilisés dans les capitaux propres, jusqu'à la date de cession. Cependant, lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative ou durable, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Elle ne peut pas être reprise ultérieurement en résultat pour les actions et les autres titres à revenus variables.

#### **20.3.1.5.2.9 Autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers sont principalement composés de dépôts de garantie et de prêts comptabilisés au coût amorti.

#### **20.3.1.5.2.10 Stocks**

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation (méthode FIFO).

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

#### **20.3.1.5.2.11 Créances clients**

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

#### **20.3.1.5.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois ou dès lors aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur, détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

#### **20.3.1.5.2.13 Provisions**

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe PHARMAGEST, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe PHARMAGEST par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

#### **20.3.1.5.2.14 Avantages au personnel**

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe PHARMAGEST s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe PHARMAGEST n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.



La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetés et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus pour le Taux Moyen Obligataire (TMO).

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat au cours de l'exercice où ils sont constatés.

#### **20.3.1.5.2.15 Dettes financières**

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission éventuels sont ainsi amortis selon une méthode financière sur la durée des emprunts.

#### **20.3.1.5.2.16 Impôt**

##### **Impôt exigible**

Le Groupe PHARMAGEST calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

##### **Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

#### **20.3.1.5.2.17 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Les ventes de matériel ;
- Les ventes de logiciels ;
- Les prestations de maintenance ;
- Les ventes de prestations de communication.

Le produit de la vente de matériel est enregistré quand les risques et avantages liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur. Une provision est constituée pour tenir compte des coûts liés à la garantie consentie lors de la cession des matériels, le cas échéant.

Les ventes de logiciels sont enregistrées au moment où le droit d'usage est cédé à l'utilisateur.

Les prestations de maintenance sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

Les prestations de communication sont enregistrées linéairement sur la durée du contrat avec les annonceurs.



#### **20.3.1.5.2.18 Résultat par action**

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe PHARMAGEST de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

#### **20.3.1.5.2.19 Stock-options**

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe PHARMAGEST à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres. S'agissant de paiements avec remise d'instruments de capitaux propres de l'entité, les coûts liés à la levée des stocks option sont pris en charges net d'impôt directement en capitaux propres.

#### **20.3.1.5.2.20 Information sectorielle**

Suivant l'organisation interne le Groupe PHARMAGEST dispose de plusieurs secteurs d'activités qui sont les suivants :

- **PHARMACIE FRANCE ET BELUX** : Correspond au secteur de l'informatique officinale ;
- **MAISONS DE RETRAITE** : Correspond au secteur de l'informatique pour les maisons de retraite associé principalement à MALTA INFORMATIQUE ;
- **CPI** : Correspond au secteur PME de CPI ;
- **ACTIVITE LABORATOIRES** : Correspond au secteur offrant des prestations aux industries pharmaceutiques.

Ces activités correspondent à des regroupements de services, départements, agences et entités juridiques ayant une activité commune.

#### **20.3.1.5.2.21 Saisonnalité de l'activité**

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique des activités.

#### **20.3.1.5.3 Périmètre de consolidation**

##### **20.3.1.5.3.1 Variations de périmètre au cours de l'exercice 2011**

- Prise de participation à hauteur de 35% au capital de GROUPE DOMEDIC Inc ;
- Création de DOMEDIC EUROPE en participation avec GROUPE DOMEDIC Inc.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

##### **20.3.1.5.3.2 Variations de périmètre au cours de l'année précédente**

- Prise de participation à hauteur de 35% au capital de HEALTHLEASE ;
- Prise de participation à hauteur de 41,6% au capital de DIATELIC ;
- Prise de participation à hauteur de 49% au capital d'INTECUM.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.



Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

### 20.3.1.5.3.3 Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	Société consolidante	Société consolidante
ADI (1)	Saclay (91)	50.00	50.00
CIP (2)	Quéven (56)	100.00	100.00
CPI	Dijon (21)	100.00	100.00
DCI	Mérignac (33)	100.00	100.00
DOMEDIC EUROPE	Villers-lès-Nancy (54)	65.00	65.00
DRS Expansion	Mérignac (33)	100.00	100.00
EHLS	Quéven (56)	100.00	100.00
HDL LIMITED	Ile Maurice	100.00	100.00
SCI HUOBREGA	Quéven (56)	100.00	100.00
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100.00	100.00
SABCO	Luxembourg	90.00	90.00
SABCO SERVICES	Belgique	100.00	90.00
VIP PHARMA	St Symphorien d'Ozon (69)	100.00	100.00

(1) Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre les sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur exclusif des produits PHARMAGEST® et EVOLUTION®), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du Conseil d'Administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST) la société ADI détenue à 50% est consolidée par intégration globale.

(2) Société absorbée au 1<sup>er</sup> juillet (sans effet rétroactif) par PHARMAGEST INTERACTIVE.

PHARMAGEST INTERACTIVE détient une participation au sein de la société SFLD (5 K€) qui n'est pas consolidée compte tenu de l'aspect non significatif et du faible pourcentage de détention.

Il n'y a pas d'entité ad hoc.

### 20.3.1.5.3.4 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
DIATELIC	Villers-lès-Nancy (54)	41,60	41,60
GROUPE DOMEDIC	Québec (Canada)	35,00	35,00
HEALTHLEASE	Levallois Perret (92)	35,00	35,00
INTECUM	Bastia (20)	49,00	49,00
QUALITY FLUX	Tournai (Belgique)	42,27	42,27

**DIATELIC** a été immatriculée en octobre 2002 et a pour activité principale les opérations de recherche, de développement, de distribution, de prestations ou de commercialisation de services et de produits de télémédecine, de services et de produits de télésurveillance, de suivi et d'aide au diagnostic, de solutions informatiques et de nouvelles technologies de la communication et de l'information.

Son siège social est 2 allée Joachim du Bellay à VILLERS-LES-NANCY (54 600).

La situation financière au 31/12/2011 présente une perte de 50 K€, une situation nette négative de 29 K€ et un total bilan de 108 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

**GROUPE DOMEDIC Inc.** a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes de santé nécessitant un traitement médical régulier. GROUPE DOMEDIC Inc. développe ainsi des produits pour accompagner les personnes conscientes de l'importance pour leur bonne santé d'un suivi rigoureux de leurs traitements médicaux.

Son siège social est 1305 Lebourgneuf suite 304 à QUEBEC CITY (Canada)

La situation financière au 31/12/2011 présente une perte sur 9 mois de 421 KCAD, une situation nette de 854 KCAD et un total bilan de 1 608 KCAD.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.



**HEALTHLEASE** a été immatriculée en date du 11 mai 2010 et a pour activité principale les opérations de location longue durée de matériels ou tous autres actifs mobiliers commercialisés par des partenaires à destination de leurs clients de toutes natures, et de toutes activités y afférentes. Son siège social est 4, rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92 300)

La situation financière au 31/12/2011 présente un résultat bénéficiaire de 714 K€, une situation nette de 1 795 K€ et un total bilan de 7 307 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la présence d'un actionnaire majoritaire n'accorde au Groupe PHARMAGEST qu'une influence notable sur la société.

**INTECUM** a été immatriculée en septembre 2008 et a pour activité principale la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes automatisés.

Son siège social est Logis de Montesoro-BT C 24 à BASTIA (20 600).

La situation financière au 31/12/2011 présente une perte de 23 K€, une situation nette de 666 K€ et un total bilan de 1 105 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

**QUALITY FLUX**, consolidée par mise en équivalence, a été créée en octobre 2009. Son siège social est à TOURNAI (Belgique).

Deux augmentations de capital ont été réalisées sur l'exercice 2011 à hauteur de 279 K€ dont 120 K€ souscrits par PHARMAGEST INTERACTIVE faisant passer son taux de détention à 42,27%.

La situation financière au 31/12/2011 présente un résultat déficitaire de 172 K€, une situation nette de 65 K€ et un total bilan de 146 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la présence de plusieurs actionnaires dilue le contrôle et ne donne au Groupe PHARMAGEST qu'une influence notable sur la société.

#### 20.3.1.5.4 Rubriques d'informations sur l'état de la situation financière

##### 20.3.1.5.4.1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2011
Logiciels acquis et marques	4 005	94	0	0	0	4 099
Logiciels développés en interne	917	140	0	0	0	1 057
Frais de R&D	8 925	924	0	0	0	9 849
Relations clientèles (1)	1 493	0	0	0	0	1 493
Écarts d'acquisition (2)	26 881	0	0	0	0	26 881
<b>TOTAL</b>	<b>42 221</b>	<b>1 158</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43 379</b>

(1) Constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de SABCO

(2) Détail des écarts d'acquisition/fonds de commerce au 31 décembre 2011 en K€ :

#### PHARMACIE FRANCE :

CIP	13 136
MIRABEL	1 071
EHLS	3 816
TECHNILOG	179
OSIS	214
DCI	415
CPI	32
ADI	87
DDI	886
VIP PHARMA	35
CSSI	366
FICHORGA	3 666
ROUSSEAU	243
<b>S / TOTAL</b>	<b>24 146</b>

**PHARMACIE BELGIQUE ET LUXEMBOURG :**

SABCO / SABCO SERVICES	2 164
<b>S / TOTAL</b>	<b>2 164</b>

**MAISONS DE RETRAITE :**

DRS	215
MALTA INFORMATIQUE	40
AZUR SOFTWARE	300
<b>S / TOTAL</b>	<b>555</b>

**CPI**

CPI	15
<b>S / TOTAL</b>	<b>15</b>

Analyse de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition :

Écarts d'acquisition	UGT	Valeur Comptable	Valeur Recouvrable	Perte de Valeur	Valeur Nette
Pharmacie France	Activité Pharmacie France	24 146	143 308	0	24 146
Pharmacie BeLux	Activité Pharmacie BeLux	2 164	3 670	0	2 164
Maisons de Retraite	Activité Maisons de Retraite	555	10 585	0	555
CPI	Activité CPI (PME)	15	1 921	0	15

Analyse de sensibilité des tests sur les écarts d'acquisitions associés à l'activité Pharmacie Belux :

Sensibilité	Hypothèse	Valeur Recouvrable
Sensibilité au taux de croissance	Taux de croissance à l'infini de 3% (2% étant considéré comme un minima)	4 096
Sensibilité au taux d'actualisation	Hausse de 20% du taux d'actualisation	3 009
	Baisse de 20% du taux d'actualisation	5 275
Sensibilité à la croissance de l'activité	Croissance inférieur à 10% aux prévisions	2 689
	Croissance inférieur à 20% aux prévisions	1 769

**20.3.1.5.4.2 Immobilisations corporelles**

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2011
Terrains	631	0	0	0	0	631
Constructions	4 780	160	134	0	0	4 806
Matériel	38	2	0	0	0	40
Autres immobilisations corporelles	3 712	368	198	- 4	0	3 878
<b>TOTAL</b>	<b>9 161</b>	<b>530</b>	<b>332</b>	<b>- 4</b>	<b>0</b>	<b>9 355</b>



### 20.3.1.5.4.3 Actifs financiers non courants

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2011
Dépôts, cautionnements et prêts (1)	223	246	24	0	444
Titres mis en équivalence (2)	973	1 185	31	0	2 127
Autres participations	5	0	0	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>1 201</b>	<b>1 431</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>2 576</b>

(1) Un emprunt obligataire convertible en action pour un montant de 200 K€ a été émis par INTECUM au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE.

(2) Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisitions.

En K€	Capitaux propres	Capitaux propres retraités	Quote-part Groupe	Écart d'acquisition Net
QUALITY FLUX	65	65	27	3
HEALTHLEASE	1 795	1 815	635	0
DIATELIC	-29	-7	-3	124
GROUPE DOMEDIC Inc.	646	851	298	603
INTECUM	666	666	326	113
<b>TOTAL</b>			<b>1 283</b>	<b>843</b>

### 20.3.1.5.4.4 Amortissements et provisions sur actifs non courants

En K€	Valeur au 31/12/2010	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2011
Logiciels	1 776	204	0	0	0	1 980
Recherche & Développement	3 390	953	0	0	0	4 343
Relations clientèles	497	149	0	0	0	647
Immobilisations corporelles	5 312	652	306	0	0	5 658
Immobilisations financières	5	0	0	0	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>10 980</b>	<b>1 954</b>	<b>306</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 629</b>

Les tests de dépréciation conduits conformément aux principes décrits en Rubriques 20.3.1.5.2.6 et 20.3.1.5.4.1 n'ont pas fait apparaître de perte de valeur, ni sur les écarts d'acquisition, ni sur les autres actifs incorporels.

### 20.3.1.5.4.5 Stocks

En K€	12/2011			12/2010
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Matériel	2 113	300	1 813	1 689
Fournitures	117	25	92	202
Logiciels	0	0	0	0
Pièces SAV	273	73	200	127
<b>TOTAL</b>	<b>2 503</b>	<b>398</b>	<b>2 105</b>	<b>2 019</b>

### 20.3.1.5.4.6 Créances

En K€	12/2011			12/2010
	Montant net	- 1 an	+ 1 an	Montant net
Clients (1)	12 424	12 424	0	12 213
Autres créances	1 815	1 854	0	1 712

(1) Toutes les créances, constituant la balance âgée consolidée ci-dessous, ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non recouvrement avéré. Ainsi, la provision constituée fin 2011 est de 356 K€ contre 428 K€ fin 2010.



Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

En K€	12/2010	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	12/2011
Provision Dépréciation Clients	428	227	61	238	356

Le montant de 12 424 K€ se décompose ainsi par tranche :

Montant net	Non échu	< 60 jours	60 < X < 1 80 jours	> 180 jours
12 424	5 836	5 731	619	237

#### 20.3.1.5.4.7 Titres disponibles à la vente courants

Valeurs nettes - En K€	31/12/2011	31/12/2010
Contrat de capitalisation	22 697	21 962
<b>TOTAL</b>	<b>22 697</b>	<b>21 962</b>

#### Contrat de capitalisation

Il s'agit d'un contrat d'investissement avec Fonds Euros souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. Ce contrat d'investissement est qualifié de Titres disponibles à la vente. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

#### 20.3.1.5.4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Valeurs brutes - En K€	31/12/2011	31/12/2010
SICAV / Comptes à terme	2 910	637
Disponibilités	6 026	4 061
<b>TOTAL</b>	<b>8 936</b>	<b>4 698</b>

#### 20.3.1.5.5 Capitaux propres

##### 20.3.1.5.5.1 Capital social et réserves

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est composé de 3 034 825 actions d'un montant nominal de 1 €. Il n'existe qu'une catégorie d'actions. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves du Groupe PHARMAGEST s'élèvent à 42 954 K€ dont 13 207 K€ de prime d'émission, 12 K€ d'écart de conversion, 309 K€ de réserve légale et 29 426 K€ d'autres réserves.



### 20.3.1.5.5.2 Actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE

#### Actions propres

Le poste comporte 21 832 actions PHARMAGEST INTERACTIVE détenues par la société à 100%.  
La valeur boursière de l'action PHARMAGEST INTERACTIVE au 31 décembre 2011 s'établit à 44,10 €.

#### Contrat de Liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE et Gilbert Dupont en assure la gestion.

Caractéristiques du contrat :

- Les interventions de l'animateur ont pour seul objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotations des Titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché ;
- Le contrat ne prévoit pas de titres ou disponibilités réservés au fonctionnement du contrat. Néanmoins, lorsque le solde espèce ou Titres porté au crédit du contrat de liquidité apparaît insuffisant pour lui permettre d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, l'animateur se concerte avec l'émetteur pour déterminer les moyens d'y remédier ;
- Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et peut être résilié par l'Émetteur sans préavis (avec un préavis de 30 jours si c'est à l'initiative de l'Animateur) ;
- Les achats réalisés sont encadrés par l'autorisation annuelle de l'Assemblée Générale sur le programme de rachat.

Pour l'année 2011, les mouvements sur le contrat de liquidités ont été les suivants :

- Achats : 39 925 actions au prix moyen de 44,33 € ;
- Ventes : 40 703 actions au prix moyen de 44,01 €.

Autres opérations hors contrat de liquidités :

- Transferts (Levée stock-options) : 4 273 actions au prix moyen de 28,79 € ;
- Achats : 250 actions au prix moyen de 41,70 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2011, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 1 332 actions et le solde en espèce du compte de liquidité était de 67 028,59 €.

### 20.3.1.5.5.3 Dividendes

Le dividende payé en 2011 sur les résultats de 2010 s'élève à 4 516 K€ soit 1,50 € / action.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est : 1,80 € / action.

La société ADI, détenue à 50%, a versé sur l'exercice des dividendes aux actionnaires hors Groupe PHARMAGEST pour un montant de 345 K€.

### 20.3.1.5.5.4 Résultat par action - Part du groupe

Résultat par action	31/12/2011	31/12/2010
<b>Résultat net de l'exercice (en €)</b>	<b>11 753 984</b>	<b>10 718 452</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>3 034 825</b>	<b>3 034 825</b>
Nombre d'actions autocontrôle	21 832	26 633
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par actions	3 012 993	3 008 192
<b>Résultat de base par action (en €)</b>	<b>3,90</b>	<b>3,56</b>
Nombre restant de stock-options	20 500	24 773
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par actions	3 033 493	3 032 965
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>3,87</b>	<b>3,53</b>



## 20.3.1.5.6 Plan de stock-options

Information sur les options de souscription ou d'achat	
Date du Conseil d'Administration	10/09/2004
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées (au 01/01/2011) <i>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</i>	24 773
- Les Mandataires sociaux / Administrateurs (hors mandataires ayant un contrat de travail)	5 000
- Dix premiers attributaires salariés sur solde résiduel	5 550
Point de départ d'exercice des options	10/09/2008
Date d'expiration	09/09/2012
Prix de souscription	28,79 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/11	4 273
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	20 500

Personnel concerné : salariés et dirigeants des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS et CPI désignés par le Conseil d'Administration et ceux qui sont inscrits aux effectifs le 30 juin 2004 et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et de deux ans d'ancienneté à cette date.

Les Mandataires sociaux n'ont pas levé d'options sur l'exercice 2011.

## Information sur rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Taux sans risque : 3,66% ;
- Volatilité : 40% ;
- Dividendes attendus : 3,14% ;
- Durée d'exercice attendue : 6 ans ;
- Juste valeur des options : 10,86 €.

Sur l'exercice 2011, 4 273 options ont été levées générant une moins value de 66 K€ qui a été comptabilisée net d'impôt directement dans les capitaux propres.

## 20.3.1.5.7 Provisions pour risques et charges

En K€	Valeur au 31/12/2010	Dotations	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision devenue sans objet)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2011
Provisions pour litiges (1)	697	573	331	403	0	536
Provisions pour risques (2)	401	273	288	0	0	386
Provision pour charges (3)	16	23	23	6	0	10
Provisions pour I.D.R. (4)	1 179	6	12	13	0	1 160
Provision pour risques des titres mis en équivalence	17	0	0	17	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 310</b>	<b>875</b>	<b>654</b>	<b>439</b>	<b>0</b>	<b>2 092</b>

(1) Provision pour litiges : 536 K€

- Provisions pour litiges prud'homaux : 109 K€ ;
- Provisions pour litiges clients en cours : 277 K€ ;
- Provision pour litiges fournisseurs en cours : 61 K€ ;
- Provisions pour litige fiscal en cours : 89 K€.

(2) Provision pour risques : 386 K€

- Il s'agit essentiellement de la provision pour garantie des interventions techniques postérieures aux ventes de contrats Rentpharm (maintenance matérielle).

(3) Provisions pour charges (provision pour grosses réparations) : 10 K€.

(4) Provisions pour I.D.R. (Indemnité de Départ à la Retraite) : 1 160 K€.



Engagement fin 2010	1 624
Coût des services rendus en 2011	137
Charge financière de 2011	86
Prestations versées en 2011	12
Coût des services passés	- 202
Engagement estimé fin 2011	1 657
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice 2011	0
Engagement réel fin 2011	1 657
Juste valeur des actifs 2010	444
Rendement attendu des actifs	14
Cotisations	50
Prestations servies	- 12
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)	
Juste valeur des actifs 2011	496
Provision 2010	1 179
Provision 2011	1 160

Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60% du TME (taux moyen d'emprunt d'Etat).

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans sur l'ensemble du personnel ;
- Taux d'actualisation : 4,06%\* ;
- Turn-over : selon les tranches d'âge ;
- Progression des salaires : 2,00%.

\*Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus du TMO.

#### 20.3.1.5.8 Dettes

En K€	31/12/2011				31/12/2010
	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans	Montant brut
Découverts bancaires					1
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 828	1 813	2 800	214	7 087
Emprunts / dettes financières	12	12	0	0	17
<b>Total des dettes financières</b>	<b>4 839</b>	<b>1 825</b>	<b>2 800</b>	<b>214</b>	<b>7 105</b>
Dettes fournisseurs	6 608	6 608	0	0	6 594
Autres dettes	18 123	18 123	0	0	16 499
<b>TOTAL</b>	<b>29 570</b>	<b>26 556</b>	<b>2 800</b>	<b>214</b>	<b>30 198</b>

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,8 millions de francs suisses sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR 3 mois.

Au 31 décembre 2011, le capital restant dû représente 2,6 millions de francs suisses. PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque jusqu'au 3ème trimestre 2011.

PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose plus de couverture sur le solde résiduel de l'emprunt et, afin de limiter le risque de change, a mis en place un report d'échéance conventionnel d'une année avec option de reprise des remboursements avant la fin de la période de report.



Société	Emprunts contractés	Nature des taux	Capital restant (en K€)	Échéances	Couverture de taux	Covenant
PHARMAGEST	05/05/2006	fixe	1 118	05/05/2013	Non	Non
PHARMAGEST	05/05/2006	variable	2 117	05/05/2014	Non	Non
EHLS	20/09/2007	fixe	557	20/08/2019	Non	Non
EHLS	26/11/2007	fixe	18	26/10/2012	Non	Non
PHARMAGEST	28/01/2008	variable	800	01/10/2012	Non	(1)
MALTA INFORMATIQUE	15/04/2009	fixe	195	01/04/2016	Non	Non
ADI	22/03/2010	fixe	23	15/03/2014	Non	Non

Le Groupe PHARMAGEST a remboursé par anticipation l'emprunt domicilié sur CIP.

(1) Sur la base des comptes sociaux :

PHARMAGEST INTERACTIVE : Endettement financier net / Fonds propres < ou = 1 ; Endettement financier net / CAF < 3.

Au 31 décembre 2011, l'ensemble de ces ratios financiers est respecté.

#### 20.3.1.5.9 Compte de résultat d'exploitation par secteur d'activité

Aucun secteur d'activité autre que celui de la Pharmacie ne dépassant 10% de l'activité globale, l'information sectorielle n'est pas fournie.

#### 20.3.1.5.10 Chiffres d'affaires nets

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Maintenance et vente bases de données	27 823	26 635
Autres prestations	10 873	8 922
Ventes configurations	46 900	44 714
Prestations formations et nouveaux produits	11 469	11 280
<b>TOTAL</b>	<b>97 064</b>	<b>91 551</b>

#### 20.3.1.5.11 Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux amortissements	1 954	1 989
Provisions sur actif circulant	47	- 301
Provisions pour risques et charges	- 200	- 202
<b>TOTAL</b>	<b>1 800</b>	<b>1 486</b>



20.3.1.5.12 Résultat financier

En K€	31/12/2011	31/12/2010
<b>Produits de trésorerie</b>	<b>914</b>	<b>640</b>
Plus-value de cession des VMP	12	9
Revenus des VMP	870	590
Autres produits financiers	31	41
Reprises sur provisions financières	0	1
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>164</b>	<b>168</b>
Charges sur cession des VMP	47	0
Intérêts financiers et escomptes obtenus	117	163
Autres charges financières	1	5
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>- 38</b>	<b>- 325</b>
Gains sur écarts de change/couverture de change	244	214
Gains sur couverture de taux	0	0
Pertes sur couverture de change	- 281	- 522
Perte sur couverture de taux	0	- 17
Autres produits et charges financières	0	0

20.3.1.5.13 Impôts sur les résultats

**Intégration Fiscale**

Un Groupe d'Intégration Fiscale, dont la société mère est PHARMAGEST INTERACTIVE, a été mis en place au 31 décembre 2007. Ce Groupe, outre la société mère, était composé de CIP, EHLS, DCI, DDI et CPI.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le périmètre d'intégration a été restreint aux sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE et CIP sans générer de régularisations fiscales sur le calcul de l'impôt.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la restriction du périmètre d'intégration fiscale à PHARMAGEST INTERACTIVE a entraîné la dissolution de l'intégration fiscale.

**Contribution Economique Territoriale (CET)**

Cette nouvelle taxe, votée par la loi de finances pour 2010 se substitue à la taxe professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) égale à 1,5% de la valeur ajoutée produite, présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimale de TP, également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Ainsi, la CVAE est comptabilisée au compte de résultat selon l'affectation identique à l'ancienne TP et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif au 31 décembre 2010 (cf. communiqué du Conseil National de la Comptabilité (devenu Autorité des Normes Comptables), en date du 14 janvier 2010).

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2011
Impôt courant	6 539
Impôt différé	- 134
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>6 405</b>



Les éléments de réconciliation sont les suivants :

En K€	31/12/2011
Résultat net des sociétés intégrées	12 112
Impôt sur les résultats	6 405
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>18 517</b>
<b>Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés (33,33%)</b>	<b>6 171</b>
Différences permanentes	108
Différence de taux	- 21
Crédit d'impôt	0
Société mise en équivalence	- 10
Contribution additionnelle	152
Régularisation d'impôt	4
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>6 405</b>
Taux effectif d'imposition	34,59%

L'analyse des variations des impôts différés actif et passif est présentée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total, impôts différés nets
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>651</b>	<b>1 380</b>	<b>- 729</b>
Variations impactant le résultat 2010*	80	5	75
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>731</b>	<b>1 385</b>	<b>- 654</b>
Variations impactant l'année 2011*	- 559	- 693	134
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>731</b>	<b>692</b>	<b>- 520</b>

\* Dont une variation de 6 K€ en 2010 sur la juste valeur d'un instrument de couverture de taux constaté directement en capitaux propres.

Les impôts différés sont comptabilisés en situation nette par société. La transmission universelle du patrimoine de CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE explique une partie des reclassements entre les impôts différés actifs et passifs.

Les principaux actifs et passifs d'impôt différés sont les suivants :

En K€	31/12/2010	Variation	31/12/2011
<b>Effet des reports déficitaires*</b>	<b>71</b>	<b>- 40</b>	<b>31</b>
<i>Effet fiscal des différences temporaires liées aux :</i>			
Provisions pour retraites	393	-6	387
Dettes sociales	592	136	728
Dettes fiscales	59	2	61
Retraitement marge en stock	14	1	15
Autres différences temporaires	0	60	60
Retraitement réévaluation	- 32	12	- 20
Retraitement revenus	303	- 45	258
Activation R&D	- 1 929	- 10	- 1 939
Autres retraitements	- 130	28	- 102
<b>Total différences temporaires</b>	<b>- 725</b>	<b>174</b>	<b>- 551</b>
<b>Impôts différés actifs (passifs) bruts</b>	<b>- 654</b>	<b>134</b>	<b>- 520</b>
Provision			
<b>Impôts différés actifs (passifs) nets</b>	<b>- 654</b>	<b>134</b>	<b>- 520</b>

\* Les déficits fiscaux activés concernent les pertes fiscales résiduelles de SABCO.



#### 20.3.1.5.14 Autres informations

Effectif (en Equivalent Temps Plein - ETP) :

- Cadres : 218 ;
- Non cadres : 500.

Les charges de personnel se composent principalement des salaires bruts et des charges sociales pour 34 054 K€ et de la participation pour 2 089 K€.

#### 20.3.1.5.15 Engagements hors bilan

##### **Engagement hors bilan liés au périmètre du Groupe PHARMAGEST consolidé**

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements Hors Bilan pouvant avoir un impact financier significatif liés au périmètre du Groupe PHARMAGEST.

##### **Engagements hors bilan liés au financement du Groupe PHARMAGEST**

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles*	557	5 340
Créances cédées non échues	0	0
Autres engagements financiers donnés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>557</b>	<b>5 340</b>

\* L'intégralité des nantissements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires.

Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31/12/2011.

Des garanties bancaires sur titres de CIP, suite à la Transmission Universelle de Patrimoine de CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE, ont été levées sans contreparties.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe PHARMAGEST.

##### **Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe PHARMAGEST**

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Obligation contractuelle en matière de crédit-bail		
Obligation contractuelle de location simple	1 648	1 207
Obligation d'achats irrécouvrables	0	0
Autres obligations contractuelles	0	0
Engagements donnés liés au développement de l'activité	0	0
Engagements fiscaux	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 648</b>	<b>1 207</b>

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe.

A la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2011 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

#### 20.3.1.5.16 Gestions et contrôles des risques financiers

##### **A/ RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Au 31 décembre 2011, le Groupe PHARMAGEST présente une trésorerie nette disponible de 8,9 M€.

Au-delà de cette trésorerie disponible à court terme, le Groupe PHARMAGEST dispose de lignes de découvert non utilisées de 7,5 M€ et d'un solde titres disponibles à la vente de 22,7 M€ (la pénalité en cas de sortie anticipée ne concernant que les intérêts courus).



Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 39 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différents covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2011 et les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.8.

Les différentes sources de financements utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires, les emprunts à moyen et long terme et le financement d'une partie du poste clients au travers de leasers.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Afin d'optimiser la gestion des flux financiers, une centralisation des trésoreries a été mise en place sur les deux principales banques du Groupe PHARMAGEST et sur les principales sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

## B/ RISQUE DE MARCHÉ

### 1) Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

PHARMAGEST INTERACTIVE est titulaire d'un emprunt en francs suisses à taux variable dont le capital restant dû s'élève à 2,1 M€ (2,6 MCHF). PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu recours à aucun instrument destiné à couvrir le risque de taux en 2011, tout comme les exercices précédents. L'origine de ce choix était de bénéficier d'un différentiel de taux d'intérêt entre le LIBOR et l'EURIBOR. Toute couverture de taux rend caduque cet objectif, la société suit quotidiennement le taux d'intérêt et dispose à tout moment de fonds à l'actif disponible pour rembourser de manière anticipée.

	2011	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts à taux fixe	1 911	872	824	214
Emprunts à taux variable	800	640	160	0
Emprunt CHF à taux variable	2 117	301	1 816	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 828</b>	<b>1 813</b>	<b>2 800</b>	<b>214</b>

L'endettement à taux variable hors emprunt CHF représente 17% de l'endettement global au 31/12/2011.

### 2) Risque de change

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses (CHF) afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP.

Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,8 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR 3 mois.

Au 31 décembre 2011, le capital restant dû représente 2,6 MCHF. Tout comme les exercices précédents, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque.

Le solde de l'emprunt (dont un report d'échéance d'une année a été mis en place) est soumis au risque de renforcement de la devise CHF.

Suite à une explosion sur 2011 de la devise CHF, la Banque Nationale Suisse (BNS) est intervenue pour installer le CHF au-delà des 1,20 CHF et maintient à minima ce taux afin de soutenir les exportations helvétiques, réduisant l'exposition au risque.

De par les liens mis en place avec la société canadienne GROUPE DOMEDIC Inc., le Groupe PHARMAGEST réalisera une partie de ses flux en Dollar Canadien mais ces flux restent très marginaux sur l'exercice 2011.



Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes sont réalisés en euros.

### 3) Risque sur actions et autres instruments financiers

Pas d'exposition.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST suit avec grande attention la situation financière de la société AXA gestionnaire du contrat de capitalisation (Titres Disponibles à la Vente).

### C/ RISQUE DE CRÉDIT / CONTREPARTIE

- Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur nos principaux débiteurs, GE Capital, CIT France et HEALTHLEASE ne font pas l'objet de dépréciation. Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST porte une attention toute particulière, surtout en période de crise financière, à la situation financière et économique des sociétés GE Capital et CIT France afin que ces sociétés apportent toutes les garanties de solvabilité nécessaires (Rubrique 22). La part des facturations financées par GE Capital, CIT France et HEALTHLEASE représente 46% du chiffre d'affaires consolidés 2011.
- Les créances clients qui ne sont pas dépréciées au 31/12/2011 ont été analysées sur une base individuelle ; un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (Rubrique 20.3.1.5.4.6).

#### 20.3.1.5.17 Transactions avec les parties liées

##### Nature des relations avec les sociétés mises en équivalence :

Le montant des transactions et soldes des opérations au 31/12/2011 s'élèvent à :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fournisseurs	0	0
Charges d'exploitation de la période	29	0
Créances clients	5 420	5 347
Produits d'exploitation de la période	35 515	14 965

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre des transactions avec les parties liées.

Les produits d'exploitation tiennent compte de la montée en puissance des transactions avec HEALTHLEASE.

Un emprunt obligataire convertible en action a été émis pour 200 K€ par PHARMAGEST INTERACTIVE au bénéfice d'INTECUM.

##### Nature des relations avec les autres sociétés du GROUPE WELCOOP

Le Groupe PHARMAGEST est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de WELCOOP PHARMA (54 519 Vandoeuvre) la maison mère, mais aussi de GROUPE WELCOOP (54 519 Vandoeuvre), société mère de WELCOOP PHARMA.

La nature des relations avec les sociétés des Groupes WELCOOP PHARMA et GROUPE WELCOOP sont principalement des facturations de :

- Managements fees ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestation de service commerciale, marketing et administrative.



En K€	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fournisseurs	108	151
Charges d'exploitation de la période	699	1 472
Créances clients	207	287
Produits d'exploitation de la période	3 903	1 949

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre des transactions avec les parties liées.

#### 20.3.1.5.18 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de direction au cours de l'année 2011 se sont élevées à 488 091 €. Les sommes perçues incluent PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées. Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 pour les dirigeants s'est élevé à 38 834 €. Aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux membres des organes de Direction par la société PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées.

Par ailleurs, la provision pour indemnités de départs en retraite intègre un montant 87 746 € concernant les membres des organes de direction.

#### 20.3.1.5.19 Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes (Décret N°2008-1487 du 30 décembre 2008)

En K€ (2011)	Mission légale	Interventions entrant dans les diligences directement liées à la mission
PHARMAGEST INTERACTIVE	72	0
CIP	0	0
EHLS	11	0
SABCO	3	0
SABCO Services	2	0
HDM	3	0
DCI	0	0
SCI HUOBREGA	0	0
ADI	10	0
MALTA INFORMATIQUE	0	0
DRS EXPANSION	0	0
DOMEDIC EUROPE	0	0
QUALITY FLUX	0	0
HEALTHLEASE	5	0
DIATELIC	3	0
INTECUM	2	0
GROUPE DOMEDIC Inc.	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>0</b>

#### 20.3.1.5.20 Passifs éventuels

A la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe PHARMAGEST.

#### 20.3.1.5.21 Événements postérieurs à la clôture

- Absorption par Transmission Universelle de Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de DRS EXPANSION par PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- PHARMAGEST INTERACTIVE a reçu le 4 janvier 2012 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé l'agrément en tant que Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel ;
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de DIATELIC est portée à 68,58% depuis une augmentation du capital en février 2012.



## 20.3.2 Comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE

### Préambule

CIP, filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, a fait l'objet d'une dissolution par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) en date du 30 juin 2011, avec effet rétroactif fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La clientèle et les salariés ont été transférés chez PHARMAGEST INTERACTIVE dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Une convention de location-gérance a été mise en place pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2011 entre CIP et PHARMAGEST INTERACTIVE.

### Comparabilité du bilan et du compte de résultat

Les comptes pro forma 2010 sont présentés au regard des comptes 2010 et 2011 afin de rendre plus aisée la compréhension des évolutions des principaux postes du bilan (actif circulant, dettes et comptes de régularisation).

De même, les comptes de résultat pro forma 2010 et 2011 sont présentés au regard des comptes de résultat 2010 et 2011.

Les comptes pro forma regroupent les comptes de CIP et ceux de PHARMAGEST INTERACTIVE retraités des opérations réciproques.

### 20.3.2.1 Bilan

Bilan Actif en €	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles	17 745 209	1 087 218	16 657 990	7 309 017
Immobilisations corporelles	6 367 145	4 126 554	2 240 591	1 817 034
Immobilisations financières	12 185 291	793 773	11 391 518	23 332 968
<b>Total</b>	<b>36 297 645</b>	<b>6 007 546</b>	<b>30 290 099</b>	<b>32 459 019</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours	891 166	121 723	769 443	242 049
Clients et comptes rattachés	11 511 283	251 625	11 259 658	9 023 761
Autres créances et comptes de régularisation	1 115 090	0	1 115 090	1 283 546
Valeurs mobilières de placement	25 691 253	0	25 691 253	23 120 436
Disponibilités	2 230 881	0	2 230 881	843 670
<b>Total</b>	<b>41 439 673</b>	<b>373 347</b>	<b>41 066 326</b>	<b>34 513 462</b>
Écart de conversion Actif	472 575	0	472 575	405 156
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>78 209 893</b>	<b>6 380 894</b>	<b>71 829 000</b>	<b>67 377 637</b>



Bilan Passif en €	31/12/2011	31/12/2010
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	3 034 825	3 034 825
Réserves et report à nouveau	30 275 274	26 870 346
Résultat de l'exercice	8 365 303	7 921 392
<b>Total</b>	<b>41 675 402</b>	<b>37 826 563</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 227 455</b>	<b>2 136 605</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières	6 627 327	14 229 277
Fournisseurs et comptes rattachés	6 955 191	5 568 273
Autres dettes	13 335 792	7 609 592
<b>Total</b>	<b>26 918 310</b>	<b>27 407 142</b>
Écart de conversion Passif	7 833	7 327
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>71 829 000</b>	<b>67 377 637</b>

#### Comparaison avec les comptes pro forma 2010 :

En € et en net	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/11	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/10	Pro forma CIP PHARMAGEST 31/12/10
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et en-cours	769 443	242 049	420 857
Avances et acomptes versés sur commande	36 824	34 938	34 938
Clients et comptes rattachés	11 259 658	9 023 761	11 447 355
Autres créances	923 388	1 185 717	875 183
Valeurs mobilières de placement	25 691 253	23 120 436	23 120 436
Disponibilités	2 230 881	843 670	1 352 607
<b>TOTAL</b>	<b>40 911 448</b>	<b>34 450 570</b>	<b>37 251 376</b>

En € et en net	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/11	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/10	Pro forma CIP PHARMAGEST 31/12/10
<b>Comptes de régularisation Actif</b>			
Charges constatées d'avance	154 878	62 892	85 521
Écarts de conversion Actif	472 575	405 156	405 156
<b>TOTAL</b>	<b>627 453</b>	<b>468 048</b>	<b>490 677</b>

En € et en net	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/11	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/10	Pro forma CIP PHARMAGEST 31/12/10
Provision pour risques et charges	3 227 455	2 136 605	3 476 678



En € et en net	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/11	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/10	Pro forma CIP PHARMAGEST 31/12/10
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes financières	6 627 327	14 229 277	8 331 073
Avances, acomptes reçus, commandes en cours	224 208	453 073	506 460
Fournisseurs et comptes rattachés	6 955 191	5 568 273	7 177 163
Autres dettes	12 282 998	6 906 978	11 046 756
<b>TOTAL</b>	<b>26 089 723</b>	<b>27 157 601</b>	<b>27 061 452</b>

En € et en net	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/11	PHARMAGEST INTERACTIVE 31/12/10	Pro forma CIP PHARMAGEST 31/12/10
<b>Comptes de régularisation Passif</b>			
Produits constatés d'avance	828 586	249 540	346 450
Écarts de conversion Passif	7 833	7 327	7 327
<b>TOTAL</b>	<b>836 420</b>	<b>256 867</b>	<b>353 777</b>



## 20.3.2.2 Compte de résultat

En €	2011		2010		2011 Pro forma PHARMAGEST/CIP		2010 Pro forma PHARMAGEST/CIP	
	euros	%	euros	%	euros	%	euros	%
<b>Produits d'exploitation</b>								
Chiffre d'affaires net	85 117 542	100,0	55 984 726	100,0	85 001 096	100,0	80 206 712	100,0
Transferts de charges	1 190 786	1,4	3 665 776	6,5	1 037 339	1,2	1 191 458	1,5
Autres produits d'exploitation	756 345	0,9	519 468	0,9	748 234	0,9	480 537	0,6
Reprises sur provisions et amortissements	1 054 034	1,2	1 289 807	2,3	1 770 085	2,1	1 813 251	2,3
<b>Total</b>	<b>88 118 707</b>	<b>103,5</b>	<b>61 459 778</b>	<b>109,8</b>	<b>88 556 755</b>	<b>104,2</b>	<b>83 691 958</b>	<b>104,3</b>
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats consommés	26 911 801	31,6	17 569 426	31,4	26 868 982	31,6	26 355 234	32,9
Achats et charges externes	13 272 821	15,6	10 537 965	18,8	12 199 932	14,4	10 332 131	12,9
Impôts et taxes	1 813 131	2,1	1 078 941	1,9	1 864 008	2,2	1 601 803	2,0
Charges de personnel	28 736 455	33,8	18 201 734	32,5	28 728 189	33,8	27 729 490	34,6
Dotations aux amortissements	481 358	0,6	434 399	0,8	518 153	0,6	515 235	0,6
Dotations aux provisions	1 390 620	1,6	673 652	1,2	1 489 630	1,8	1 311 389	1,6
Autres charges d'exploitation	70 523	0,1	72 597	0,1	88 023	0,1	105 481	0,1
<b>Total</b>	<b>72 676 710</b>	<b>85,4</b>	<b>48 568 714</b>	<b>86,8</b>	<b>71 756 917</b>	<b>84,4</b>	<b>67 950 763</b>	<b>84,7</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>15 441 996</b>	<b>18,1</b>	<b>12 891 064</b>	<b>23,0</b>	<b>16 799 838</b>	<b>19,8</b>	<b>15 741 195</b>	<b>19,6</b>
Produits financiers courants	1 437 230	1,7	933 341	1,7	1 448 547	1,7	1 184 241	1,5
Charges financières courantes	1 260 465	1,5	613 146	1,1	1 234 433	1,5	613 539	0,8
<b>Résultat financier</b>	<b>176 765</b>	<b>0,2</b>	<b>320 194</b>	<b>0,6</b>	<b>214 114</b>	<b>0,3</b>	<b>570 702</b>	<b>0,7</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>15 618 761</b>	<b>18,3</b>	<b>13 211 258</b>	<b>23,6</b>	<b>17 013 952</b>	<b>20,0</b>	<b>16 311 897</b>	<b>20,3</b>
<b>Produits exceptionnels</b>								
Reprise sur provisions	103 349	0,1	121 818	0,2	103 349	0,1	121 818	0,2
Autres produits exceptionnels	30 732	0,0	23 228	0,0	30 941	0,0	25 879	0,0
<b>Total</b>	<b>134 081</b>	<b>0,2</b>	<b>145 045</b>	<b>0,3</b>	<b>134 290</b>	<b>0,2</b>	<b>147 697</b>	<b>0,2</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>								
Dotations aux provisions	44 260	0,1	90 815	0,2	44 260	0,1	90 815	0,1
Autres charges exceptionnelles	89 494	0,1	142 125	0,3	89 494	0,1	142 405	0,2
<b>Total</b>	<b>133 754</b>	<b>0,2</b>	<b>232 940</b>	<b>0,4</b>	<b>133 754</b>	<b>0,2</b>	<b>233 220</b>	<b>0,3</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>327</b>	<b>0,0</b>	<b>- 87 895</b>	<b>- 0,2</b>	<b>536</b>	<b>0,0</b>	<b>- 85 523</b>	<b>- 0,1</b>
<b>Impôt sur les résultats</b>	<b>5 280 298</b>	<b>6,2</b>	<b>4 177 685</b>	<b>7,5</b>	<b>5 336 111</b>	<b>6,3</b>	<b>5 030 085</b>	<b>6,3</b>
<b>Participation des salariés</b>	<b>1 973 487</b>	<b>2,3</b>	<b>1 024 286</b>	<b>1,8</b>	<b>1 973 487</b>	<b>2,3</b>	<b>1 622 064</b>	<b>2,0</b>
<b>Résultat net</b>	<b>8 365 303</b>	<b>9,8</b>	<b>7 921 392</b>	<b>14,1</b>	<b>9 704 890</b>	<b>11,4</b>	<b>9 574 225</b>	<b>11,9</b>

Les comptes de résultat pro forma 2011 et 2010 tiennent compte de la neutralisation des opérations réciproques intervenues sur l'exercice : entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et la date de réalisation de la confusion de patrimoine au 30 juin 2011 et sur l'ensemble de l'exercice 2010.

L'écart entre les achats et charges externes des comptes 2011 de PHARMAGEST INTERACTIVE seule (13 272 821 €) et les achats et charges externes des comptes pro forma PHARMAGEST/CIP 2011 (12 199 932 €) correspond essentiellement à la location-gérance de CIP vers PHARMAGEST INTERACTIVE d'un montant de 1 080 000 €.



### 20.3.2.3 Notes annexes aux comptes sociaux

Total du bilan avant répartition : 71 829 000 €. Résultat net : 8 365 303 €.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 mars 2012.

#### 20.3.2.3.1 Règles et méthodes comptables

**Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :**

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et ce conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**

#### **Amortissements**

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels acquis : 1 à 3 ans ;
- Constructions : 10 à 30 ans ;
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 30 ans ;
- Matériel et outillage : 5 ans ;
- Installations générales : 3 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 1 à 5 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

#### **Stocks**

A chaque fin de période, un inventaire physique du stock de marchandises est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent. Le stock de matériel sérialisé est évalué suivant la méthode FIFO selon le principe du coût individuel et le stock de matériel réparable non sérialisé de faible valeur est valorisé au coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation est constituée en fonction des délais de rotation du stock. Ces délais sont définis sur la base de l'obsolescence du matériel : une dépréciation est comptabilisée dès lors que le matériel figure à l'inventaire depuis plus de six mois, la dotation est égale au tiers de la valeur d'achat par année de détention au-delà de la première année.

#### **Frais de recherche et développement**

PHARMAGEST INTERACTIVE n'active pas, dans ses comptes sociaux, les frais de recherche et de développement selon l'option prévue par l'article R 123-186 du Code de commerce et l'article 311-2.2 de PCG (Plan Comptable Général). Elle a donc opté pour la comptabilisation en charges de ces frais.

Le total des frais de recherche et de développement y compris les tests, la maintenance et la formation notamment représentent 2 497 399 €.



## 20.3.2.3.2 Notes sur le bilan actif

<b>Frais d'établissement</b>	<b>Néant</b>
<b>Frais de recherche</b>	<b>Néant</b>
<b>Fonds commercial (hors droit au bail)</b>	<b>13 816 310 €</b>
Il comprend :	
- <i>Eléments achetés</i>	5 464 230 €
- <i>Eléments réévalués</i>	0 €
- <i>Eléments reçus en apport</i>	1 669 454 €
- <i>Mali de confusion CIP</i>	6 682 626 €
La valeur des fonds commerciaux reçus en apport se décompose comme suit :	
- <i>Rousseau Informatique</i>	1 010 417 €
- <i>CPI DIJON</i>	144 979 €
- <i>CPI Centre</i>	514 058 €

Les fonds de commerce représentent l'essentiel de l'activité Pharmacie chez PHARMAGEST INTERACTIVE. Des tests de valorisation sont réalisés sur la base des DCF (Discount Cash flow) futurs sur l'activité Pharmacie. Les résultats de ces tests n'ont pas amené à la dépréciation des fonds de commerce.

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes - En €	À l'ouverture	T.U.P. CIP	Augmentation	Diminution	À la clôture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 222 972</b>	<b>9 441 766</b>	<b>82 421</b>	<b>1 950</b>	<b>17 745 209</b>
<i>dont mali de confusion</i>	<i>0</i>	<i>6 682 626</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Terrains	422 872	0	0	0	422 872
Agencement des constructions	1 627 268	859 523	158 922	0	2 511 706
Matériel et outillage	21 302	8 813	1 082	134 007	31 198
Installations générales	914 885	80 995	20 287	0	1 013 057
Matériel de transport	216 008	87 585	44 112	3 110	292 761
Matériel et mobilier de bureau	1 453 052	374 113	265 384	54 944	2 085 363
Immobilisations - En cours	0	0	4 500	7 185	4 500
Autres immobilisations corporelles	0	5 688	0	0	5 688
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 655 387</b>	<b>1 416 718</b>	<b>494 287</b>	<b>0</b>	<b>6 367 145</b>
<b>Immobilisations financières (1)</b>	<b>23 332 968</b>	<b>- 12 564 049</b>	<b>1 433 441</b>	<b>199 247</b>	<b>12 185 291</b>
<i>dont annulation des titres CIP</i>	<i>0</i>	<i>- 17 637 494</i>	<i>0</i>	<i>17 069</i>	<i>0</i>
<b>TOTAL</b>	<b>36 211 327</b>	<b>- 1 705 566</b>	<b>2 010 149</b>	<b>218 265</b>	<b>36 297 645</b>

Amortissements et provisions	À l'ouverture	T.U.P. CIP	Augmentation	Diminution	À la clôture
<i>Amortissements</i>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>910 906</b>	<b>59 140</b>	<b>114 123</b>	<b>0</b>	<b>1 084 170</b>
Agencement des constructions	866 283	659 032	86 623	134 007	1 477 931
Matériel et outillage	21 042	7 925	509	0	29 476
Installations générales	702 057	41 984	62 638	3 110	803 569
Matériel de transport	92 300	47 269	33 482	31 220	141 830
Matériel et Mobilier de bureau	1 156 671	340 279	183 984	7 185	1 673 749
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 838 353</b>	<b>1 096 489</b>	<b>367 235</b>	<b>175 522</b>	<b>4 126 554</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>3 749 259</b>	<b>1 155 629</b>	<b>481 358</b>	<b>175 522</b>	<b>5 210 724</b>
<i>Provisions</i>					
Immobilisations incorporelles	3 049	0	0	0	3 049
Immobilisations financières (1)	0	4 573	789 200	0	793 773
<b>Total provisions</b>	<b>3 049</b>	<b>4 573</b>	<b>789 200</b>	<b>0</b>	<b>796 822</b>
<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>3 752 308</b>	<b>1 160 202</b>	<b>1 270 558</b>	<b>175 522</b>	<b>6 007 546</b>



(1) Les immobilisations financières comprennent les titres de participations suivants :

Sociétés	Montant de la participation (en €)	Pourcentage de détention	Montant des capitaux propres au 31/12/2011	Résultat de l'exercice au 31/12/2011
DRS EXPANSION (1)	193 189	100%	48 369	- 5 794
EHLS (1)	4 689 808	100%	4 303 439	461 274
MALTA INFORMATIQUE (1)	90 000	100%	976 609	452 447
DOMEDIC EUROPE (2)	77 500	65%	106 201	- 13 799
Groupe DOMEDIC Inc. (2)	995 577	35%	660 596	- 303 729
QUALITY FLUX (3)	160 200	42%	64 833	- 172 470
SFLD (1) (4)	4 573	0,13%	877 684	- 128 664
ADI	351 547	50%	1 169 542	732 998
CIP	TUP	-	-	-
CPI	137 204	100%	636 208	11 792
DCI	815 602	100%	754 369	66 377
DIATELIC	158 080	41,6%	- 28 819	- 49 692
HDM	30 000	100%	206 741	52 516
HEALTHLEASE	350 000	35%	1 795 090	713 525
INTECUM	450 000	49%	665 631	- 22 997
SABCO	3 195 000	90%	423 096	137 774
VIP PHARMA	50 000	100%	52 812	188
<b>TOTAL</b>	<b>11 748 281</b>			

L'évaluation des titres de participation est rapprochée de celle exposée pour les fonds de commerce.

Les titres de SABCO ont été dépréciés pour un montant de 639 000 €.

Les titres de VIP PHARMA ont été dépréciés pour un montant de 50 000 €.

Les titres de QUALITY FLUX ont été dépréciés pour un montant de 100 200 €.

Les titres de SFLD ont été dépréciés pour un montant de 4 573 €.

(1) Ces titres appartenaient à CIP.

(2) Le 4 mai 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis 35% du capital de GROUPE DOMEDIC Inc. - 1305 Lebourgneuf, suite 304, QUEBEC, QC G2K2E4 (Canada). L'exercice comptable de cette société est sur 9 mois, du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 décembre 2011 suite à son changement de date de clôture pour être en conformité avec celle de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Le 16 mai 2011, PHAMAGEST INTERACTIVE a souscrit à 65% du capital de DOMEDIC EUROPE - 5 allée de Saint Cloud - 54 600 VILLERS-LES-NANCY.

Il est à noter que GROUPE DOMEDIC Inc. (Canada) a souscrit, en complément, 35% du capital de DOMEDIC EUROPE.

(3) PHARMAGEST INTERACTIVE a participé à deux augmentations de capital de QUALITY FLUX : le 21 février 2011 pour 60 200 € et le 20 octobre 2011 pour 60 000 €.

(4) Bilan au 31 mars 2011.

Récapitulatif des immobilisations financières - En €	
Titres de participation	11 748 281
Prêt obligataire	200 061
Dépôts et cautionnements	236 949
<b>TOTAL</b>	<b>12 185 291</b>

### Prêt obligataire

Un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant de 200 061 € a été émis par INTECUM le 6 décembre 2011 au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE pour une durée de deux ans.

### Dépôts et cautionnements

236 949 €.



### Stocks de marchandises

En €	12/2011			12/2010	Pro forma CIP PHARMAGEST 12/2010
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	Montant net
Matériel	521 491	65 452	456 039	170 708	322 027
Pièces	117 950	56 271	61 680	71 341	98 830
Logiciels	251 724	0	251 724	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>891 166</b>	<b>121 723</b>	<b>769 443</b>	<b>242 049</b>	<b>420 857</b>

### État des créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

En €	12/2011			12/2010	Pro forma CIP PHARMAGEST 12/2010
	Montant brut	- 1 an	+ 1 an	Montant brut	Montant net
Actif immobilisé	437 011	100 031	336 980	118 040	220 703
Actif circulant et charges d'avance	12 626 373	12 374 683	251 690	10 399 996	12 685 677

### État des provisions sur actif circulant

En €	À l'ouverture	T.U.P. CIP	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur stocks	84 506	0	71 319	34 102	121 723
Provisions sur créances (1)	92 689	137 284	127 851	106 199	251 625
Provisions sur titres de placement	0	0	0	0	0

(1) Provisions pour dépréciation des créances : les factures, dont la date d'échéance est dépassée, font l'objet de relances écrites. A la troisième relance infructueuse, une procédure contentieuse est engagée à l'encontre du client. En fin de période, une provision du montant total de la créance est comptabilisée en fonction de l'ancienneté de la créance.

Les reprises sur provisions clients correspondent à des provisions devenues sans objet compte tenu des règlements clients ou des régularisations intervenus au cours de l'année 2011.

### Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Immobilisations financières	0 €
Clients et comptes rattachés	763 940 €
Autres créances	70 318 €
Disponibilités	0 €

### Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Outre un contrat de capitalisation (fonds à dominante obligataire), ce poste comporte 21 832 actions propres PHARMAGEST INTERACTIVE dont 1 332 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités géré par la société Gilbert Dupont.

Les mouvements concernant le contrat de liquidités détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE ont été pour l'année 2011 les suivants :

- Achats : 39 925 actions au prix moyen de 44,33 € ;
- Ventes : 40 703 actions au prix moyen de 44,01 €.



Les mouvements concernant le plan de stock-options ont été pour l'année 2011 les suivants :

- Achats : 250 actions au prix moyen de 41,70 € ;
- Transferts : 4 273 actions au prix moyen de 28,79 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Valeurs brutes - En €	12/2011	12/2010
Actions propres	953 485	1 158 314
SICAV - FCP Kolb - DAT	2 040 400	0
Contrats de capitalisation (*)	22 697 368	21 962 122
<b>TOTAUX</b>	<b>25 691 253</b>	<b>23 120 436</b>

\* Il s'agit d'un contrat d'investissement souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

Au 31 décembre 2011, les disponibilités de PHARMAGEST INTERACTIVE s'élèvent à 2 230 881 €.

#### Charges constatées d'avance

Cette rubrique contient les charges ordinaires liées à l'exploitation normale de PHARMAGEST INTERACTIVE.

#### Charges à répartir

Néant.

#### Ecart de conversion - Actif

Il constate la perte latente entre le cours de clôture et le cours d'origine relative aux échéances du capital restant dues sur l'emprunt en francs suisse soit 472 575 €.

Cette perte latente fait l'objet d'une provision pour perte de change.

#### 20.3.2.3.3 Notes sur le bilan passif

##### Capital social : Actions

En €	Nombre	Valeur nominale
Titres début d'exercice	3 034 825	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice	3 034 825	1,00

#### Plan de stock-options

PHARMAGEST INTERACTIVE a mis en place un plan d'options d'achat d'actions en date du 10 septembre 2004 dont les modalités sont les suivantes :

- Durée du plan : 8 ans ;
- Exercice des options possible à compter du 11 septembre 2008 sauf cas particuliers ;
- Nombre total d'actions pouvant être émises : 43 300 ;
- Prix d'exercice : 28,79 €.

Personnel concerné : salariés et dirigeants de PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS et CPI désignés par le Conseil d'Administration et ceux qui sont inscrits aux effectifs le 30 juin 2004 et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et de deux ans d'ancienneté à cette date.



- Achat d'actions en prévision de l'échéance du plan en septembre 2012 : 250 pour 10 425 € ;
- Levées d'options consenties entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 31 décembre 2011 : 4 273, représentant une charge exceptionnelle de 65 622 €.

Aucune dilution possible sur le résultat par action n'est à prévoir car il n'y aura pas d'émission de nouvelles actions. Les actions d'autocontrôle détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE serviront à alimenter le plan d'options d'achat.

## Provisions

En €	Valeur au 31/12/2010	TUP CIP	Dotations	Reprise provision utilisée	Reprise provision sans objet	Changement de méthode	Variation périmètre	Valeur au 31/12/2011	Pro forma CIP Pharmagest 12/2010
Provisions pour litiges (1)	192 043	76 446	491 585	112 300	118 070	0	0	529 704	680 326
Provisions pour risques (2)	620 213	254 439	684 514	649 040	0	0	0	910 127	1 006 287
Provision pour I.D.R. (3)	554 988	450 124	0	5 742	0	0	0	999 370	1 005 112
Provision pour écart stock-options (4)	364 205	0	44 260	103 349	0	0	0	305 117	364 205
Provision pour perte de change (5)	405 156	0	67 419	0	0	0	0	472 575	405 156
Provision pour grosses réparations	0	23 792	15 352	23 005	5 577	0	0	10 562	15 592
<b>Total</b>	<b>2 136 605</b>	<b>804 801</b>	<b>1 303 130</b>	<b>893 435</b>	<b>123 647</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 227 454</b>	<b>3 476 678</b>
Résultat d'exploitation	1 367 244	804 801	1 191 451	790 087	123 647	0	0	2 449 763	2 707 317
Résultat financier	405 156	0	67 419	0	0	0	0	472 575	405 156
Résultat exceptionnel	364 205	0	44 260	103 349	0	0	0	305 117	364 205

### (1) Provision pour litiges : 529 704 €

- Provision pour litige clients en-cours pour 276 156 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litige fournisseurs en-cours pour 61 439 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litiges administratifs en cours pour 88 000 €.
- Provision pour litige prud'homal pour 104 108 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).

### (2) Provision pour risques : 910 127 €

- Provision liée aux contrats de maintenance spécifique des matériels à l'activité pharmacie pour 345 615 €.
- Provision liée à la commercialisation des licences e-Business et LGPI Global Services® pour lesquelles la maintenance des logiciels est gratuite pendant 30 mois. Elle correspond au coût de la hotline sur cette période soit 530 079 €.
- Provision liée à l'installation des OS LGPI pour 34 433 € au titre des licences e-business mentionnées ci-avant, correspondant à l'intervention d'un technicien chez chaque client.

### (3) Provision pour départ en retraite : 999 370 €

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales).
- Age de départ à la retraite : 67 ans sur l'ensemble du personnel.
- Taux d'actualisation : 4,06% (\*).
- Turn-over : selon l'âge des salariés.
- Progression des salaires : 2%.
- Prise en compte d'un aléa viager.

(\* Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus du TMO.

PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé en 2003 d'externaliser son risque concernant les indemnités de départ à la retraite. Un versement de 50 000 € a été effectué en 2011. Le montant de la provision représente le solde du risque (engagement brut diminué des actifs de couverture).

### (4) Provision pour risque sur écart de stock-options : 305 117 €

La provision couvre la différence entre le cours moyen des actions propres détenues au jour d'exercice de l'option et le prix d'option fixé par le plan.

### (5) Provision pour perte de change : 472 575 €

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,855 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR 3 mois avec un cours de 1,5649 CHF pour 1 €.

Au 31 décembre 2011, le capital restant dû représente 2,573 MCHF. En 2006, 2007 et 2008, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque. Au 31/12/2011, les échéances futures ne sont plus couvertes par des achats à terme.



La perte latente de change sur cette opération non compensée par des couvertures de change fait donc l'objet pour sa totalité d'une provision pour risque à hauteur de 472 575 €.

La parité CHF / € étant au plus bas selon les critères retenus par la Banque Nationale Suisse, PHARMAGEST INTERACTIVE estime que cette parité ne peut qu'évoluer de façon favorable. Compte-tenu du taux de rémunération faible de cet emprunt (basé sur le LIBOR), il a été décidé de reporter d'une année les échéances en capital à compter de celle du 05/11/2011. Sur ces échéances, seuls les intérêts seront payés. PHARMAGEST INTERACTIVE garde la possibilité de revenir sur la durée de report et elle pourrait également procéder à un remboursement anticipé de cet emprunt sans pénalité de remboursement anticipé.

**(6) Provision pour grosses réparations : 10 562 €**

La provision concerne des travaux de rénovation sur l'agence de Ludres (7 rue Pascal - 54 710 LUDRES).

**État des dettes**

En €	12/2011				12/2010	Pro forma CIP PHARMAGEST 12/2010
	Montant brut	Dont à -1 an	Dont à +1 an	Dont à +5 ans	Montant brut	Montant brut
Etablissements de crédits (1)	4 045 548	1 690 757	2 354 791	0	6 036 450	6 204 900
Dettes financières diverses		0	0	0	0	0
Avances et acomptes	224 208	224 208	0	0	453 073	506 460
Dettes fournisseurs	6 955 191	6 955 191	0	0	5 568 273	7 177 163
Dettes fiscales et sociales	12 239 881	12 239 881	0	0	6 905 189	11 044 905
Groupe et associés	2 581 779	2 581 779	0	0	8 192 827	2 126 174
Autres dettes	43 116	43 116	0	0	1 789	1 850
Produits constatés d'avance	828 586	828 586	0	0	249 540	346 450
<b>TOTAL</b>	<b>26 918 310</b>	<b>24 563 519</b>	<b>2 354 791</b>	<b>0</b>	<b>27 407 141</b>	<b>27 407 902</b>

(1) Aucun emprunt n'a été contracté en 2011.

Un emprunt, souscrit le 28/01/2008 à taux variable (capital restant dû : 800 K€), fait l'objet de covenants selon les ratios Endettement financier net / Fonds propres < ou = 1 et Endettement financier net/CAF < 3.

Au 31 décembre 2011, l'ensemble de ces ratios financiers est respecté.

Montant des emprunts remboursés au cours de l'exercice : 2 053 482 €.

Il n'y a pas de découvert bancaire au 31/12/2011.

L'emprunt en CHF est comptabilisé au cours de clôture.

PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose plus de couverture sur le solde résiduel de l'emprunt et, afin de limiter le risque de change, a mis en place un report d'échéance conventionnel d'une année avec option de reprise des remboursements avant la fin de la période de report.

**Dettes représentées par des effets de commerce**

Néant.

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan**

Emprunts et dettes établissements de crédit	10 782 €
Emprunts et dettes financières diverses	0 €
Fournisseurs (dont 358 685 € concernant la mise à jour gratuite des données issues des licences e-Business et LGPI Global Services® vendues)	2 388 739 €
Dettes fiscales et sociales	8 795 004 €
Autres dettes	43 116 €

**Produits constatés d'avance**

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise. Ils portent sur la maintenance des matériels et des logiciels ainsi que sur la mise à jour des bases de données facturées aux clients au 31 décembre 2011 mais non encore échues à cette date.

**Écart de conversion - Passif**

Il constate le gain latent entre le cours de clôture et le cours d'origine historique sur le solde du compte en francs suisse pour 7 833 €.



## 20.3.2.3.4 Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires - En K€	2011	2010	Pro forma CIP PHARMAGEST 2011	Pro forma CIP PHARMAGEST 2010
Maintenance et prestations	22 970	15 084	22 954	21 181
Autres prestations dont e-Publicité	10 873	8 922	10 873	10 408
Configurations	41 356	23 114	41 249	39 114
Prestations formations et nouveaux produits	9 918	8 865	9 925	9 504
<b>Total</b>	<b>85 118</b>	<b>55 985</b>	<b>85 001</b>	<b>80 207</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France	84 793	55 539	84 676	79 761
Exportations et livraisons intracommunautaires	325	446	325	446

Le chiffre d'affaires maintenance tient compte du prorata temporis échu au 31 décembre 2011.  
Les différents montants sont ventilés à partir de la facturation distinguant les différentes activités.

**Transferts de charges**

Les transferts de charges concernent :

- La refacturation des frais de personnel aux autres sociétés du Groupe PHARMAGEST pour 431 K€ ;
- La refacturation de prestations de services aux autres sociétés du Groupe PHARMAGEST pour 537 K€ ;
- Le remboursement d'indemnités journalières de la sécurité sociale et de formation professionnelle continue pour 105 K€ ;
- Le remboursement d'assurance suite à sinistres pour 87 K€ ;
- La participation des salariés aux frais de véhicules pour 31 K€.

Le poste transferts de charges au compte de résultat 2010 pro forma CIP-PHARMAGEST s'élève à 1 191 K€.

**Charges et produits exceptionnels**

En €	12/2011	12/2010	Pro forma CIP PHARMAGEST 2011	Pro forma CIP PHARMAGEST 2010
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>134 081</b>	<b>145 045</b>	<b>134 290</b>	<b>147 697</b>
Sur opérations de gestion	2	0	2	1 367
Produits de cession	30 730	23 228	30 939	24 511
Reprises de provisions	103 349	121 818	103 349	121 819
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>133 754</b>	<b>232 940</b>	<b>133 754</b>	<b>233 220</b>
Sur opérations de gestion	148	300	148	345
Valeurs nettes des cessions	23 724	24 528	23 724	24 760
Dotations de provisions	44 260	90 815	44 260	90 815
Autres charges exceptionnelles	65 622	117 297	65 622	117 300

**Intégration fiscale**

Le régime de l'intégration fiscale est devenu caduque au 31 décembre 2009 car il n'y avait plus de filiales intégrées. Il n'a pas été renouvelé à l'échéance des cinq ans.

**Ventilation de l'impôt sur les sociétés de PHARMAGEST INTERACTIVE**

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	15 618 761	5 802 796	9 815 965
Résultat exceptionnel	327	109	218
Participation salariés	- 1 973 487	- 657 829	- 1 315 658
Crédit d'impôt	0	- 17 455	17 455
Contribution sociale	0	152 677	- 152 677
Résultat comptable	13 645 601	5 280 298	8 365 303



### Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	8 365 303 €
Impôts sur les résultats	- 5 280 298 €
Résultat avant impôts	13 645 601 €
Variation des provisions réglementées	0 €
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	13 645 601 €

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature - En K€	12/2010		Variations		12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Charges non déductibles temporairement</b>						
<b>À déduire l'année suivante</b>						
Participation des salariés	0	1 003	0	971	0	1 973
Contribution Forfait social	0	89	0	1	0	89
Organic	0	88	0	48	0	137
<b>À déduire ultérieurement</b>				<b>65</b>		<b>65</b>
Ecart de conversion - Passif	0	7	0	1	0	8
Provision pour litige en franchise d'impôt	0	0	0	0	0	0
Provision pour retraite (1)	0	555	0	444	0	999

(1) dont 450 K€ suite à la TUP de CIP

En K€	Montant	Impôts
<b>Accroissements :</b>		
Provisions réglementées	0	0
Subventions à réintégrer au résultat	0	0
<b>Allègements :</b>		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	2 273	758
Total des déficits exploitation reportables	0	0
Total des amortissements différés	0	0
Total des moins values à long terme	0	0

#### 20.3.2.3.5 Autres informations

#### Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de direction au cours de l'année 2011 se sont élevées à 488 K€ et les engagements de retraite contractés pour leurs pensions de retraite s'élèvent à 88 K€.

Par ailleurs, le montant versé au titre de l'article 83 pour ces mêmes organes de direction s'est élevé à 39 K€. Aucune avance et aucun crédit ne leur ont été accordés au cours de l'exercice.

#### Effectif

12/2011	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	176	0
Agents de maîtrise / techniciens	334	0
Employés	72	0
<b>TOTAL</b>	<b>582</b>	<b>0</b>



### Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation qui permet à chaque salarié d'acquérir un crédit d'heures de formation utilisables à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation doit être mentionné en annexe lorsque les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits.

La convention collective de PHARMAGEST INTERACTIVE a accordé à l'ensemble des salariés ayant au moins une année d'ancienneté au 31/12/2011, 20 heures de formation au titre de 2011 (ce droit étant proratisé pour les salariés à temps partiel).

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés de PHARMAGEST INTERACTIVE et non éteints au 31/12/2011 s'élève à 57 960 heures.

### Médailles du travail

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE puisque la convention collective dont dépend la société ne prévoit pas cette distinction aux salariés.

### Identité société-mère consolidant les comptes de PHARMAGEST INTERACTIVE

**WELCOOP PHARMA** - 7 allée de Vincennes - 54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY.

**WELCOOP PHARMA** est filiale de **GROUPE WELCOOP**.

### Éléments concernant les entreprises liées

Postes du bilan - En €	Sociétés du Groupe WELCOOP	Filiales	Sous-Filiales
Participations brutes	0	9 629 851	0
Clients	185 738	616 219	1 110
Fournisseurs	108 729	3 178 105	10 140
Autres dettes	0	25 892	15 229
Autres dettes compte courant	0	1 419 826	1 161 953
Autres créances	0	407 043	0
<b>Résultat financier - En €</b>			
Charges financières (y compris provisions sur titres)	0	859 000	15 229
Produits financiers (y compris dividendes)	0	343 785	0
<b>Total Résultat financier</b>	<b>0</b>	<b>- 515 215</b>	<b>- 15 229</b>

PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales ne pratiquent pas l'escompte de leurs créances commerciales.

### Engagements hors bilan

En K€	12/2011	12/2010
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0
Créances cédées non échues	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles*	0	4 555
Avals, cautions et garanties données	0	0
Autres engagements donnés	0	0
Construction Siège en cours	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>4 555</b>

(\*) Les nantissements, hypothèques et sûretés réelles concernent les emprunts. Le montant présenté correspond au solde des emprunts concernés à rembourser. Ils portaient sur les titres CIP. PHARMAGEST INTERACTIVE a obtenu la mainlevée de ces garanties sans contrepartie en mai 2011.



Obligations contractuelles - En €	Total TTC	Paiements dus par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Dettes à long terme	4 034 766	1 679 975	2 354 791	0
Crédit bail	0	0	0	0
Contrats de location simple	1 476 336	807 910	668 426	0
Obligations d'achat irrécouvrables	0	0	0	0
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 511 102</b>	<b>2 487 885</b>	<b>3 023 217</b>	<b>0</b>

Autres engagements commerciaux	Total	Montant des engagements par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lignes de crédit	Néant	0	0	0
Lettres de crédit	Néant	0	0	0
Garanties	Néant	0	0	0
Obligations de rachat	Néant	0	0	0
Autres engagements commerciaux	Néant	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>Néant</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2011 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

#### Passifs éventuels

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine.

#### Événements postérieurs à la clôture.

- Absorption par Transmission Universelle de Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de DRS EXPANSION par PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- PHARMAGEST INTERACTIVE a reçu le 4 janvier 2012 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé l'agrément en tant que Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel ;
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de DIATELIC est portée à 68,58% suite à une augmentation du capital en février 2012.



## Tableau des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés En K€	Capital	Capitaux propres (autre que le capital)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur brute des titres détenus (valeur nette)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication									
A. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)									
<b>CIP</b> Zac du Mourillon 56 530 Queven	Pour rappel : TUP avec PHARMAGEST INTERACTIVE au 30/06/2011						1 258	1 340	0
<b>ADI</b> 4 rue René Chazel 91 400 Saclay	48	1 122	50,00%	352			5 598	733	343
<b>CPI</b> 25 Bd Champ aux Métiers 21 800 Quetigny	8	629	100,00%	137			1 681	12	0
<b>DCI</b> Avenue Henri Becquerel 33 700 Merignac	38	716	100,00%	816			91	66	0
<b>DOMEDIC EUROPE</b> 5 allée de Saint Cloud - 54 600 Villers-les-Nancy	120	- 14	65%	78			0	- 14	0
<b>DRS EXPANSION</b> 388 Bd J.J Bosc 33 700 Merignac	1	47	100,00%	193	52		0	- 6	0
<b>EHLS</b> Rue Jules Verne 56 530 Queven	144	4 159	100,00%	4 690			18 705	461	0
<b>HDM (1)</b> 5 Royal Street Port Louis (Ile Maurice)	30	177	100,00%	30			418 (1)	53	0
<b>MALTA INFORMATIQUE</b> 388 av. J.J. Bosc 33 700 Merignac	200	777	50,00%	90			2 801	452	0
<b>SABCO</b> Rue d'Arion 2 8399 Windhof (Luxembourg)	39	384	90,00%	3 195	319		2 937	138	0
<b>VIP PHARMA</b> 2 rue Jean Macé 69 360 St Symphorien d'Ozon	50	3	100,00%	50	28		26	0	0



Sociétés En K€	Capital	Capitaux propres (autre que le capital)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur brute des titres détenus (valeur nette)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication									
B. Participation (10 à 50% du capital détenu par la société)									
<b>DIATELIC</b> 2 allée Joachim de Bellay - 54 600 Villers-les-Nancy	38	- 67	41,60%	158	35		305	- 50	0
<b>GROUPE DOMEDIC Inc</b> 135 Lebourgneuf - Suite 304 Quebec QC G2K2E4 (Canada)	2011	- 1 351	35,00%	996			118	- 304	0
<b>HEALTHLEASE</b> 4 rue Louise Michel - 92 300 Levallois Perret	1000	795	35,00%	350			37 886	714	0
<b>INTECUM</b> Logis de Montesoro - C24 20 600 Bastia	333	332	49,00%	450	200		1	- 23	0
<b>QUALITY FLUX</b> Rue de la Terre à Briques - 75 22 Toumai (Belgique)	379	- 314	42,27%	160			40	- 172	0
2° Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
<b>A. Filiales non reprises au paragraphe 1 :</b>									
a) Filiales françaises (ensemble)									
b) Filiales étrangères (ensemble)									
<b>B. Participations non reprises au paragraphe 1 :</b>									
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)									
<b>SFLD (2)</b> 12 av. de la Perrière - 56 324 Lorient Cedex	1 513	- 635	0,13%	5			14	- 129	0
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)									
<b>TOTAL</b>	<b>5 952</b>	<b>6 760</b>		<b>11 748</b>	<b>633</b>	<b>0</b>	<b>71 879</b>	<b>3 271</b>	<b>343</b>

(1) Produits d'exploitation

(2) Comptes au 31/03/2011



## 20.4 Vérification des informations financières

### 20.4.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés (Exercice clos le 31 décembre 2011)

#### **Aux Actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes comptables – Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

#### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### **Estimations significatives**

##### **• Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2011 s'établissent à 26,9 M€, font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables - Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et vérifié que l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

##### **• Provisions pour risques et charges**

Votre société constitue des provisions pour risques et charges selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables - Provisions ». Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.

##### **• Engagements de retraite**

Les notes « Provisions - Avantages au personnel » et « Rubriques d'information sur l'état de la situation financière - Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés.



Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**

#### 20.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2011)

##### Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

##### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

##### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

**Estimations significatives :****• Fonds de commerce**

La société procède, une fois par an, à un test de dépréciation des fonds de commerce, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Notes sur le bilan actif - Fonds commercial » de l'annexe aux comptes sociaux. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et vérifié que l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

**• Titres de participation**

Le paragraphe « Notes sur le bilan actif - Actif immobilisé » de l'annexe renvoie au détail des titres de participation et expose les modalités de leur évaluation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les Directions opérationnelles.

**• Provisions pour risques et charges**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.

**• Engagements de retraite**

La note « Provisions - Provision pour départ en retraite » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que l'annexe fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**



### 20.4.3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

#### **Mesdames, Messieurs les actionnaires,**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **• Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale**

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

#### **Avec la société DIATELIC**

Personnes concernées : Messieurs Thierry CHAPUSOT et Dominique PAUTRAT, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de votre société sont également Administrateurs de la société DIATELIC.

#### **Avance financière à la société DIATELIC**

**Nature et objet :** Votre société a consenti une avance financière de 35 000 € à la société DIATELIC, Société Anonyme au capital social de 38 000 €, dont le siège social est situé 2 allée Joachim du Bellay - VILLERS-LES-NANCY - et dans laquelle votre société détient une participation à hauteur de 41,60% du capital.

**Modalités :** Cette avance sera remboursée suivant les disponibilités de la société DIATELIC. La rémunération de cette avance correspond au taux habituel appliqué au sein du Groupe PHARMAGEST, à savoir Euribor à 3 mois majoré de 0,5%.

A la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2011, cette avance n'est pas remboursée. Le produit financier résultant de la rémunération de cette opération s'élève à 554 €.

#### **Avec la société CIP dont votre société est Président**

#### **Location gérance - Transmission Universelle de Patrimoine**

**Nature et objet :** Votre société a pris en location - gérance les 18 fonds de commerce appartenant à la société CIP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, moyennant un loyer de 180 000 € HT par mois. Ces conventions ont été préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration du 9 novembre 2010 et signées en date du 14 janvier 2011.

Votre société est devenue propriétaire de tous les actifs et passifs de CIP avec effet définitif au 1<sup>er</sup> juillet 2011 suite à la décision de Transmission Universelle de Patrimoine du 27 mai 2011. Cette opération de rapprochement a donc automatiquement mis fins aux contrats de location-gérance.

**Modalités :** La redevance de location versée par la société CIP s'est élevée à 1 080 000 € HT.



### • Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Avec la société EHLS

##### Centrale d'achats

**Nature et objet :** La société EHLS assure le rôle de centrale d'achat pour le compte du Groupe.

**Modalités :** EHLS facture à votre société, les achats de matériels et de fournitures informatiques au prix coûtant plus une marge de 11%. Pour l'exercice 2011, ces achats ont représenté une charge de 16 938 143 € HT.

##### Dépannage

**Nature et objet :** EHLS a facturé à votre société ses interventions de sous-traitance pour les dépannages sur des matériels sous contrat de maintenance.

**Modalités :** La facturation de ces interventions est déterminée avec présentation de devis. Ces prestations de dépannage s'élèvent pour l'exercice écoulé à 11 317 € HT.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**

## 20.4.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

### Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription de 50 000 euros, réservée aux salariés de votre société, adhérents du plan d'épargne d'entreprise, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 12 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.



Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**

## 20.5 Date des dernières informations financières

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées correspond à l'exercice 2011 clos au 31/12/2011.

## 20.6 Informations financières intermédiaires et autres

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas publié d'informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés.

## 20.7 Politique de distribution de dividendes

### 20.7.1 Politique de distribution de dividendes

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012 de PHARMAGEST INTERACTIVE de se prononcer sur l'attribution d'un dividende de 1,80 euro par action.

La même politique de distribution sera appliquée pour les exercices à venir sous réserve du respect des critères rappelés précédemment.

### 20.7.2 Montant du dividende global par action pour les trois derniers exercices

Exercices	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40% (versés à des personnes physiques)	Dividende non éligible à l'abattement de 40% (versés à des personnes physiques)
31/12/2008	1,35 €	1,35 €	1,35 €
31/12/2009	1,40 €	1,40 €	1,40 €
31/12/2010	1,50 €	1,50 €	1,50 €



### 20.7.3 Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Ils seront reversés aux Domaines suivant l'article R-48 du Code du Domaine de l'Etat.

### 20.7.4 Régime fiscal

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant qui est plafonné suivant la structure du foyer fiscal.

En application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire : le taux de prélèvement, actuellement de 13,5%, passera à 15,50% pour les dividendes versés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;
- D'un prélèvement libératoire de 21% pour les actionnaires ayant opté pour ledit prélèvement au plus tard au moment de l'encaissement des revenus.

Ce prélèvement entraîne l'annulation de l'abattement de 40% rappelé ci-dessus.

## 20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société PHARMAGEST INTERACTIVE et le Groupe PHARMAGEST ont connaissance, qui est en suspens ou dont ils sont menacés, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de PHARMAGEST INTERACTIVE et du Groupe PHARMAGEST.

Au 31 décembre 2011, le total des provisions pour risques et charges s'élève à : <i>Dont :</i>	2 092 K€
a) La provision pour indemnité de départ en retraite	1 160 K€
b) Les provisions pour litiges dont principalement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>des provisions pour litiges clients en-cours</i></li> <li>• <i>des provisions prud'hommes</i></li> <li>• <i>des provisions pour litiges fiscaux en cours</i></li> </ul>	536 K€ 277 K€ 109 K€ 89 K€
c) La provision pour risques *	386 K€

\* Il s'agit de la provision pour garantie d'interventions techniques postérieures aux ventes de contrat RENTPHARM (maintenance matérielle).

## 20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas constaté de changement significatif de sa situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.



## 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 21.1 Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital de la société s'élève à la somme de 3 034 825 € et n'a pas évolué sur la période couverte par les informations financières historiques.

Il est divisé en 3 034 825 actions entièrement libérées de 1 € chacune, toutes de même catégorie.

Les statuts ne prévoient pas de dispositions spécifiques relatives à la modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent.

Il n'y a pas eu d'évolution du capital social depuis l'introduction en Bourse.

Au 31 décembre 2011, aucun engagement d'augmentation de capital n'est en cours.

Le plan de stock-options a été voté le 24 juin 2004 et le programme a été fixé par le Conseil d'Administration le 10 septembre 2004.

Les statuts ne soumettent pas les modifications du capital à des conditions plus restrictives que les prescriptions légales.

Le solde des actions auto détenues au 31 décembre 2011 est présenté en Rubrique 20.3.1.5.5.2 des annexes sur les comptes consolidés.

Les actions de PHARMAGEST INTERACTIVE se négocient sur l'Eurolist de NYSE Euronext Paris. Le code ISIN est FR0000077687. Evolution du cours depuis mai 2011 (source : FININFO)

Mois	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume	Montant en K€
Mai 2011	46,88	49,45	31 741	1 509
Juin 2011	47,73	49,49	6 469	316
Juillet 2011	46,50	48,26	44 214	2 087
Août 2011	40,50	46,95	51 341	2 174
Septembre 2011	39,63	47,50	58 116	2 410
Octobre 2011	43,60	45,35	13 980	92
Novembre 2011	41,00	44,50	24 810	1 059
Décembre 2011	42,60	44,30	8 328	361
Janvier 2012	43,60	44,67	18 355	807
Février 2012	44,55	47,80	15 172	710
Mars 2012	44,70	48,05	21 965	1 027

### 21.2 Acte constitutif et statuts

#### 21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

L'objet social de PHARMAGEST INTERACTIVE est le suivant :

- Achat, vente, représentation de tous matériels bureautiques et informatiques ; études de toutes organisations techniques en vue de l'application de ce matériel aux entreprises industrielles, commerciales, administratives, publiques ou privées ;
- L'aide et la formation à la gestion, principalement dans le cadre de techniques bureautiques et informatiques, la recherche dans l'élaboration des concepts et le développement de logiciels ;
- La prise de tous intérêts et participations par apports, souscriptions, achat d'actions, de parts, d'obligations et de tous droits sociaux et toutes autres modalités juridiques dans toutes sociétés ou entreprises proches particulièrement du domaine industriel, commercial et tertiaire ;
- La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations, en vue de diriger et de contrôler l'activité des sociétés, d'assurer la gestion financière et le maintien du contrôle d'un groupe de sociétés et ce par création ou reprise de sociétés nouvelles, fusion et autres modalités juridiques relevant du droit des sociétés ;



- Les prestations d'ordre financier et administratif, de contrôle de gestion et de bureau d'études ;
- Et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

### 21.2.2 Administrateurs (article 21 des statuts)

Il n'existe aucune disposition particulière concernant la nomination ou la mission des Administrateurs et du Conseil d'Administration.

Les statuts font référence strictement aux textes légaux applicables en la matière.

### 21.2.3 Catégorie d'actions

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions (article 7 des statuts)

- Il n'existe pas de droits de vote multiples.
- Existence et franchissement de seuils légaux (article 12.3 des statuts).

Toute personne physique ou morale qui vient à détenir ou à franchir de quelque manière que ce soit, au sens de l'article L. 233-13 du Code de commerce, un pourcentage de détention prévu à cet article doit respecter les dispositions légales et réglementaires.

Des sanctions civiles sont prévues aux articles L 233-14, alinéa 1 et suivants ainsi que des sanctions pénales aux articles L 233-7 alinéa 1 du Code de commerce.

### 21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Une modification des droits des actionnaires exige la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

### 21.2.5 Les Assemblées Générales

#### Article 20 des statuts - Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées Spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces Assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires.

#### Article 20-1 - Convocation et lieu de réunion de l'Assemblée Générale

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

La convocation est effectuée quinze jours avant la date de l'Assemblée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social et par une insertion dans le bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la société par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont convoqués à toute Assemblée par lettre ordinaire. Ils peuvent demander à être convoqués par lettre recommandée.

Tous les propriétaires d'actions indivises sont convoqués dans les mêmes formes lorsque leurs droits sont constatés dans le délai prévu à l'alinéa précédent par une inscription nominative.

La société publiée, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, au bulletin des annonces légales obligatoires, trente jours au moins avant la date de l'Assemblée, l'avis prévu à l'article R. 225-73 du Code de commerce.

Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée. L'avis ou les lettres de convocation de cette deuxième Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. En cas d'ajournement de l'Assemblée par décision de justice, le juge peut fixer un délai différent.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi.



#### Article 20-2 - Ordre du jour

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des Assemblées dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour. Elle peut cependant, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs Administrateurs et procéder à leur remplacement.

#### Article 20-3 - Accès aux Assemblées - pouvoirs

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de compte constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

#### Article 20-4 - Droit de communication des actionnaires

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

#### Article 20-5 - Feuille de présence - bureau - procès-verbaux

Une feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

#### Article 20-6 - Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le quart de ces actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

#### Article 20-7 - Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote ; à défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.



### 21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

1. (...) Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Ils disposent, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible si l'Assemblée Générale l'a décidé expressément (...).
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi, sous réserve des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit mais, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction de capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut jamais être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société ; celle-ci ne peut être prononcée si, au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu (...).

### 21.2.7 Disposition des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

#### Article 12-3 - Transmission des actions - seuils légaux

Toute personne physique ou morale qui vient à détenir ou à franchir de quelque manière que ce soit, au sens de l'article 233-7 du Code de Commerce, un pourcentage de détention prévue à cet article doit respecter les dispositions légales et réglementaires

### 21.2.8 Dispositions des statuts régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

#### Article 9 des statuts - Augmentation, réduction, amortissement du capital

1. (...) Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Ils disposent, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible si l'Assemblée Générale l'a décidé expressément (...).
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi, sous réserve des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit mais, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction de capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut jamais être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société ; celle-ci ne peut être prononcée si, au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu (...).

### 21.2.9 Affectation, répartition des bénéfices et paiements des dividendes

L'affectation et la répartition des bénéfices se font comme suit :

#### Article 23 des statuts

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.



En outre, l'Assemblée Générale peut décider de la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### Article 24 des statuts

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les Commissaires aux Comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur les dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

#### 21.2.10 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 16 juin 2011, a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en Bourse sur ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L 225-209 à L 225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de 18 mois, à compter du 16 juin 2011.

Le bilan de ce programme au 31 mars 2012 est :

- Achats : 39 774 actions au prix moyen de 43,99 € ;
- Ventes : 39 892 actions au prix moyen de 43,58 €.

Autres opérations hors contrat de liquidités :

- Transferts (levée stock-options) : 6 200 actions au prix moyen de 28,79 € ;
- Achats : 250 actions au prix moyen de 41,70 €.

Lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012, un nouveau programme sera soumis pour une nouvelle durée de 18 mois.

Les caractéristiques de ce programme sont exposées dans la sixième résolution présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012.

#### 21.2.11 Nantissement des titres de l'émetteur et nantissement des actifs

Il n'existe aucun nantissement.



## 22 CONTRATS IMPORTANTS

PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose pas de contrats importants conférant à un membre quelconque du Groupe PHARMAGEST une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du Document de Référence, outre les emprunts bancaires avec nantissements ou covenants précisés en Rubrique 20.3.1.5.8.

Par ailleurs, dans le cadre des ventes de solutions informatiques aux officines, PHARMAGEST INTERACTIVE leur propose la solution « RENTPHARM » en partenariat avec des leasers. De même, avec l'offre LGPI Global Services®, les pharmaciens peuvent bénéficier d'un financement par le biais d'un leaser.

En 2009, PHARMAGEST INTERACTIVE a conclu une convention de partenariat avec la société CIT Group en vue du financement des solutions informatiques des officines.

Depuis mai 2010 PHARMAGEST INTERACTIVE, s'est adossée à HEALTHLEASE pour une meilleure couverture des risques de liquidité. Cette filiale propose des solutions de financement pour l'ensemble des équipements nécessaires à l'exploitation des officines.

## 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Aucun rapport ou déclaration attribué à une personne intervenant en qualité d'expert ayant un intérêt important n'a été réalisé.



## 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

### 24.1 Le rapport annuel de gestion

PHARMAGEST INTERACTIVE  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS  
SIEGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS  
05 ALLEE DE SAINT CLOUD 54600 VILLERS LES NANCY  
SIREN 403 561 137 RCS NANCY

---

RAPPORT DE GESTION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 22 JUIN 2012

**Chers actionnaires,**

Nous avons l'honneur de vous présenter :

- Le rapport de gestion exposant la situation de PHARMAGEST INTERACTIVE durant l'exercice écoulé, établi par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe PHARMAGEST prévu par les dispositions de l'article L. 233-26 du Code de commerce, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ;
- Le rapport à l'Assemblée Extraordinaire informant de la proposition d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre de la loi sur l'épargne salariale ;
- Le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les plans d'options d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander :

- Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés annuels et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2011, les comptes sociaux et consolidés annuels ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 23 mars 2012 ;
- Dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire, de délibérer sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Les rapports des Commissaires aux Comptes, du Conseil d'Administration et les comptes de l'exercice et, plus généralement, l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225- 83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées.

#### **1 - RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

##### **Méthode de présentation des comptes**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à votre examen sont conformes à la réglementation en vigueur : les comptes consolidés sont établis en normes IFRS et les comptes sociaux en normes françaises.



### Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	société consolidante
ADI (1)	Saclay (91)	50,00	50,00
CPI	Dijon (21)	100,00	100,00
DCI	Mérignac (33)	100,00	100,00
DOMEDIC EUROPE	Villers-lès-Nancy (54)	65,00	65,00
DRS EXPANSION	Mérignac (33)	100,00	100,00
EHLS	Quéven (56)	100,00	100,00
HDM LIMITED	Ile Maurice	100,00	100,00
SCI HUOBREGA	Quéven (56)	100,00	100,00
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100,00	100,00
SABCO	Luxembourg	90,00	90,00
SABCO SERVICES	Belgique	100,00	90,00
VIP PHARMA	St. Symphorien d'Ozon (69)	100,00	100,00

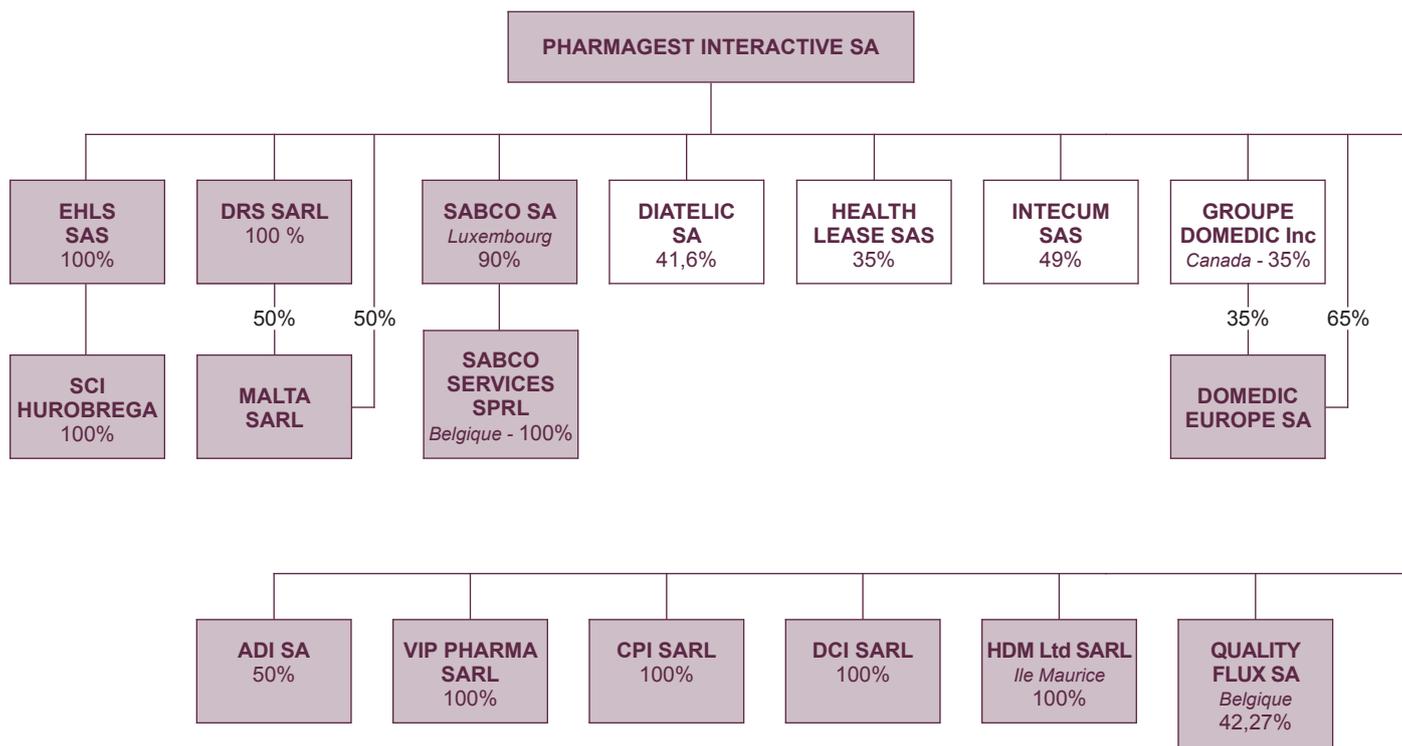
(1) Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur exclusif des produits Pharmagest et Evolution), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du conseil d'administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST) la société ADI détenue à 50% est consolidée par intégration globale.

### Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
DIATELIC	Villers-lès-Nancy (54)	41,60	41,60
GROUPE DOMEDIC Inc	Québec (Canada)	35,00	35,00
HEALTHLEASE	Levallois Perret (92)	35,00	35,00
INTECUM	Bastia (20)	49,00	49,00
QUALITY FLUX	Tournai (Belgique)	42,27	42,27

### Organigramme du Groupe PHARMAGEST

A la date de clôture de l'exercice social, l'organigramme du Groupe PHARMAGEST se présente comme suit :





### Variations de périmètre

- Absorption de CIP par PHARMAGEST INTERACTIVE par Transmission Universelle du Patrimoine avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2011 ;
- Participation à hauteur de 35% au capital de GROUPE DOMEDIC Inc, société de droit canadien dont l'activité principale est la fabrication et la commercialisation d'un pilulier intelligent ;
- Participation à hauteur de 65% au capital de DOMEDIC EUROPE, dont l'activité principale est la commercialisation d'un pilulier intelligent en France et en Europe ;
- Augmentation de la participation dans QUALITY FLUX qui passe de 40% à 42,27% dans le cadre de deux augmentations du capital de la société.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma au niveau des comptes consolidés.

### Activité du Groupe PHARMAGEST

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution "clef en mains" de ces solutions informatiques. Aucun secteur d'activité autre que celui de l'activité Pharmacie France ne dépasse 10% de l'activité globale. De ce fait, l'information sectorielle n'est pas fournie.

#### Le Groupe PHARMAGEST met à disposition, en France,

##### • De sa clientèle « Pharmaciens » l'offre suivante :

- Distribution de matériels informatiques, installation et formation "clef en mains" ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, dont le LGPI Global Services®, auprès de la clientèle PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

**ADI** assure la distribution des solutions informatiques « clef en mains » exclusivement de PHARMAGEST INTERACTIVE sur la région parisienne.

**DCI** donne en location gérance son fonds de commerce à PHARMAGEST INTERACTIVE dans la région de Bordeaux et est propriétaire du bâtiment de Mérignac.

**DIATELIC** propose des systèmes expert à la télésurveillance et à l'aide au diagnostic.

**EHLS** est la centrale d'achats du Groupe PHARMAGEST.

**HDM LIMITED** assure des prestations de développements logiciels.

**HEALTHLEASE** propose aux pharmaciens le financement de leurs équipements (informatiques et autres).

**SCI HUOBREGA** est propriétaire du bâtiment de Quéven.

**INTECUM** est spécialisée dans la robotisation et la dispensation sur le lieu de vente.

**QUALITY FLUX** assure l'achat et la revente de données statistiques.

**VIP PHARMA** propose aux pharmaciens une offre de fidélisation de sa clientèle.

##### • De sa clientèle « Laboratoires » :

- Un support au commerce électronique professionnel pour les commandes en ligne «Business to Business» ; les laboratoires entretiennent grâce au portail du logiciel LGPI Global Services® un contact privilégié avec leurs clients pharmaciens ;
- Dans le serveur de la pharmacie, des communications et des actions marketing ciblées, sans obligation de connexion permanente et avec une intégration naturelle au sein de l'outil de gestion garantissent l'efficacité de ces actions et leur pertinence en communiquant la bonne information, à la bonne personne, au bon moment ;
- PHARMAGEST INTERACTIVE propose depuis début 2009 une offre de type publicitaire. Elle achète des espaces de communication auprès de ses clients pharmaciens, soit dans les logiciels de gestion, soit dans les systèmes de communication sur le lieu de vente « OffiMedia® », soit dans les sites Internet des pharmacies « Pharmattitude® », et les revend aux laboratoires.



• **De sa clientèle « Maisons de Retraite » :**

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, principalement TITAN, auprès de la clientèle MALTA INFORMATIQUE ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

**MALTA INFORMATIQUE** distribue des logiciels spécialisés pour EHPAD et Accueils de jour.

• **De sa clientèle « Autres Professionnels de Santé et Patients » :**

- Un système de télésurveillance médicale pour la prévention des aggravations de l'état de santé des patients chroniques traités à domicile ;
- Un pilulier intelligent permettant un suivi de l'observance des traitements par des malades chroniques ou personnes âgées.

**DIATELIC** est spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients.  
**DOMEDIC EUROPE** assure la distribution du pilulier intelligent.

• **De sa clientèle « PME » :**

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion auprès d'une clientèle PME ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

**CPI** assure la distribution de solutions informatiques « clef en mains » provenant d'éditeurs divers aux PME.

**En Belgique et au Luxembourg**, avec les sociétés SABCO et SABCO SERVICES, acquises en septembre 2007, le Groupe PHARMAGEST organise la distribution auprès de la clientèle SABCO d'une offre équivalente à celle de l'activité Pharmacie en France.

**Principaux chiffres clés au niveau consolidé (normes IFRS)**

Les activités et les résultats du Groupe PHARMAGEST, des filiales et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité.

Valeurs - En K€	2011	2010	Variation
Ventes configurations	46 900	44 714	5%
Maintenance et vente bases de données	27 823	26 635	4%
Autres prestations	10 873	8 922	22%
Prestations formation et nouveaux produits	11 469	11 280	2%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>97 064</b>	<b>91 551</b>	<b>6%</b>
Résultat opérationnel courant	17 789	16 812	6%
Résultat opérationnel	17 789	16 812	6%
Résultat net	12 112	11 040	10%
Résultat net part du groupe	11 754	10 718	10%
<b>Résultat (part du groupe) de base par action</b>	<b>3,90 €</b>	<b>3,56 €</b>	<b>10%</b>



**PHARMAGEST INTERACTIVE (normes françaises)**

Valeurs - En K€	2011	2010	Variation
Ventes configurations	41 356	23 114	79%
Maintenance et vente bases de données	22 970	15 084	52%
Autres prestations dont E-Publicité	10 873	8 922	22%
Prestations formation et nouveaux produits	9 918	8 865	12%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>85 118</b>	<b>55 985</b>	<b>52%</b>
Résultat d'exploitation	15 442	12 891	20%
Résultat net	8 365	7 921	6%

Suite à l'absorption de CIP par Transmission Universelle du Patrimoine par PHARMAGEST INTERACTIVE à effet du 01/07/2011, des comptes pro forma sont présentés dans les annexes sur les comptes sociaux.

Il est rappelé que le résultat net du premier semestre de la société CIP, soit 1 340 K€, fait partie intégrante du mali de confusion du patrimoine constaté au 1<sup>er</sup> juillet 2011 dans les comptes de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**Les principales filiales (normes françaises)**

En M€	EHLS	ADI	SABCO	MALTA INFORMATIQUE
Chiffre d'affaires	18,7	5,6	2,9	2,8
Résultat d'exploitation	0,8	1,1	0,1	0,7
Résultat courant avant impôts	0,8	1,1	0,1	0,7
Résultat net	0,5	0,7	0,1	0,5

**En normes IFRS**, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2011 est en hausse de 6% par rapport à l'année précédente. La marge brute commerciale s'établit à 69 225 K€ contre 66 073 K€ en 2010.

Plus de 75% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST est constitué par la maintenance matérielle et logicielle et le renouvellement du parc installé sous contrat ; ceci procure une forte visibilité des revenus annuels.

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) s'élèvent à 50,2 M€, elles sont supérieures à l'année 2010 (+ 5%). L'ensemble des dépenses courantes est maîtrisé.

En conséquence, le résultat opérationnel se traduit par un bénéfice de 17 789 K€, en hausse de 6% par rapport au résultat opérationnel dégagé au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier est positif à 685 K€ avec 914 K€ de produits financiers et 229 K€ de charges financières.

Le résultat net consolidé s'élève à 12 112 K€ dont 11 754 K€ part du groupe et 358 K€ part des intérêts minoritaires. La progression du résultat net part du Groupe PHARMAGEST s'établit à 10%.

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe PHARMAGEST a réalisé une variation de la trésorerie nette de 4 238 K€ dont un flux généré par l'activité de 12 141 K€ (en normes IFRS).

La structure financière du Groupe PHARMAGEST reste solide. A la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 58 509 K€ et le dégageant net (c'est-à-dire titres disponibles à la vente et trésorerie moins dettes financières à plus ou moins d'un an) s'élève à 26 795 K€.

**Informations sur les charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code général des impôts, nous vous informons que PHARMAGEST INTERACTIVE a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des charges constituant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant global de 125 523 € et qui ont donné lieu à un impôt de 41 841 €.



### Activité en matière de recherche et développement

Le département recherche et développement pour l'ensemble du Groupe PHARMAGEST représente 94 personnes.

Conformément à la norme IAS 38, nous avons procédé à l'identification des projets de développement respectant l'ensemble des critères nécessaires à l'activation des dépenses au bilan. Le montant immobilisé en 2011 ressort à :

- 924 K€ pour les projets apportant à terme des produits futurs (ventes et services aux clients) ;
- 141 K€ pour les projets apportant à terme les avantages économiques futurs (réalisation de logiciels internes).

### Les faits marquants de l'exercice

Le Groupe PHARMAGEST poursuit son développement dans les services innovants et les domaines technologiques liés à la santé à travers deux prises de participation en mai 2011 :

- Une première de 35% dans la société GROUPE DOMEDIC Inc. de droit canadien, réalisée via la souscription à une augmentation du capital. GROUPE DOMEDIC Inc. est concepteur d'un produit technologique, le pilulier intelligent DO-Pill Secure™, favorisant l'observance des traitements médicamenteux ;
- Ce partenariat se concrétise en Europe par la création de la société DOMEDIC EUROPE dont PHARMAGEST INTERACTIVE détient la majorité à hauteur de 65% du capital. DOMEDIC EUROPE détient les droits de distribution exclusifs des produits de GROUPE DOMEDIC Inc. pour l'Europe.

### Les évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Absorption par Transmission Universelle de Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de DRS EXPANSION par PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- PHARMAGEST INTERACTIVE a reçu le 4 janvier 2012 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé l'agrément en tant que Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel ;
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de DIATELIC est portée à 68,58% suite à une augmentation du capital décidée le 30 janvier 2012.

### Évolution prévisible et perspectives

Le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2012 est entré en vigueur. Il a pour conséquence la baisse des prix de près de 200 médicaments de marque et surtout des génériques, ce qui devrait constituer une économie de 1,3 milliard d'euros pour l'Assurance Maladie (*source : Impact Pharmacien du 7/12/11*) et impactera lourdement la marge bénéficiaire des officines. Aussi, malgré ce contexte, les pharmaciens et les pouvoirs publics n'ont pas encore entériné le nouveau mode de rémunération en ce début de l'année 2012.

- Pour cette raison, le Groupe PHARMAGEST mise pour son activité historique, la Pharmacie France, sur une progression mécanique grâce aux modèles éprouvés (maintenance et renouvellements des configurations) ainsi que sur sa dynamique commerciale pour assurer une croissance de cette partie de son chiffre d'affaires ;
- En ce qui concerne l'activité Maisons de Retraite, le dynamisme du marché couplé à celui de sa filiale MALTA INFORMATIQUE doit porter une croissance soutenue de prise de parts de marché ;
- Pour l'activité Pharmacie en Belgique et au Luxembourg, le Groupe PHARMAGEST compte sur les effets des restructurations menées sur 2010 et 2011 ainsi que le lancement de son activité en Flandre pour atteindre les résultats attendus ;
- Malgré un contexte légal de moins en moins favorable en matière de communication pour l'industrie pharmaceutique (Loi du 29 décembre 2011 relative à la sécurité sanitaire des médicaments et des produits de santé), le Groupe PHARMAGEST reste confiant quant à la réalisation des objectifs de l'activité Laboratoires ;
- Les croissances externes récentes :
  - DIATELIC, filiale spécialisée dans l'intelligence artificielle et les systèmes experts prédictifs de l'évolution de l'état de santé des patients,
  - DOMEDIC EUROPE avec son pilulier intelligent « DO-Pill Secure™ » qui permet au patient, avec l'aide du pharmacien, d'améliorer l'observance des traitements prescrits et de diminuer les risques d'accidents liés, par exemple, à une surconsommation accidentelle de médicaments,

ont été regroupées sous une nouvelle Direction e-Santé.



L'objectif à 24 mois de cette nouvelle activité est de déployer ces services et dispositifs et d'en mesurer les économies générées pour l'Assurance Maladie.

Cette nouvelle activité est structurellement renforcée grâce à l'obtention par PHARMAGEST INTERACTIVE, en janvier 2012, de l'agrément d'Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel donné par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Enfin, le Groupe PHARMAGEST confirme sa stratégie en matière de croissances externes, à savoir l'étude de pistes internationales, mais aussi en France, selon les deux axes de développement suivants :

- Les services et les technologies qu'il pourrait proposer à ses clients pharmaciens afin de les aider à remplir pleinement les nouvelles missions de conseil qui leur ont été conférées par la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) de juillet 2009 ;
- Les domaines technologiques lui permettant de développer de nouveaux produits propres à améliorer la rentabilité des pharmacies.

#### Détention du capital social au 31 décembre 2011

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement à la date de clôture de l'exercice social plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Nom	Pourcentage de détention
WELCOOP PHARMA SA La SC « ERMITAGE SAINT JOSEPH » (Monsieur Thierry CHAPUSOT) SGAM COVEA	+ de la moitié et inférieur à 66,66 % Supérieur au vingtième et inférieur à 10 % Supérieur au vingtième et inférieur à 10 %

En application des dispositions de l'article L 223-13 du Code de commerce et de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous informons que Monsieur Thierry PONNELLE qui détenait au 31 décembre 2010 des actions pour un pourcentage supérieur au vingtième et inférieur à 10%, a cédé le 25 juillet 2011, sur le marché, des actions de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Au 31 décembre 2011, le seuil de détention des actions de Monsieur Thierry PONNELLE était inférieur au vingtième du capital. Cette opération a fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF, déclaration reçue le 26 juillet 2011 et publiée le 28 juillet 2011.

Aucune action de PHARMAGEST INTERACTIVE n'est détenue par PHARMAGEST INTERACTIVE (hors actions d'autocontrôle) ni par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% du capital ou des droits de vote.

#### Autorisation de rachat d'actions par PHARMAGEST INTERACTIVE

1) L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 16 juin 2011 avait autorisé le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L 225-206 à L. 225-117 du Code de commerce et des dispositions du code monétaire et financier.

Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de dix-huit mois, à compter du 16 juin 2011 et prendra fin le 15 décembre 2012.

Au 31 décembre 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE détient 21 832 de ses propres actions directement ou indirectement notamment dans le cadre d'un contrat de liquidités, soit environ 0,7% du capital social actuel.

Au 31 décembre 2011, dans le cadre de ce programme, utilisé via le contrat de liquidité, 39 925 actions ont été acquises pour un prix d'acquisition moyen de 44,33 €, 40 703 actions ont été cédées pour un prix moyen de cession de 44,01 € et 4 273 actions ont été transférées suite à l'exercice d'options attribuées aux salariés à la valeur fixée de 28,79 €.

PHARMAGEST INTERACTIVE dispose de 100% du contrat de liquidité actuel.

Le Conseil d'Administration vous rend compte de la réalisation du programme de rachat d'actions pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012 autorisé par l'Assemblée du 16 juin 2011.

**Le bilan de ce programme au 31 mars 2012 est :**

- Achats : 39 774 actions au prix moyen de 43,99 €
- Ventes : 39 892 actions au prix moyen de 43,58 €

**Autres opérations hors contrat de liquidités :**

- Transferts (levée stock-options) : 6 200 actions au prix moyen de 28,79 €
- Achats : 250 actions au prix moyen de 41,70 €

La société détient directement ou indirectement au 31 mars 2012, 20 245 actions.

2) Il sera alors proposé aux actionnaires de renouveler dès maintenant cette autorisation et de se prononcer sur le nouveau programme.

**Les objectifs du programme de rachat actuellement en vigueur étaient par ordre de priorité décroissant les suivants :**

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Il apparaît souhaitable au Conseil d'Administration de vous demander de vous prononcer sur le nouveau programme qui viendrait se substituer à celui mis en place par l'Assemblée Générale au 16 juin 2011 mais à compter du 22 juin 2012.

**Le nouveau programme de rachat d'actions aurait les objectifs suivants :**

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Ce nouveau programme aurait une durée de 18 mois, soit jusqu'au 21 décembre 2013.

**Options d'achat d'actions**

En application des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à arrêter des options d'achat d'actions à concurrence d'un montant maximum d'actions représentant 10% du capital social, soit un nombre d'actions de 303 482.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 10 septembre 2004, usant de cette faculté, a arrêté le règlement de ce plan d'achat d'actions. Ce règlement a fait l'objet d'une communication aux personnes bénéficiaires par lettre en date du 22 novembre 2004.

Il est en outre précisé, en application de l'article L. 225-185 du Code de commerce, que le Conseil d'Administration, en ce qui concerne les dirigeants bénéficiaires de stock-options (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Délégué) :

- n'a pas pris de décision sur le fait que les options ne peuvent être levées par les dirigeants avant la cessation de leurs fonctions ;
- ni fixé un nombre d'actions issues de levées d'options que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.



Ces dispositions n'ayant été introduites que par la loi n ° 2006-1770 du 30 décembre 2006.

Au cours de l'exercice 2011, 4 273 actions ont été attribuées au titre de la levée des stock-options.

L'information de ces attributions est relatée dans le Rapport Spécial prévu par l'article L. 225-184 du Code de commerce

### État des participations des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2011, date de clôture du dernier exercice, il n'y a pas d'actions détenues tant par le personnel de PHARMAGEST INTERACTIVE que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

### Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats PHARMAGEST INTERACTIVE au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### Autres informations

#### I/ INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la décomposition des sommes dues à nos fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices :

#### Exercice 2011

Dettes Fournisseurs / échéances - En K€	moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir *	3 692	660	1	4 353K€
Dettes échues **	214			214 K€
<b>Total TTC Dettes Fournisseurs</b>	<b>3 906</b>	<b>660</b>	<b>1</b>	<b>4 566 K€</b>
Factures non parvenues				2 389 K€
<b>Total TTC Dettes Fournisseurs au bilan</b>				<b>6 955 K€</b>

#### Exercice 2010

Dettes Fournisseurs / échéances - En K€	moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir *	1 961	947	< 1	2 909 K€
Dettes échues **	275			275 K€
<b>Total TTC Dettes Fournisseurs</b>	<b>2 236</b>	<b>947</b>	<b>&lt; 1</b>	<b>3 184 K€</b>
Factures non parvenues				2 384 K€
<b>Total TTC Dettes Fournisseurs au bilan</b>				<b>5 568 K€</b>

\* date de paiement postérieur à la clôture.

\*\* date de paiement antérieur à la clôture.

#### II/ EN APPLICATION DES ARTICLES L. 225-100, L. 225-102-1, R.225-104 ET L.820-3 DU CODE DE COMMERCE, NOUS VOUS COMMUNIQUEONS CI-APRÈS :

#### A/ LES INFORMATIONS SOCIALES

Compte tenu de la création d'une Unité Economique et Sociale dénommée « PHARMAGEST CIP » en 2009 en vue de l'harmonisation des conditions de travail et de rémunération au sein des entités PHARMAGEST INTERACTIVE, CPI, CIP et EHLS, les informations qui suivent incluent la totalité des salariés régis par celle-ci. Depuis l'absorption de CIP par PHARMAGEST INTERACTIVE au 30 juin 2011, l'UES est dénommée « PHARMAGEST ».

L'UES « PHARMAGEST », avec 631 salariés, représente 86% du Groupe PHARMAGEST (734 salariés personnes physiques).



## **1/ Personnel**

a) *Effectif total de l'UES au 31/12/2011 :*

- 631 salariés dont 618 CDI, 10 CDD, 1 contrat professionnel et 2 contrats première embauche ;
- 8 licenciements et 3 ruptures conventionnelles ont été pratiqués. Ceux-ci trouvent leur origine dans des fautes professionnelles et inaptitudes ;
- Pas de licenciement pour motif économique ;
- 6 405 heures supplémentaires et 232 heures complémentaires ont été payées en 2011 ;
- Le recours à la main d'œuvre extérieure s'effectue dans des cas bien spécifiques :
  - remplacement pour congés maladie ou congés payés,
  - ponctuellement, pour des surcroûts d'activité.

Le coût annuel était de 70 526 € HT.

b) *Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et sauvegarde de l'emploi :*

Néant.

## **2/ Organisation du temps de travail**

Un accord sur les 35 heures a été signé en 2000 et mis en application le 1<sup>er</sup> janvier 2001 :

- Les salariés non cadre travaillent sur la base de 35 heures hebdomadaires, et récupèrent s'ils dépassent ce temps de travail ;
- Les salariés cadre travaillent sur la base de 216 jours par an et ont des jours de repos compensateur.

L'UES emploie 41 salariés à temps partiel.

Le taux d'absentéisme est de 3,53% et se calcule en divisant le nombre d'heures d'absence par le nombre d'heures travaillées. Les motifs d'absence sont la maladie et les accidents de travail.

## **3/ Rémunérations**

L'augmentation générale annuelle a été de :

- 2,1% pour les salaires inférieurs à 2 000 € bruts ;
- 1,9% pour les salaires situés entre 2 000 € et 2 499 € bruts ;
- 1,7% pour les salaires supérieurs et égaux à 2 500 € bruts.

La masse salariale 2011 est de 20 018 810 € de salaires bruts et 9 205 074 € de charges sociales patronales.

**Application des dispositions du titre 4 du livre 4 du Code du travail :** un accord d'intéressement aux résultats a été renouvelé pour trois ans, le 22 juin 2011. La notion d'incitation via la possibilité d'augmenter le montant de son intéressement avec un objectif de fidélisation et de gain de nouveaux clients est maintenue. Au 31 décembre 2011, nous avons comptabilisé 1 143 126 € au titre de l'exercice 2011 dont 1 081 097 € au titre de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Un nouvel accord de participation aux bénéfices a été signé cette année au périmètre UES « PHARMAGEST ». Pour 2011, le montant à distribuer est de 1 936 639 € dont 1 827 952 € au titre de PHARMAGEST INTERACTIVE. Ces montants incluent un supplément exceptionnel de 300 € par salarié à temps plein.

A propos de l'égalité professionnelle homme / femme : l'effectif de la société est composé de 185 femmes, soit 30% de l'effectif total. L'égalité de rémunération à l'embauche est respectée.

## **4/ Relations professionnelles et bilan des accords collectifs**

Mensuellement, il est organisé une réunion de DP (Délégués du Personnel) et une réunion du Comité d'Entreprise.



Le bilan des accords collectifs est pour 2011 :

- Un accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) portant sur les salaires et la mutuelle ;
- Un accord d'intéressement portant sur les exercices 2011 à 2013 ;
- Un accord de prévoyance Frais de Santé formalisant l'optimisation et les nouvelles modalités de l'accord de prévoyance Invalidité-Incapacité-Décès Non Cadre, portant sur l'amélioration des garanties et des cotisations existantes ;
- Un accord de prévoyance Invalidité-Incapacité-Décès Cadre, portant sur l'amélioration des garanties et des cotisations existantes.

#### **5/ Conditions d'hygiène et de sécurité**

Des réunions trimestrielles du CHSCT sont tenues.

#### **6/ Formation**

Au titre de l'exercice 2011, l'UES était redevable des versements suivants :

- Dans le cadre de la formation professionnelle continue (0,90% de la masse salariale) d'un montant de 180 135 €. Le budget global consacré à la formation professionnelle continue, y compris cette somme, était de 271 583 € représentant 1,36% de la masse salariale, se répartissant en :
  - Formation externe : 161 411 €
  - Formation interne : 110 172 €Grâce à ce budget, 221 salariés de l'UES ont pu bénéficier de 6 111 heures de formation, soit en moyenne près de 28 heures par salarié. La formation externe est destinée au développement des compétences des salariés en matière de management, techniques de vente, développement informatique ; la formation interne est destinée à la connaissance métier ainsi que celle des produits et services apportés à nos clients.
- Dans le cadre de la professionnalisation (0,50% de la masse salariale), d'un montant de 99 291 €. L'UES y a consacré un budget total de 60 294 € représentant 0,3% de la masse salariale. Grâce à ce budget, 12 salariés de l'UES ont pu bénéficier de 2 036 heures de formation, soit une moyenne de 170 heures par salarié.
- Dans le cadre du FONGECIF (0,20% de la masse salariale), d'un montant de 38 983 € (hors 1% CDD).

#### **7/ Emploi et insertion des travailleurs handicapés**

En 2011, aucun travailleur handicapé n'a été embauché. Par contre, nous avons sous-traité des prestations auprès des Centres d'Aide au Travail des handicapés.

#### **8/ Œuvres sociales**

La subvention au Comité d'Entreprise s'est élevée à 40 585 € pour le budget de fonctionnement et 100 045 € pour le budget des œuvres sociales.

#### **9/ Sous-traitance externe**

Le poste de sous-traitance représente 671 809 € HT, dont 452 601 € de sous-traitance intragroupe (HDM). PHARMAGEST INTERACTIVE favorise l'emploi de personnel local pour ses établissements secondaires.



## B/ INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

**1/ Activités polluantes et à risque**

Compte tenu de son activité, le Groupe PHARMAGEST n'exploite aucune installation classée à risque et son activité n'a pas d'impact environnemental significatif.

**2/ Développement durable**

En 2011, le Groupe PHARMAGEST a poursuivi ses efforts de mise en place d'une gestion de projets participative et transversale impliquant l'ensemble des salariés de l'UES.

L'objectif de ce projet qui doit se poursuivre dans le temps est double :

- En interne : responsabilisation, implication et motivation des salariés
- Vis-à-vis des clients : renforcement de la proximité

## C/ UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les détails figurent dans le paragraphe suivant E/ Analyse des risques.

## D/ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit - En €	MAZARS				BATT AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux Comptes - PHARMAGEST INTERACTIVE - Filiales intégrées	37 500 10 500	36 500 25 150	78% 22%	59% 41%	34 500	33 500	100% 0%	100% 0%
Missions accessoires		-	0%	0%		-	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>48 000</b>	<b>61 650</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>34 500</b>	<b>33 500</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		-	0%	0%		-	0%	0%
Juridique, fiscal, social		-	0%	0%		-	0%	0%
Technologies de l'information		-	0%	0%		-	0%	0%
Audit interne		-	0%	0%		-	0%	0%
Autres (à indiquer si supérieur de 10% aux honoraires d'audit)		-	0%	0%		-	0%	0%
<b>Sous-total</b>		<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>		<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 000</b>	<b>61 650</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>34 500</b>	<b>33 500</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## E/ ANALYSES DES RISQUES

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

**1/ Risque de liquidité**

Au 31 décembre 2011, le Groupe PHARMAGEST présente une trésorerie nette disponible de 8,9 M€.



Au-delà de cette trésorerie disponible à court terme, le Groupe PHARMAGEST dispose de lignes de découvert non utilisées de 7,5 M€ et d'un solde titres disponibles à la vente de 22,7 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 39 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différents covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2011 et les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.8 du Document de Référence.

Les différentes sources de financements utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires, les emprunts à moyen et long terme et le financement d'une partie du poste clients au travers de leasers.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Afin d'optimiser la gestion des flux financiers, une centralisation des trésoreries a été mise en place sur les deux principales banques du Groupe PHARMAGEST et sur les principales sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par PHARMAGEST INTERACTIVE sur son risque de liquidité permet au Groupe PHARMAGEST d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

## **2/ Risque de Marché**

### *a/ Risque de taux*

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

PHARMAGEST INTERACTIVE est titulaire d'un emprunt en francs suisses à taux variable dont le capital restant dû s'élève à 2,1 M€ (2,6 millions de francs suisses (CHF)). PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu recours à aucun instrument destiné à couvrir le risque de taux en 2011, tout comme les exercices précédents. L'origine de ce choix était de bénéficier d'un différentiel de taux d'intérêt entre le LIBOR et l'EURIBOR. Toute couverture de taux rend caduque cet objectif, la société suit quotidiennement le taux d'intérêt et dispose à tout moment de fonds à l'actif disponible pour rembourser de manière anticipée.

	2011	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts à taux fixe	1 910	872	824	214
Emprunts à taux variable	800	640	160	0
Emprunt CHF à taux variable	2 117	301	1 816	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 827</b>	<b>1 813</b>	<b>2 800</b>	<b>214</b>

L'endettement à taux variable hors emprunt CHF représente 17% de l'endettement global au 31/12/2011.

### *b/ Risque de change*

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,8 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR 3 mois.

Au 31 décembre 2011, le capital restant dû représente 2,6 MCHF. Tout comme les exercices précédents, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours, jusqu'à la fin du 3ème trimestre 2011, à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque. Le solde de l'emprunt (dont un report d'échéance d'une année a été mise en place) est soumis au risque de renforcement de la devise CHF.

Suite à une explosion sur 2011 de la devise CHF, la Banque Nationale Suisse (BNS) est intervenue pour installer le CHF au-delà des 1,20 CHF et maintient à minima ce taux afin de soutenir les exportations helvétiques, réduisant l'exposition au risque.



De part les liens mis en place avec la société canadienne GROUPE DOMEDIC, le Groupe PHARMAGEST réalisera une partie de ses flux en Dollar Canadien, mais ces flux restent très marginaux sur l'exercice 2011.

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes sont réalisés en euros.

#### *c/ Risque sur actions et autres instruments financiers*

Pas d'exposition.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST suit avec grande attention la situation financière de la société AXA gestionnaire du contrat de capitalisation (Titres Disponibles à la Vente).

### **3/ Risque de crédit / contrepartie**

- Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur notre principal débiteur, HEALTHLEASE, société dans laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE détient une participation de 35% du capital social, ne font pas l'objet de dépréciation. La part des facturations financées par HEALTHLEASE représente 46% du chiffre d'affaires consolidés 2011.
- Les créances clients qui ne sont pas dépréciées au 31/12/2011 ont été analysées sur une base individuelle ; un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles.

### **4/ Risques juridiques**

Le Groupe PHARMAGEST n'est pas soumis à une réglementation particulière et n'a pas besoin d'autorisations légales, réglementaires ou administratives particulières pour l'exploitation de son activité. Les logiciels qu'elle commercialise doivent cependant bénéficier de l'agrément SESAM-Vitale afin de pouvoir proposer aux pharmaciens des solutions compatibles avec le Réseau Santé Social (transmission des feuilles de soins électroniques, etc.).

Le Groupe PHARMAGEST n'est pas tenu à des contraintes de confidentialité particulières puisqu'elle n'a pas connaissance de données médicales à l'occasion de la fourniture de solutions aux officines de pharmacie.

Compte tenu de l'agrément comme Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel que PHARMAGEST INTERACTIVE a sollicité au cours de l'exercice 2011 et obtenu, par décision du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé par décision en date du 4 janvier 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE a mis en place une organisation et les procédures destinées à assurer la sécurité des traitements, la protection et la confidentialité des informations afin de garantir l'intégrité des données à caractère personnel, la disponibilité et la continuité des services. Par ailleurs, le service en charge de l'Hébergement de Données de Santé a obtenu une certification ITIL Version 3 « Information Technology Infrastructure Library » (Bibliothèque pour l'Infrastructure des Technologies de l'Information) dès fin 2010. Il s'agit d'un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour le management du système d'information visant, entre autres, la réduction des risques.

Le Groupe PHARMAGEST ne bénéficie pas de contrat de concession, de licence de commercialisation ou de distribution qui la placerait en situation de risque juridique. PHARMAGEST INTERACTIVE détient l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et n'est pas soumise à des dispositions fiscales particulières.

Il n'y a pas de litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu une incidence sur la situation financière, l'activité et le résultat de PHARMAGEST INTERACTIVE et du Groupe PHARMAGEST auquel elle appartient.

### **5/ Risques industriels et liés à l'environnement**

L'activité du Groupe PHARMAGEST n'étant pas industrielle, elle n'est donc pas exposée à des risques industriels ou environnementaux. Ainsi, elle ne stocke pas de produits dangereux ou inflammables et n'est pas soumise à des contraintes particulières en matière de respect de l'environnement.

La sécurité des installations est assurée par la mise en place d'alarmes et de procédés de télésurveillance en ce qui concerne le siège social et les différents sites régionaux.



### 6/ Risques technologiques

Le Groupe PHARMAGEST est titulaire de brevets protégeant ses innovations technologiques dont un concernant le LGPI Global Services®. Elle s'expose donc à des risques de violation de propriété industrielle car elle ne peut pas garantir qu'aucun de ses concurrents n'exploite ses innovations sans autorisation préalable de sa part. Dans ce cas, le Groupe PHARMAGEST devra engager des procédures judiciaires pour faire respecter ses brevets, en engageant des frais non négligeables.

### 7/ Assurance - couverture des risques

L'ensemble des risques est couvert et aucune franchise significative n'existe.

Le Groupe PHARMAGEST fait partie intégrante des polices d'assurances souscrites par GROUPE WELCOOP dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dommege aux biens		
Assureur	AXA et Groupama	
	Garanties	Franchises
LCl globale	40 000 000 €	
<i>dont bâtiment ou risques locatifs</i>	<i>54 301 m2</i>	<i>0 à 2 115 €</i>
Valeur à neuf		
<i>dont matériel et marchandises</i>	<i>10 575 080 €</i>	<i>0 à 2 115 €</i>
Marchandises en Flottant chez les tiers	1 000 000 €	0 à 2 115 €
Dommegees électriques	105 750 €	2 115 €
Perte produits en installation frigo	158 625 €	2 115 €
Bris des Glaces	31 750 €	0 €
Vol	105 750 €	2 115 €
Tous risques	1 586 250 €	10 575 €
Frais et pertes	6 345 050 €	
RVT	2 115 016 €	
Pertes d'exploitation	5 000 000 €	0 à 3 jours
Frais de reprise d'activité	3 000 000 €	
Effondrement de racks	150 000 €	1 500 €
Tous risques Informatiques		255 €
Marchandises sur l'ensemble du risque	30 000 000 €	



Flotte Auto		
Assureur	Groupama	
	Garanties	Franchises
RC automobile corporelle	illimitée	néant
RC automobile matérielle	100 000 000 €	néant
<i>dont immatériels consécutifs</i>	1 530 000 €	néant
<i>résultant de la faute inexcusable</i>	1 500 000 €	néant
Incendie	VDE	529 €
Vol	VDE	529 €
Cat Nat	VDE	légale
Dommages tous accidents	VDE	529 €
Assistance	- de 3,5 T 138 € + de 3,5 T 535 €	50 km
Protection du conducteur		
Contenu		néant

Responsabilité Civile		
Assureur	AXA	
	Garanties	Franchises
<b>RC Exploitation</b>		
Tous dommages confondus	10 200 000 €	
<i>dont matériels et immatériels consécutifs</i>	2 500 000 €	10% min 200 max 1 200 €
<i>dont immatériels non consécutifs</i>	500 000 €	10% min 2 500 max 10 000 €
Faute Inexcusable	1 000 000 €	10% min 200 max 1 000 €
Biens confiés	700 000 €	10% min 1 000 max 6 000 €
Pol accidentelle hors site	750 000 €	1 820 €
<b>Responsabilité Civile après livraison</b>		
Tous Dommages confondus	8 954 000 €	
Dom immat non consécutifs	1 000 000 €	9 000 €
Frais de retrait	500 000 €	9 000 €
Recours	20 000 €	380 €



Responsabilité des dirigeants		
Assureur	AIG Europe	
	Garanties	Franchises
Plafond des garanties	10 000 000 €	-
Responsabilité civile des dirigeants	-	-
Frais de défense civile et pénale	-	-
Mandats extérieurs dans les participations	-	-
Réclamation liées aux rapports sociaux	-	-

Le Groupe PHARMAGEST estime que les polices d'assurance décrites ci-dessus couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

#### F/ MANDATS ET RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Nous vous communiquons ci-après :

- **La liste des mandats et fonctions exercés par les dirigeants durant l'exercice 2011**  
(Alinéa 3 de l'article L. 225-102-1)  
(cf. tableau annexé)
- **Les rémunérations versées aux dirigeants par PHARMAGEST INTERACTIVE**  
(Alinéa 1 de l'article L. 225-102-1)



Dirigeants	Fonctions	Rémunérations brutes 2011	Rémunérations brutes 2010
Monsieur Thierry CHAPUSOT	Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010	** - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €	** - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €
Monsieur Dominique PAUTRAT	Directeur Général Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) à compter du 01/01/2010	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 € - Au titre du contrat de travail : Fixe : 135 000 € Variable : 37 800 € - Avantage en nature (véhicule) : 4 045 €	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 € - Au titre du contrat de travail : Fixe : 135 000 € Variable : 45 000 € - Avantage en nature (véhicule) : 4 071 €
Monsieur Thierry PONNELLE	Directeur Général Délégué Administrateur (titulaire d'un contrat de travail)	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 12 000 € - Au titre du contrat de travail : Fixe : 89 652 € Variable : 20 250 € - Avantage en nature (véhicule) : 2 971 €	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 12 000 € - Au titre du contrat de travail : Fixe : 89 652 € Variable : 19 500 € - Avantage en nature (véhicule) : 2 706 €
Monsieur Denis SUPPLISSON	Directeur Général Délégué non Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) à compter du 09/11/2010	** - Au titre de la rémunération du mandat social : 2 400 € - Au titre du contrat de travail : Fixe : 105 600 € Variable : 27 500 € - Avantage en nature (véhicule) : 2 873 €	** - Au titre du contrat de travail : Fixe : 93 600 € Variable : 11 500 € - Avantage en nature (véhicule) : 2 597 €
Monsieur Pascal LIBERT	Représentant l'Administrateur « Groupe WELCOOP » jusqu'au 31/12/2010	Néant	Néant
Monsieur Hugues MOREAUX	Administrateur jusqu'au 31/12/2010 Représentant l'Administrateur « Groupe WELCOOP » à compter du 01/01/2011	Néant	Jetons de présence : 1 500 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €
Monsieur Daniel ANTOINE	Administrateur	Jetons de présence : 750 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €	Jetons de présence : 900 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €
Monsieur Michel DUSSEY	Administrateur Indépendant	Jetons de présence : 600 € Membre du Comité d'audit : 14 000 €	Jetons de présence : 750 € Membre du Comité d'audit : 10 000 €
Monsieur François JACQUEL	Administrateur à compter du 01/01/2011	Jetons de présence : 750 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €	Néant
Monsieur William LE BELLEGO	Administrateur	** Néant	** Néant
Madame Anne LHOTE	Administrateur à compter du 16/06/2011	Néant	Néant
Monsieur Philippe VIVIER	Administrateur Indépendant	Jetons de présence : 600 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €	Jetons de présence : 900 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €

\* Messieurs Dominique PAUTRAT et Thierry PONNELLE sont bénéficiaires d'un contrat « article 83 » pour lequel PHARMAGEST INTERACTIVE verse des cotisations de 8% assises sur le total de la rémunération brute. PHARMAGEST INTERACTIVE supporte et paye auprès de la compagnie "GAN" la totalité des cotisations dues à ce titre.

\*\* Messieurs Thierry CHAPUSOT, William LE BELLEGO, Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE, Denis SUPPLISSON bénéficient d'options d'achat de souscription d'actions pour un total de 1 000 actions chacun depuis le 10 septembre 2004. La date d'échéance de ce plan est le 9 septembre 2012. Ces personnes n'ont pratiqué aucune levée d'option sur l'exercice 2011.

PHARMAGEST INTERACTIVE considère que le maintien du contrat de travail de Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON est justifié au regard de leur ancienneté au sein de la société, de leur protection sociale destinée à les maintenir en fonction au sein de la société, et de la faible rémunération de leur mandat social eu égard aux risques réels encourus.



• **Les rémunérations versées aux dirigeants dans WELCOOP PHARMA, société mère de PHARMAGEST INTERACTIVE**

Dirigeants	Fonctions exercées dans WELCOOP PHARMA	Rémunérations brutes 2011	Rémunérations brutes 2010
Monsieur Thierry CHAPUSOT	Président du Directoire à compter du 01/01/2010	Néant	Néant
Monsieur William LE BELLEGO	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010	Néant	Néant
Madame Anne LHOTE	Membre du Directoire	Néant	Néant
Monsieur Pascal LIBERT	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Néant	Néant
Monsieur Hugues MOREAUX	Représentant Groupe WELCOOP, Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010 puis Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	Néant	Jetons de présence : 1 215 €
Monsieur Daniel ANTOINE	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010 puis Représentant Groupe WELCOOP, Membre du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	Jetons de présence : 146 €	Jetons de présence : 730 €
Monsieur Philippe VIVIER	Membre du Conseil de Surveillance	Jetons de présence : 294 €	Jetons de présence : 730 €

• **Les rémunérations versées aux dirigeants dans GROUPE WELCOOP, société mère de WELCOOP PHARMA**

Dirigeants	Fonctions exercées dans GROUPE WELCOOP	Rémunérations brutes 2011	Rémunérations brutes 2010
Monsieur Thierry CHAPUSOT	Président du Directoire à compter du 01/01/2010 (titulaire d'un contrat de travail)	* - Mandat social : 54 000 € - et contrat de travail : <i>Fixe : 227 000 €</i> <i>Variable : 25 000 €</i>	* - Mandat social : 54 000 € - et contrat de travail : <i>Fixe : 227 000 €</i> <i>Variable : 60 000 €</i>
Monsieur William LE BELLEGO	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010 (titulaire d'un contrat de travail)	* - Mandat social : 24 000 € - et contrat de travail : <i>Fixe : 135 000 €</i> <i>Variable : 13 500 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 3 534 €	* - Mandat social : 24 000 € - et contrat de travail : <i>Fixe : 135 000 €</i> <i>Variable : 18 200 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 3 496 €
Madame Anne LHOTE	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010 (titulaire d'un contrat de travail)	* - Mandat social : 24 000 € - et contrat de travail : <i>Fixe : 135 000 €</i> <i>Variable : 13 500 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 2 052 €	* - Mandat social : 24 000 € - et contrat de travail : <i>Fixe : 132 404 €</i> <i>Variable : 19 858 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 1 872 €
Monsieur Pascal LIBERT	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Néant	Mandat social : 106 344 €
Monsieur Hugues MOREAUX	Vice-président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/10 puis Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	Mandat social : 106 344 €	Jetons de présence : 1 701 €
Monsieur Daniel ANTOINE	Vice-président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	Jetons de présence : 734 €	Jetons de présence : 1 022 €
Monsieur François JACQUEL	Membre du Conseil de Surveillance	Jetons de présence : 732 €	Néant



\* Messieurs Thierry CHAPUSOT (depuis 2010) et William LE BELLEGO et Madame Anne LHOTE bénéficient d'un contrat « article 83 » au titre du Groupe WELCOOP qui supporte et paye en totalité auprès de la compagnie « AXA » des cotisations de 8% assises sur le total de leur rémunération.

En outre, Messieurs CHAPUSOT et LE BELLEGO et Madame Anne LHOTE, en tant que membres du Directoire du Groupe WELCOOP, pourront bénéficier lors de leur départ en retraite et sous conditions, d'un régime de retraite type « art. 39 du CGI » à prestations définies égales à un maximum de 12% de leur dernière rémunération.

### Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice que vous propose votre Conseil d'Administration est conforme à la loi ainsi qu'à nos dispositions statutaires.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 8 365 302,75 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 365 302,75 €
Report à nouveau	10 248 292,08 €
<b>À la disposition des actionnaires</b>	<b>18 613 594,83 €</b>
<b>Dividendes 1,80 € par action</b>	<b>5 462 685,00 €</b>
Le solde, soit est affecté au compte « report à nouveau »	13 150 909,83 €

Les capitaux propres s'élèveront alors à 36 212 716,76 €.

Les dividendes ci-dessus ouvrent droit au profit des personnes physiques à l'abattement de 40% sur la totalité de son montant qui est plafonné suivant la structure du foyer fiscal. Il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire : le taux de prélèvement, actuellement de 13,5%, passera à 15,50% pour les dividendes versés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;
- D'un prélèvement libératoire de 21% pour les actionnaires ayant opté pour ledit prélèvement au plus tard au moment de l'encaissement des revenus.

L'option pour ce prélèvement entraîne l'annulation de l'abattement de 40% rappelé ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, nous vous informons des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40% (versé à des personnes physiques)	Dividende non éligible à l'abattement de 40% (versé à des personnes morales)
31/12/2008	1,35 €	1,35 €	1,35 €
31/12/2009	1,40 €	1,40 €	1,40 €
31/12/2010	1,50 €	1,50 €	1,50 €

### Mandats de membres du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes

#### Administrateurs

Le mandat de Monsieur Philippe VIVIER arrive à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Atteint par la limite d'âge, Monsieur VIVIER, Administrateur Indépendant, ne pourra postuler à un nouveau mandat.

Le Conseil d'Administration propose alors de nommer en qualité de nouvel Administrateur, Administrateur Indépendant :

Madame Sophie MAYEUX  
Demeurant 24 rue de Viray  
54 000 NANCY

Pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2017.



Le Conseil d'Administration de notre société sera alors composé de 10 membres, dont deux femmes.

Le premier palier de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil, soit 20% de femmes, sera donc atteint, sous réserve de la nomination de Madame MAYEUX par les actionnaires.

### **Commissaires aux Comptes**

Aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

### **Conventions réglementées**

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice plusieurs conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code du commerce ont été autorisées par le Conseil d'Administration ou se sont poursuivies.

Ces opérations vous seront détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

### **Observations du Comité d'Entreprise**

Les représentants du Comité d'Entreprise n'ont formulé aucune observation.

### **Jetons de présence**

Nous vous demanderons aussi de vous prononcer sur la fixation des jetons de présence pour les Administrateurs que nous vous proposons de fixer à 30 000 € pour l'année 2012.

---

Nous allons maintenant vous présenter le rapport du Président sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration et sur les procédures internes prévu par l'article L225-37 du Code de commerce.

Après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial sur les comptes sociaux, du rapport sur les comptes consolidés et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président précité établis par la société « BATT AUDIT » et la société « MAZARS », nous répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

A l'issue de cette discussion, il sera procédé à la lecture du texte des résolutions et nous vous engageons à les approuver dans toutes leurs dispositions.

## **2 - RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : EPARGNE SALARIALE**

### **Méthode de présentation des comptes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, votre Conseil d'Administration a l'obligation de proposer au vote des actionnaires un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés :

- à l'occasion de chaque augmentation de capital par apports en numéraire,
- et régulièrement tous les trois ans lorsque la part du capital social détenue par les salariés est inférieure à 3 %, cette consultation devant intervenir au cours de la troisième année.

Il est alors rappelé que :

- Les actionnaires ont eu, en dernier lieu, à se prononcer sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés en date du 19 juin 2009. Ce projet avait été rejeté.
- Le rapport de gestion pour le dernier exercice clos indiquait, en application de l'article L. 225-102 du Code du commerce, le nombre d'actions détenues par les salariés du Groupe PHARMAGEST dans un cadre d'épargne tel que défini audit article : la proportion de détention était nulle.

En conséquence, il vous est soumis un projet d'augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés de la société, dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.



Cela signifie que cette augmentation de capital sera réservée aux adhérents d'un plan partenarial d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne salariale volontaire, existant ou à créer.

Le montant de cette augmentation de capital a été fixé à 50 000 €.

Le capital sera ainsi porté de 3 034 825 € à 3 084 825 € par création et émission de 50 000 actions de un (1) € chacune.

Il sera conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour déterminer les modalités de cette augmentation de capital et modifier les statuts en conséquence.

Toutefois, il est rappelé que ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale.

Votre Conseil d'Administration ne le jugeant pas opportun, il vous invite à ne pas réaliser une telle augmentation de capital et à ne pas créer un plan adéquat et en conséquence à rejeter la résolution qui sera soumise à vos votes.

#### Le Conseil d'Administration.

Tableau des résultats des 5 derniers exercices	31/12/2010 (1)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital social	3.034.825	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825
Nombres d'actions ordinaires	3.034.825	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b>Chiffre d'affaires hors taxes (1)</b>	<b>85 117 542</b>	<b>55 984 726</b>	<b>49 329 970</b>	<b>43 653 672</b>	<b>41 403 547</b>
Résultat avant impôts, participation, dotation	17 234 563	13 241 071	12 255 943	11 445 414	9 361 097
Impôts sur les bénéfices	5 280 298	4 177 685	3 571 623	3 150 240	2 310 175
Participation des salariés	1 973 487	1 024 286	924 712	984 533	697 226
Résultat après impôts, participation et dotations	8 365 303	7 921 392	7 338 554	6 573 793	4 525 634
Résultat distribué (1) (2)	5 462 685	4 552 238	4 248 755	4 097 014	3 945 272
Par action résultat après impôts et avant dotations	3,29	2,65	2,56	2,41	2,09
Par action résultat après impôts et dotations	2,76	2,61	2,42	2,17	1,49
Dividende attribué à chaque action (2)	1,80	1,50	1,40	1,35	1,30
Effectif moyen des salariés de l'exercice	582	342	332	326	349
Montant de la masse salariale	17 593 369	12 335 363	11 756 773	10 950 122	11 765 377
Cotisations sociales et avantages sociaux	11 143 086	5 866 371	5 497 746	5 135 522	5 139 101

(1) Variation de périmètre suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

(2) Proposition relative à l'exercice clos le 31/12/2011 soumise à l'Assemblée Générale du 22 juin 2012.



Sociétés	Thierry CHAPUSOT	Thierry PONNELLE	Daniel ANTOINE	Hugues MOREAUX	Philippe VIVIER
<b>PHARMAGEST INTERACTIVE</b>	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué Administrateur titulaire d'un contrat de travail	Administrateur	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2011	Administrateur
<b>GROUPE WELCOOP</b>	Président du Directoire titulaire d'un contrat de travail		Vice-président du Conseil de Surveillance	Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	
<b>WELCOOP PHARMA</b>	Président du Directoire		Représentant GROUPE WELCOOP, membre du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	Membre du Conseil de Surveillance
<b>CIP</b> (Société dissoute au 30/06/2011)					
<b>EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS</b>					
<b>A.D.I. APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES</b>		Représentant l'Administrateur PHARMAGEST INTERACTIVE			
<b>DIATELIC</b>	Administrateur				
<b>DOMEDIC EUROPE</b>	Président du Conseil d'Administration à compter du 10/06/2011				
<b>WELMO</b>	Gérant				
<b>DC INFORMATIQUE</b>					
<b>CP INTERACTIVE</b>					
<b>SABCO (LUXEMBOURG)</b>					
<b>HDM (ILE MAURICE)</b>					
<b>SABCO SERVICES</b> (anciennement dénommée ATS) (BELGIQUE)					
<b>INVESTIPHARM FRANCE</b>			Administrateur	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2011	
<b>QUALITY FLUX</b> (Belgique)	Administrateur jusqu'au 15/06/2011				
<b>GROUPE DOMEDIC Inc</b> (société canadienne)	Administrateur à compter du 05/05/2011				
<b>UK PHARMA</b> (Grande Bretagne)					



Dominique PAUTRAT	William LE BELLEGO	Michel DUSSEYRE	Denis SUPPLISSON	Francois JACQUEL	Anne LHOTE
Directeur Général titulaire d'un contrat de travail	Administrateur	Administrateur	Directeur Général Délégué non Administrateur titulaire d'un contrat de travail	Administrateur à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Administrateur à compter du 16/06/2011
	Membre du Directoire titulaire d'un contrat de travail			Membre du Conseil de Surveillance	Membre du Directoire titulaire d'un contrat de travail
	Membre du Directoire				Membre du Directoire
Représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'au 30/06/2011					
Représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE					
Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE					
Administrateur					
Directeur Général Administrateur à compter du 10/06/2011	Administrateur à compter du 10/06/2011		Administrateur à compter du 10/06/2011		
Gérant					
Gérant					
Président Administrateur	Administrateur				
Directeur	Directeur				
Gérant					
					Présidente du Conseil d'Administration
Administrateur à compter du 15/06/2011					
Administrateur à compter du 05/05/2011					
					Administrateur



Sociétés	Thierry CHAPUSOT	Thierry PONNELLE	Daniel ANTOINE	Hugues MOREAUX	Philippe VIVIER
<b>ESPAFARMED</b> (Espagne)					
<b>ITAPHARM</b> (Italie)					
<b>INVESTIPHARM BELGIUM</b> (Belgique)					
<b>ALPHA FINANCE REPARTITION</b> (Belgique)					
<b>BELGIUM INVESTMENT DISTRIBUTION</b> (Belgique)					
<b>STALLION MANAGEMENT</b> (Luxembourg)					
<b>SEMES</b>	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP			Administrateur à compter du 01/01/2011	
<b>D. MEDICA</b>	Administrateur			Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP	
<b>DMS</b>					
<b>AMS PARAPHARM 37</b>					
<b>OBJECTIF PHARMA</b>	Président du Directoire		Membre du Conseil de Surveillance	Vice-président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011	
<b>SC DE L'HERMITAGE SAINT JOSEPH</b>	Gérant				
<b>SCI HUOBREGA</b>					
<b>SCI JADD</b>			Gérant		
<b>SNC MOREAUX DUCASSOU</b>				Gérant	
<b>SCI CERP IMMO 2</b>	Représentant GROUPE WELCOOP Gérante				
<b>SCI MESSIRE JACQUES</b>					
<b>SCI DU FRONTON</b>				Gérant	
<b>SCI LEBMER</b>					
<b>SARL DUVAL DE VITRIMONT</b>	Gérant à compter de mars 2011				
<b>SELARL FRANCOIS JACQUEL</b>					
<b>SA PHARMA 10 SA</b>					
<b>SCI CRAPAUDINE</b>					



Dominique PAUTRAT	William LE BELLEGO	Michel DUSSEYRE	Denis SUPPLISSON	Francois JACQUEL	Anne LHOTE
					Administrateur
					Administrateur
					Administrateur délégué
					Administrateur délégué
					Représentant l'Administrateur STALLION MANAGEMENT
					Administrateur
	Président du Conseil d'Administration				
	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général				Administrateur
	Gérant				
	Gérant				
					Membre du Directoire
Gérant					
Gérant					
	Gérant				
				Gérant	
				Membre du Conseil de Surveillance	
				Co-Gérant	



## 24.2 Projet du texte des résolutions

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### *Approbation des comptes sociaux*

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir pris connaissance :

- Du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et les résultats de PHARMAGEST INTERACTIVE et de ses filiales pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2011 et sur les comptes dudit exercice et du rapport spécial du Président prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport spécial du Président ;

Approuve les comptes annuels arrêtés tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 8 365 302,75 €.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code qui s'élèvent à un montant global de 125 523 € et qui ont donné lieu à une imposition de 41 841 €.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

#### *Quitus aux administrateurs*

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Donne quitus aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur Denis SUPPLISSON, Directeur Général Délégué non Administrateur, de l'exécution de leurs mandats et donne décharge de l'accomplissement de leur mission aux Commissaires aux Comptes.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### *Approbation des comptes consolidés*

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe PHARMAGEST et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 Décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

#### *Affectation du résultat*

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 8 365 302,75 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 365 302,75 €
Report à nouveau	10 248 292,08 €
<b>À la disposition des actionnaires</b>	<b>18 613 594,83 €</b>
<b>Dividendes 1,80 € par action</b>	<b>5 462 685,00 €</b>
Le solde, soit est affecté au compte « report à nouveau »	13 150 909,83 €



Les capitaux propres s'élèveront alors à 36 212 716,76 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 03 septembre 2012 auprès de la banque BNP PARIBAS chargée de la gestion des titres.

Si lors de la mise en paiement des dividendes, PHARMAGEST INTERACTIVE détenait certaines de ses propres actions (dans le cadre du contrat de liquidité), la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affectée au compte « report à nouveau ».

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

Par ailleurs, il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire : le taux de prélèvement obligatoire, actuellement de 13,5%, passera à 15,5% pour les dividendes versés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012,
- D'un prélèvement libératoire de 21% pour les actionnaires ayant opté pour ledit prélèvement au plus tard au moment de l'encaissement des revenus.

Le prélèvement entraîne l'annulation de l'abattement de 40% rappelé ci-dessus.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le dividende précité distribué au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% (versé à des personnes physiques)	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% (versé à des personnes morales)
31/12/2008	1,35 €	1,35 €	1,35 €
31/12/2009	1,40 €	1,40 €	1,40 €
31/12/2010	1,50 €	1,50 €	1,50 €

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

### **Conventions de l'article L. 225-38 du Code du commerce**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 225-38 et suivants du Code du commerce sont applicables, approuve les conventions y énoncées.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

### **Autorisation de rachat d'actions par la société**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des informations contenues dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003,

Autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et les statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE à procéder à l'achat par PHARMAGEST INTERACTIVE de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social, soit un nombre d'actions maximum de 303 482 actions.



L'Assemblée Générale décide que le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pourra procéder ou faire procéder à des rachats en vue de :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuites d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'Assemblée Générale décide que :

- Le prix unitaire d'achat maximum ne pourra dépasser 65 € ;
- Le montant maximal des fonds que PHARMAGEST INTERACTIVE pourra consacrer à l'opération est de 19 726 330 € pour 10% du capital social.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et après l'opération.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens autorisés par la réglementation applicable, sur le marché ou de gré à gré et notamment par achat de blocs, à tout moment, y compris en période d'offre publique.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE, pour passer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois, soit jusqu'au 21/12/2013. Elle met fin et remplace celle précédemment accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale de PHARMAGEST INTERACTIVE du 16 juin 2011.

Le Conseil d'Administration informera chaque année dans le rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente opération.

## **SEPTIÈME RÉSOLUTION**

### ***Jetons de présence***

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Décide de fixer à 30 000 € le montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs pour l'année 2012.

## **HUITIÈME RÉSOLUTION**

### ***Nomination d'un nouvel Administrateur***

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe VIVIER et sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur, Administrateur Indépendant :

Madame Sophie MAYEUX  
Demeurant 24 rue de Viray - 54 000 NANCY

Pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.



## NEUVIÈME RÉOLUTION

### ***(Proposition d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre de l'épargne salariale)***

L'Assemblée Générale Extraordinaire,

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société une augmentation de capital social par émission d'actions de numéraire aux conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée Générale décide :

- Que le Directeur Général disposera d'un délai maximum de six mois pour mettre en place un Plan d'Epargne d'Entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-1 à L. 3332-8 du Code du travail.
- D'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum d'un an à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 50 000 € qui sera réservée aux salariés adhérant audit Plan d'Epargne d'Entreprise et réalisée conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

En conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Le prix d'émission des actions émises sera fixé conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du Code du travail.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation et à cet effet :

- Fixer les conditions d'ancienneté exigées pour participer à l'opération, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par salarié ;
- Fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
- Fixer, dans les limites légales, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- Fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles ;
- Constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- Procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

**(à noter que le Conseil d'Administration n'a pas agréé cette résolution et qu'il est demandé aux actionnaires de ne pas l'adopter, la proposition de cette résolution étant faite dans le cadre des dispositions légales)**

## DIXIÈME RÉOLUTION

### ***Pouvoirs pour les formalités***

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales requises.



## 24.3 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, il appartient au Président du Conseil d'Administration de rendre compte dans un rapport joint au rapport de gestion annuel :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ;
- De l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration ;
- Des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société, en détaillant notamment celles de ces procédures qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux et pour les comptes consolidés.

Les parties relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration, ont été établies en se référant aux recommandations et points de vigilance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites élaboré par Middlednext (disponible sur le site de Middlednext : [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com)). Au titre de l'application de ce Code, le Conseil d'Administration a pris connaissance des différents éléments présentés dans la rubrique 'points de vigilance' du Code.

La partie traitant des principes généraux de gestion des Risques et de Contrôle Interne a été établie en s'appuyant sur le guide de mise en œuvre « Cadre de référence de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » actualisé par l'AMF en juillet 2010 (disponible sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

### I - COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

#### COMPOSITION DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2011

Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions	Date d'échéance du mandat (1)
<b>Monsieur Thierry CHAPUSOT</b> <i>Président du Conseil d'Administration</i>	31 décembre 2013
<b>Monsieur Dominique PAUTRAT</b> <i>Directeur Général Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DG) 31 décembre 2014 (Adm.)
<b>Monsieur Thierry PONNELLE</b> <i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DGD) 31 décembre 2013 (Adm.)
<b>Monsieur Denis SUPPLISSON</b> <i>Directeur Général Délégué non Administrateur</i>	31 décembre 2013
<b>Monsieur Daniel ANTOINE</b> <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
<b>Monsieur Michel DUSSERRE</b> <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2014
<b>Monsieur François JACQUEL</b> <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
<b>Monsieur William LE BELLEGO</b> <i>Administrateur</i>	31 décembre 2014
<b>Madame Anne LHOTE</b> <i>Administrateur</i>	31 décembre 2016
<b>Monsieur Philippe VIVIER</b> <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2011
<b>GRUPE WELCOOP</b> , représenté par Monsieur Hugues MOREAUX <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.



## DURÉE DES MANDATS

La durée du mandat des Administrateurs est de 6 ans comme l'autorise les statuts. La société considère que la durée légale du mandat de 6 années constitue une période convenable pour permettre aux membres de s'impliquer adéquatement dans le contrôle de la gestion de la société.

## ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Le Conseil d'Administration comprend deux Administrateurs « Indépendants ».

Conformément au Code de gouvernement Middlenext, 5 critères permettent de justifier de l'indépendance des membres du Conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- Ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou Administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ; ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de trois ans) détient un mandat d'Administrateur ;
- Ne pas être (ou y être lié directement ou indirectement) client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois années précédentes.

## INFORMATION SUR LES ADMINISTRATEURS

Le tableau joint au rapport de gestion, auquel il vous est renvoyé, fait état des autres mandats sociaux exercés par les membres du Conseil.

Une notice biographique décrivant les grandes lignes du curriculum vitae de chaque Administrateur est présentée en Rubrique 14 du Document de Référence.

La nomination de chaque Administrateur fait à chaque fois l'objet d'une résolution distincte présentée à l'Assemblée Générale.

Chaque Administrateur, ancien ou nouveau, a reçu une information sur les dispositifs de gouvernance et les responsabilités incombant à chaque Administrateur.

Chaque Administrateur se doit de respecter les règles de déontologie suivantes :

- Avant d'accepter ses fonctions, l'Administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts, du règlement intérieur et des compléments que chaque Conseil peut lui avoir apporté ;
- Bien qu'étant lui-même actionnaire, l'Administrateur représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la société ;
- L'Administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts même potentiel et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante ;
- L'Administrateur doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires. Lorsqu'il exerce des fonctions exécutives il ne doit, en principe, pas accepter d'exercer plus de quatre autres mandats d'Administrateur dans des sociétés cotées, y compris étrangères, extérieures à son groupe ;
- L'Administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil et, le cas échéant, des comités auxquels il appartient ;
- L'Administrateur a l'obligation de s'informer. A cet effet, il doit réclamer dans les délais appropriés au Président les informations indispensables à une intervention utile sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil ;
- S'agissant des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'Administrateur doit se considérer astreint à un véritable secret professionnel qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par les textes ;



- L'Administrateur doit enfin :
  - S'abstenir d'effectuer des opérations sur les titres des sociétés y compris les dérivés sur lesquelles (et dans la mesure où) il dispose de par ses fonctions d'informations non encore rendues publiques ;
  - Déclarer les transactions effectuées sur les titres de la société, en application des prescriptions légales et réglementaires. A cet égard, la société étant soumise à des obligations légales de communication à l'Autorité des Marchés Financiers de toutes opérations sur titres effectuées par les Administrateurs et les personnes qui lui sont liées, chaque Administrateur s'engage à informer le secrétariat du Conseil dans les 30 jours de la réalisation d'une telle opération.
- Enfin, sauf circonstances exceptionnelles, les Administrateurs doivent assister aux réunions de l'Assemblée Générale des actionnaires.

#### REPRESENTATION EQUILIBRÉE DES HOMMES ET DES FEMMES AU SEIN DU CONSEIL

La loi sur la parité hommes-femmes (Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011) a été appliquée sur 2011 suite à la nomination au Conseil d'Administration d'un membre féminin.

Le Conseil d'Administration veillera à respecter les prochaines échéances de la loi visant à un quota de femmes au sein du Conseil de 20% au plus tard en 2014 et de 40% au plus tard en 2017. Si le Conseil venait à être composé de plus de 8 membres, l'écart entre le nombre des membres de chaque sexe ne pourrait être supérieur à 2.

#### MISSION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, il peut se saisir de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société et régler les affaires qui la concernent (art. L225-35, alinéa 1 du Code de commerce).

En outre, conformément au règlement intérieur arrêté le 16 juin 2011, le Conseil d'Administration peut être amené à saisir l'Assemblée des actionnaires si l'opération concerne une part prépondérante des actifs ou activités du Groupe PHARMAGEST.

#### FONCTIONNEMENT DU CONSEIL / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires ainsi que par les statuts. Ces dispositions ont été reprises et complétées par le règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration du 16 juin 2011.

Il résulte notamment dudit règlement intérieur que concernant les conflits d'intérêts, l'Administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflits d'intérêts, même potentielle, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Les missions du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général sont dissociées :

- Le Directeur Général, par application de l'article L.225-56 du Code de commerce, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.
- Le Président du Conseil d'Administration constitue un organe social distinct du Directeur Général et du Conseil d'Administration : Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

#### ÉVALUATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration considère qu'une autoévaluation formalisée (questionnaires) tous les 3 ans est suffisante et que les éventuels dysfonctionnements du Conseil d'Administration sont abordés par les Administrateurs lors de chaque Conseil d'Administration (dans les questions diverses) sans nécessiter une mise à l'ordre du jour.

#### INFORMATIONS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL

Les membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Entreprise ont été convoqués dans les délais suffisants leur laissant la possibilité d'assister à ces réunions et les documents nécessaires à la bonne tenue du Conseil d'Administration leur ont été communiqués.



Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil s'est réuni aussi souvent que l'intérêt de la société l'a exigé et les procès-verbaux des réunions du Conseil mentionnent les questions soulevées et les réserves éventuelles émises.

Le pourcentage de présence à ces Conseils a été de 92% de moyenne générale sur l'année.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois dans l'année 2011. Il a été débattu des principaux points ci-après :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2010 ;
- Convocation de l'Assemblée Générale, fixation de son ordre du jour ;
- Examen des textes des résolutions à présenter à l'Assemblée Générale et du rapport de gestion ;
- Examen des conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Examen des situations trimestrielles et semestrielles ;
- Examen du rapport semestriel ;
- Répartition des jetons de présence ;
- Autorisation de projets de restructuration au niveau du Groupe :
  - Transmission Universelle du Patrimoine de CIP au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE à effet rétroactif (fiscal) au 01/01/11 ;
  - Transmission Universelle du Patrimoine de DRS EXPANSION au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Autorisation d'une avance financière à DIATELIC ainsi que d'une augmentation de la participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans cette filiale ;
- Autorisation de participer à une augmentation du capital dans une filiale belge ;
- Projet de rapprochement avec la société canadienne GROUPE DOMEDIC Inc. qui consiste en la prise de participation dans le capital de la société canadienne et la constitution d'une société française dénommée DOMEDIC EUROPE.
- Autorisation d'un apport financier à INTECUM par emprunt obligataire convertible en actions ;
- Composition du Comité d'Audit ;
- Examen des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes et notamment proposition de ratification de la cooptation de M. JACQUEL, examen des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire de la Société MAZARS et suppléant de Monsieur MERCIER, arrivant à échéance ;
- Examen du projet de règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- Fixation de la rémunération du mandat social de Directeur Général Délégué de Monsieur SUPPLISSON ;
- Etablissement des documents de gestion prévisionnelle.

## LES COMITÉS DU CONSEIL

PHARMAGEST INTERACTIVE considère que sa structure et sa taille associées à la taille réduite de son Conseil d'Administration ne nécessitent pas la mise en place d'un Comité des Rémunérations et d'un Comité des Nominations.

### **Comité d'Audit**

Au regard de la réglementation applicable, PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé de mettre en place un Comité d'Audit depuis 2006 bien qu'elle soit codifiée VaMPS (sociétés cotées sur les compartiments B et C d'Euronext).

La définition des principales missions du Comité d'Audit et leurs mises en œuvre sont conformes au rapport final sur le Comité d'Audit émis le 22 juillet 2010 par l'AMF.

Au cours de l'année 2011, le Comité d'Audit était constitué ainsi :

- Monsieur Daniel ANTOINE, Administrateur ;
- Monsieur Michel DUSSERRE, Administrateur Indépendant ;
- Monsieur François JACQUEL, Administrateur ;
- Monsieur Philippe VIVIER, Administrateur Indépendant.

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil d'Administration.

La Présidence est assurée par Michel DUSSERRE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Le Comité d'Audit s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice 2011, le taux de participation a été de 100%.



Le règlement intérieur du Comité d'Audit a été élaboré et approuvé en 2008. Ses dispositions ont été intégrées dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration adopté par le Conseil d'Administration du 16 juin 2011.

Le secrétariat des travaux du Comité d'Audit est assuré par le Président du Comité.

Sur recommandation du « Code de gouvernement des sociétés cotées », le Comité ne comprend aucun mandataire social.

Les principales missions du Comité d'Audit sont le suivi :

- Du processus de l'élaboration de l'information comptable et financière ;
- De l'efficacité des systèmes du contrôle interne et de gestion des risques ;
- Du contrôle légal des comptes annuels, et le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes ;
- De l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

De plus, le Conseil d'Administration, pour les fonctions qui lui incombent, peut confier au Comité d'Audit toute autre mission qu'il juge opportune.

Le périmètre d'intervention du Comité d'Audit :

- Ne se limite pas aux seuls aspects financiers et comptables et couvre l'ensemble des domaines de l'entreprise. Il lui appartient de s'assurer qu'il existe un processus d'identification et d'analyse des risques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'information comptable et financière ;
- Il doit inclure dans son champ d'examen les risques ayant fait l'objet d'une traduction comptable (y compris l'information de l'annexe des comptes) et les risques identifiés par les systèmes de contrôle interne et de gestion de risques mis en place par la Direction Générale et pouvant avoir une incidence sur les comptes.

Ainsi, sur les bases des recommandations du rapport du groupe de travail de l'AMF, le Comité d'Audit :

- Réalise des revues semestrielles et annuelles des comptes en collaboration avec la Direction Financière et les Commissaires aux Comptes permettant de s'interroger sur la correcte traduction comptable des événements importants ou des opérations complexes ;
- Revoit en amont de la publication le document de référence, le rapport semestriel et les communiqués de presses trimestriels ;
- S'assure de l'adéquation du système de contrôle interne et de gestion des risques avec le cadre de référence du contrôle interne : Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites émis par l'AMF ;
- Sollicite l'intervention des Commissaires aux Comptes lors des réunions du Comité d'Audit ;
- Demande chaque année aux Commissaires aux Comptes une déclaration d'indépendance.

Les principaux sujets traités par le Comité d'Audit au cours de l'année 2011 ont été les suivants :

- Examen de l'information financière tant annuelle que semestrielle ;
- Exposé par les Commissaires aux Comptes de leurs travaux et conclusions sur les comptes annuels et semestriels ;
- Suivi de la situation financière et structurelle des filiales étrangères ;
- Analyse de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- Participation à l'élaboration du règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- Analyse des prises de participations de filiales ;
- Contrôle interne : Invitation des Directions concernées à présenter les zones de risques et de fraudes de leurs secteurs d'intervention.

Outre les missions récurrentes (information financière, conclusions et indépendance des Commissaires aux Comptes), les principaux sujets qui seront abordés au cours de l'exercice 2012 sont résumés ci après :

- Poursuite de l'analyse du contrôle interne avec les Directions concernées afin de présenter les zones de risques et de fraudes de leur secteur ;
- Examen de la situation financière et structurelle des filiales françaises et étrangères présentes au début de l'exercice, ainsi que celles qui entreront dans le périmètre du Groupe PHARMAGEST au cours dudit exercice ;
- Présentation par les Membres de la Direction Générale :
  - des projets de croissance,
  - des principaux contrats.

Les informations ayant pu être fournies oralement lors de ses réunions, le Conseil d'Administration a été informé de l'activité du Comité par la remise de son rapport annuel.



**Différents Comités « opérationnels » propres à l'activité de la société existent par ailleurs qui rendent compte à la Direction Générale.**

## COMITÉS OPÉRATIONNELS

### **Comité de Direction Financier et Social**

Ce comité est constitué de huit personnes.

Nom et Prénom	Fonction(s)
Monsieur Dominique PAUTRAT	Directeur Général
Monsieur Thierry PONNELLE	Directeur Général Délégué Directeur Stratégie commerciale
Monsieur Denis SUPPLISSON	Directeur Général Délégué Directeur Activité Pharmacie France
Madame Liza NATAN	Directeur e-Business et e-Media
Monsieur Thierry POIVEY	Administrateur Délégué de SABCO Directeur Activité Belgique et Luxembourg
Monsieur Gregory ROUSSEAU	Directeur Technique R&D
Monsieur Jean-Yves SAMSON	Directeur Administratif et Financier
Monsieur Rodolphe ZIMMER	Directeur des Ressources Humaines

Ce Comité de Direction s'est réuni 11 fois au cours de l'année 2011, avec un pourcentage de présence de 96%.

Il a pour mission l'étude de la politique générale et de la stratégie de la société ainsi que de l'impact financier des décisions prises sur les résultats de l'entreprise.

Chaque Activité (Activités d'exploitation : Pharmacie France, Pharmacie BeLux, Maisons de Retraite et l'Activité de R&D) du Groupe PHARMAGEST dispose de son propre Comité de Direction. Il est chargé de mettre en pratique la stratégie du Groupe PHARMAGEST et plus particulièrement les décisions concernant chaque activité.

Par ailleurs, l'entreprise a adopté un mode de travail transversal qui rassemble projet par projet un représentant de chacun des services acteurs du projet depuis sa conception jusqu'à sa pérennisation, dans le cadre de différents Comités de Pilotage.

## **II - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE

Le rapport de gestion, en application des dispositions de l'art L225-102-1 du Code de commerce, mentionne l'ensemble des rémunérations et avantages divers des membres du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

La rémunération variable est rattachée à l'exercice au titre duquel elle est calculée, même si elle n'est versée qu'au cours de l'exercice suivant.

Les principes de fixation de ces rémunérations sont les suivants :

- Au niveau des Administrateurs et membres du Conseil non Administrateurs titulaires d'un contrat de travail au sein de PHARMAGEST INTERACTIVE, sont appliquées les modalités définies dans le contrat de travail.

La partie variable de la rémunération est calculée suivants les modalités suivantes :

- En fonction d'objectifs sur le Résultat Courant Avant Impôt du Groupe PHARMAGEST pour Monsieur Dominique PAUTRAT ;
- En fonction d'objectifs quantitatifs basé sur le Résultat Courant Avant Impôt du Groupe PHARMAGEST et de l'Excédent Brut d'Exploitation pour l'activité PHARMACIE France, mais aussi en fonction d'objectifs qualitatifs (Réunions 'Club Stan' et Certification des Commerciaux) pour Monsieur Thierry PONNELLE ;
- En fonction d'objectifs sur le Résultat d'Exploitation de l'activité PHARMACIE France pour Monsieur Denis SUPPLISSON.





(1) PHARMAGEST INTERACTIVE considère que le maintien du contrat de travail de Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON est justifié au regard de leur ancienneté.

(2) Clause de non concurrence assortie d'une contrepartie financière de ½ mois de salaire pendant 12 mois calculé sur la base de la moyenne de salaires des 12 derniers mois.

## JETONS DE PRÉSENCE

Le rapport de gestion précise pour chaque Administrateur le montant de jetons de présence versés sur 2011 et 2010.

Les principes de fixation des jetons de présence sont les suivants :

- Les jetons de présence sont alloués aux Administrateurs n'ayant pas de fonctions opérationnelles dans le GROUPE WELCOOP et touchant à ce titre une rémunération ;
- Les jetons de présence sont en outre répartis suivant les critères tenant à l'éloignement géographique et en fonction de l'assiduité.

Un montant de 150 € par séance est alloué aux Administrateurs proches tandis qu'un montant de 250 € par séance est alloué aux Administrateurs éloignés (nécessitant de s'absenter une journée complète).

Au titre de l'année 2011, les jetons de présence sont affectés, d'une part aux Administrateurs membres du Comité d'Audit pour un montant annuel forfaitaire de 4 000 €, et d'autre part, à Monsieur Michel DUSSEYRE pour un jeton de présence complémentaire de 10 000 € au titre de ses missions spécifiques liées à ses 'compétences particulières en matière financière ou comptable'.

Les jetons de présence pour l'année 2011 ont été payés pour le 31 décembre 2011.

Le montant global des jetons de présence pour l'année 2012 proposé à l'Assemblée Générale du 22 juin 2012 est de 30 000 €.

## III - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les articles 20 à 20-7 des statuts définissent les règles de participation des actionnaires aux Assemblées Générales. Les textes sont rappelés dans la Rubrique 21 du Document de Référence.

## IV - LIMITATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitations spécifiques aux pouvoirs du Directeur Général, sous réserve des pouvoirs expressément attribués au Conseil d'Administration par la loi et les statuts.

## V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE PHARMAGEST

Ce présent rapport a été préparé sur la base des contributions de plusieurs directions, notamment la Direction Financière, le service de consolidation Groupe WELCOOP, les Avocats du Groupe PHARMAGEST et le Comité d'Audit.

### 5.1 Définition et objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

*Gestion des risques :*

La gestion des risques est un levier de management de la société qui contribue à :

- Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;
- Sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.



*Contrôle interne :*

Les principes et procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe PHARMAGEST ont pour objet :

- D'assurer le respect de la conformité aux lois et règlements ;
- De faire appliquer et respecter les instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- De veiller au bon fonctionnement des processus internes du Groupe PHARMAGEST, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- De vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux du Groupe PHARMAGEST reflètent avec sincérité l'activité et la situation des sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe PHARMAGEST.

Le dispositif de gestion des risques vise à identifier et analyser les principaux risques du Groupe PHARMAGEST. Les risques, dépassant les limites acceptables fixées par le Groupe PHARMAGEST, sont traités et le cas échéant, font l'objet de plans d'actions.

De son côté, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser.

## **5.2 Organisation générale de la gestion des risques et du contrôle interne**

*Gestion des risques :*

Le processus de gestion des risques s'articule autour d'une identification des risques auprès de chaque direction opérationnelle et fonctionnelle.

Une actualisation est faite en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement, et à minima tous les 2 ans, mais aussi en fonction des changements d'organisation de direction pouvant entraîner une identification différente des risques selon la perception de ces derniers par les directions successives.

Des risques identifiés découlent la rédaction de Risk Maps hiérarchisant les risques au travers de la notion de probabilité de survenance et une notion d'impact sur le Groupe PHARMAGEST.

Ces différentes Risks Maps sont présentées et commentées auprès de la Direction Générale et du Comité d'Audit.

Une analyse du traitement du risque est ensuite réalisée permettant de choisir les plans d'actions les plus adaptés pour le Groupe PHARMAGEST. Ainsi, pour maintenir les risques dans des limites acceptables pour les directions, il peut être pris comme mesure la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation du risque.

*Gestion du contrôle interne :*

Au regard du traitement identifié pour chaque risque, un process de contrôle est mis en place.

L'ensemble des procédures est recensé dans un manuel de procédures.

Ce manuel de procédures est mis à la disposition de l'ensemble du personnel en vue de sa mise en œuvre.

Ce manuel a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'activité et permettre notamment :

- De définir les étapes à suivre dans l'exécution des activités principales du Groupe PHARMAGEST ;
- De décrire les conditions de réalisation des opérations ;
- De définir les attributions dévolues aux différents préposés à chaque étape d'exécution des opérations ;
- De connaître les outils mis à la disposition des intervenants ;
- D'identifier les contrôles à effectuer pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations (autocontrôle, contrôle hiérarchique, audits interne et externe...).



Les différents process identifiés par le Groupe PHARMAGEST concernent :

- Les achats et services logistiques ;
- Les ventes et l'activité commerciale et marketing ;
- Le service clients (installation, formation, hotline, SAV) ;
- L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière (cycle d'exploitation, cycle d'investissement, cycle financement, cycle trésorerie...);
- La sécurité des systèmes d'informations et des réseaux ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La protection des actifs (marques, programmes...).

La Direction Administrative et Financière s'assure du respect des procédures internes en s'appuyant sur les contrôles existants au travers des procédures mises en place, mais aussi sur des contrôles inopinés en fonction des dérives budgétaires observées.

Les différents contrôles réalisés sur l'exercice 2011 n'ont pas détecté de dérives et/ou anomalies significatives.

#### *Processus d'amélioration :*

La gestion des risques et du contrôle interne s'appuie sur un processus d'amélioration permanent visant à poursuivre l'identification de nouveaux risques, de les évaluer, de mesurer l'adéquation du système de contrôle en vigueur pour maîtriser ces risques, de mettre en place les améliorations qui semblent nécessaires puis d'en suivre l'efficacité.

Ainsi, sur l'exercice 2011, les principales actions ont été ciblées sur :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de la mise à niveau des process de pilotage pour répondre à la Direction Générale ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'informations ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque client et financier sur les filiales ;
- Evaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées ;
- Evaluation des besoins en ressources pour l'audit interne.

Pour 2012, les principales actions suivantes seront menées :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'informations ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque financier sur les filiales ;
- Révision, structuration, renforcement de l'audit interne par un accompagnement externe ;
- Révision de l'audit interne par le Comité d'Audit ;
- Evaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées.

Le Groupe PHARMAGEST poursuit sa démarche progressive visant à adapter son dispositif de gestion de contrôle interne au cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et du contrôle interne actualisé et mis en ligne par l'AMF le 22 juillet 2010, afin de continuer à travailler sur la gestion des risques, des process et des activités de contrôle et de surveillance permanente.

### **5.3 Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne**

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont appliqués aux sociétés sous managements directs.

Ainsi, des contrôles de cohérence et interventions ponctuelles sont réalisés sur les sociétés ADI, MALTA INFORMATIQUE et les sociétés intégrées par mise en équivalence selon les directives de la Direction du Groupe PHARMAGEST.

### **5.4 Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne**

La gestion des risques et le contrôle interne sont placés sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière assistée du contrôle de gestion et des responsables opérationnels selon leur domaine de compétence.



La Direction Administrative et Financière étudie la possibilité de création d'un poste d'auditeur interne. Ce poste serait sous pilotage de la Direction Administrative et Financière pour la partie Dispositif de contrôle interne et sous pilotage de la Direction Générale pour la partie Plans d'actions d'amélioration.

La Direction de l'entreprise est assurée par le Conseil d'Administration qui se réunit de manière régulière, décide des orientations de la société, avec la connaissance des comptes, tableaux de bord, budgets et situations financières.

Le Conseil d'Administration s'appuie, dans sa gestion quotidienne, sur :

- La Direction Générale ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité de Direction Financier et Social ;
- Les Comités de Direction des différentes activités et les Comités de Pilotage fonctionnant en mode projet ;
- Le Contrôle de gestion.

Les Comités de Direction sont des organes permanents.

## **5.5 Identification des facteurs de risques**

Les principaux facteurs de risques identifiés sont :

### Risques inhérents à l'activité

Concurrence / Environnement économique : le Groupe PHARMAGEST est leader de son marché et donc exposé à une concurrence forte, mais le risque économique reste assez faible. Ce risque est suivi par les Comités de Direction des différentes activités qui rendent compte directement à la Direction Générale ;

Propriété intellectuelle :

- Le Groupe PHARMAGEST détient le brevet du logiciel LGPI en France. Les filiales du Groupe, DIATELIC, INTECUM et GROUPE DOMEDIC Inc., détiennent les brevets des systèmes développés.
- L'ensemble des marques et noms de domaines exploités par le Groupe PHARMAGEST et ses filiales est déposé en France et, pour un certain nombre d'entre eux, au niveau européen.
- Le Groupe PHARMAGEST procède systématiquement aux dépôts des sources des logiciels et de leurs nouvelles versions auprès de l'Agence de Protection des Programmes.

Ce risque est suivi par la Direction Générale dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social.

Risques sociaux : Le Groupe PHARMAGEST emploie 718 salariés et est très actif dans sa politique de distribution des résultats (en plus de la participation aux bénéfices, l'entreprise a un accord d'intéressement, un système de booster régional et l'octroi des stock-options s'est fait au profit de l'ensemble du personnel de l'entreprise présent en 2004). Ce risque est suivi par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.

### Risques opérationnels

Risques liés à la sécurité des systèmes d'informations et des réseaux : Le Groupe PHARMAGEST utilise en interne un réseau sécurisé par les technologies modernes anti intrusion, ses serveurs sont protégés et une sauvegarde quotidienne de toutes ses données est faite sur un second site en plus du siège social. Ce risque est suivi par la Direction Générale dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social.

### Risques financiers

La gestion de ces risques est présentée dans la Rubrique 20.3.1.5.16 des annexes consolidées et concerne principalement le risque de liquidité ainsi que le risque de taux et de change. Ce risque est suivi par la Direction Administrative et Financière dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.



### Risque de fraude et d'erreurs

Ce risque est suivi par la Direction Administrative et Financière dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.

## 5.6 Les limites inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe PHARMAGEST et les risques d'erreurs et de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir qu'une garantie raisonnable que ces risques sont éliminés.

## 5.7 Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

L'élaboration de l'information comptable et financière des actionnaires est assurée sous la responsabilité de la Direction Générale et de la Direction Administrative et Financière. Le Conseil d'Administration via son Comité d'Audit assure le contrôle permanent de l'information financière et des procédures liées à son élaboration.

Pour leur contrôle, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'Administration s'appuient sur les analyses fournies par le contrôle de gestion qui se repose sur son outil décisionnel Cognos Finance dans lequel est réalisé le reporting de gestion.

Les procédures d'élaboration des comptes consolidés reposent essentiellement sur :

- La recherche de l'harmonisation des règles et méthodes ;
- Les informations permanentes sur l'actualité comptable et l'évolution des normes IFRS au travers de la documentation comptable et financière et des différentes réunions thématiques de Middlenext et de l'AMF ;
- L'implémentation d'un outil de consolidation comptable dédié développé par la société Lefebvre Software ;
- L'audit des principales variations et opérations sur les différentes sociétés du Groupe PHARMAGEST afin d'appréhender les différents retraitements.

Les comptes consolidés sont réalisés trimestriellement et soumis au Conseil d'Administration.

## Relations avec les Commissaires aux Comptes

La régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels de PHARMAGEST INTERACTIVE et des informations transmises aux actionnaires sont soumis à la certification des comptes annuels des deux Commissaires aux Comptes qui rendent compte des conclusions de leur mission de certification des comptes au Comité d'Audit.

## VI - APPROBATION DU RAPPORT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce rapport ainsi présenté a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de séance du 23 mars 2012.

## VII - STRUCTURE DU CAPITAL

Les renseignements concernant la structure du capital sont rappelés en Rubrique 18 « Principaux Actionnaires » du Document de Référence.



## 24.4 Le rapport de contrôle des Commissaires aux Comptes

### Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société PHARMAGEST INTERACTIVE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- De vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- D'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**



## 24.5 Calendrier des prochaines publications

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2012 Le chiffre d'affaires du second trimestre 2012 Les résultats semestriels 2012 Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2012 Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2012 Les résultats annuels 2012	Le 10 mai 2012 Le 9 août 2012 Avant le 31 août 2012 Le 15 novembre 2012 Le 12 février 2013 Avant le 31 mars 2013
---	---

## 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de PHARMAGEST INTERACTIVE est présenté dans les annexes aux comptes sociaux en Rubrique 20.3.2.3.5.



# PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION

5, allée de Saint Cloud - 54600 Villers-lès-Nancy  
Tél. : 0820 90 81 00 - Fax : 03 83 15 98 05  
[www.pharmagest.com](http://www.pharmagest.com)